Les Anglais

aux Indes

et

en Égypte

A LA MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

Le Maroc d'aujourd'hui. Un fort volume in-18 jésus de 500 pages, avec *3 cartes en couleur hors texte* (2e ÉDITION), broché . . . . **5 fr.**

Mogador. — De Mogador à Saffi. — Abda. — Marrakech. — Le Goundafi. — Du Glaoui à Mazagan. — De Tanger à Fez. — Bou Hamara. — Le Sultan Moulay Abd el-Aziz. — Le Makhzen. — Le gouvernement du Maroc. — L'administration marocaine. — Fez. La vie religieuse ; les institutions urbaines; la famille et la société. — Les Juifs marocains. — Épisodes de l'agitation. — Le Makhzen en campagne. — Ouazzan, etc., etc.

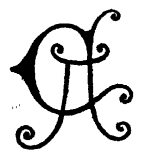
1518-04. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 1-05.

EUGÈNE AUBIN

Les Anglais aux Indes et en Égypte

(Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Furtado).

TROISIÈME ÉDITION



Librairie Armand Colin
Paris, 5, rue de Mézières
1905

PRÉFACE

J'ai vécu au Caire de longues et heureuses années; j'ai appartenu à cette nombreuse colonie de 14000 Français d'Égypte, qui y a défendu, depuis seize ans, la situation internationale du pays et les débris de notre influence. C'est pourquoi je me permets de publier ce livre, qui se compose d'une série de lettres successivement insérées dans le *Journal des Débats*, au cours des deux dernières années.

Ce livre paraît à l'heure où la question du Soudan vient de se régler contre le droit et

contre nos intérêts, où la question d'Égypte va se poser à brève échéance pour sortir de sa phase provisoire actuelle et recevoir une solution définitive. On n'y trouvera point de récriminations contre le sort fait à notre communauté française d'Égypte. La perte de notre situation dans la vallée du Nil est une conséquence indirecte de nos désastres de 1870 et une conséquence directe du régime flottant sous lequel la France a vécu depuis lors, et qui a permis aux intérêts financiers de s'imposer, dans les affaires égyptiennes, aux intérêts nationaux. — Après l'occupation anglaise, un rapprochement opportun avec l'Allemagne pouvait peut-être encore sauver la position diminuée de la France en Égypte; la sentimentalité nationale ne l'a point permis. — Les Français d'Égypte ont trop appris le fatalisme à l'école de l'Orient pour se plaindre de semblables choses; ils disparaîtront, s'il est

nécessaire, avec la satisfaction d'avoir assimilé l'Égypte au point d'en faire une terre française, qui ira rejoindre sous la domination britannique le groupe déjà formé par le Canada, l'île Maurice et certaines îles des Antilles.

Cependant, il est bon que le fruit des leçons et des expériences par nous faites en Égypte, depuis seize ans, ne soit point perdu pour nos compatriotes; car le merveilleux exemple de la politique anglaise pourra nous servir utilement dans les diverses parties de notre empire colonial, qu'il s'agit aujourd'hui d'organiser et de mettre en état de défense. — Aussi n'ai-je point voulu raconter notre lente retraite, car les vaincus ne sont guère intéressants, mais j'ai préféré montrer la marche progressive de la bande anglo-égyptienne, lancée à l'assaut du gouvernement de l'Égypte, l'absorbant peu à peu malgré les obstacles accumulés, et ne s'ar-

rêtant, en fin de compte, que devant la dernière barrière, marquée par le droit public, le seul obstacle qui lui reste désormais à vaincre, mais qu'elle ne peut ni tourner ni franchir et qu'elle doit briser d'un dernier effort.

Au commencement de 1897, les hasards d'une existence très mobile m'ont conduit aux Indes. — C'était alors une dure époque pour l'empire indien; la peste sévissait dans la moitié du pays, la famine dans les trois quarts de la Péninsule; la désaffection des races indigènes recevait de tant de maux une impulsion nouvelle; enfin la révolte se préparait sur toute l'étendue de la frontière afghane. — Depuis 1857, les ressorts de la puissance britannique aux Indes n'avaient pas été mis à une plus rude épreuve. Une pareille situation était bien faite pour montrer toute la splendeur du régime colonial de l'Angleterre, mais aussi pour en faire

ressortir les côtés faibles et pour dégager les principes de la domination d'une « race impériale » pesant de tout son poids sur des « races sujettes ». — J'ai donc cru qu'il ne serait point sans intérêt d'exposer le mécanisme de l'organisation indienne, tel qu'il apparut à la lueur d'aussi graves événements. Cet exposé sert, d'ailleurs, d'introduction naturelle au récit de l'activité britannique en Égypte, car la plupart des Anglo-Égyptiens se sont détachés de la souche anglo-indienne et, dans tous les cas, c'est aux Indes qu'ils ont été chercher des méthodes politiques consacrées par un siècle et demi de succès.

Il est utile de placer les manifestations de la grandeur politique et coloniale de l'Angleterre sous les yeux du public français pour l'inviter à les imiter et à les égaler, si possible, sur notre propre domaine. Mais il serait très fâcheux qu'il se laissât aller à ce propos à des sentiments d'envie et de ran-

cune, surtout en ce qui concerne l'Égypte. Une politique sentimentale est mauvaise comme toutes les politiques absolues. C'est la politique de revanche contre l'Allemagne qui, en concentrant exclusivement notre attention et nos forces sur notre frontière de l'Est, a donné l'Égypte à l'Angleterre. Par un effet contraire, une politique de revanche contre l'Angleterre serait assurément grosse d'aussi désastreux résultats.

Le Caire, mars 1899.

LES ANGLAIS

AUX INDES ET EN ÉGYPTE

CHAPITRE I

L'Empire Britannique. — L'Impérialisme. — L'Empire des Indes et l'Égypte.

S'il est un fait ressortant nettement à l'heure actuelle, c'est la transformation de la politique générale, qui, d'européenne qu'elle était longtemps restée, tend à devenir universelle. Par suite de la facilité des communications et de l'expansion coloniale des divers États, les destinées du monde ne seront plus, à très bref délai, gouvernées par ce que l'on a appelé les grandes puissances, mais bien par les empires dont la constitution se poursuit à notre époque.

Or, de tous les empires existant ou en formation, l'Empire Britannique est assurément le plus puissant et le plus considérable, — et cela parce qu'il a été le premier fondé et qu'il présente aujourd'hui des blocs compacts, organisés, capables de force défensive, voire de puissance agressive. — Commencé par Élisabeth et par Cromwell, mais surtout croissant à dater de la révolution de 1688, l'Empire Britannique a mis trois siècles pour atteindre ses dimensions actuelles et prendre sa forme définitive. En nous exposant le développement progressif de l'expansion de son pays, sir John Seeley[1] a pris la peine de nous montrer comment chacune des guerres entre Français et Allemands pour l'hégémonie continentale avait ajouté une assise nouvelle à la grandeur impériale de l'Angleterre.

Si l'on regarde sur la carte l'énorme quantité de terres et de continents aujourd'hui soumise à la domination anglaise, il est aisé de distinguer dans l'Empire Britannique deux groupes

1. Sir John Seeley, *The Expansion of England.*

de possessions distinctes. Les unes ont atteint, au point de vue extérieur, leur complet développement, comme les deux communautés autonomes du Canada et de l'Australie, d'autres encore, comme les colonies des Antilles et des Amériques Centrale et Méridionale, ont perdu la valeur intrinsèque qu'elles possédaient jadis. Ces colonies ne menacent personne; elles sont la partie conservatrice et tranquille de l'Empire. Si, d'ailleurs, l'Angleterre ressentait un jour quelques préocccupations à leur endroit, ces préoccupations lui viendraient non point des puissances européennes, mais exclusivement des États-Unis.

Le reste de l'Empire Britannique ne participe pas des mêmes conditions. Il embrasse, le long de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique, du cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine, l'immense domaine, dont les Portugais, au XVIe siècle, avaient jalonné les côtes de leurs comptoirs. — Cette partie de l'Empire, la plus vivace et la plus active, celle, dans tous les cas, dont les intérets régleront dorénavant la politique anglaise, ne s'emploie pas, sauf au Cap, à donner place à

des communautés nouvelles de race anglo-saxonne, mais seulement à établir sur d'innombrables populations sujettes la domination de la métropole. Dans ces régions infinies de l'Afrique et de l'Asie, l'Empire Britannique augmente sans cesse l'étendue de son action, chaque jour plus vigoureux, chaque jour plus agressif. — Parti, au dernier siècle, de minuscules établissements commerciaux, il a méthodiquement accru sa sphère d'influence, absorbé des États en décadence, établi des États nouveaux ou attiré dans son système des États protégés. — Le succès a développé l'ambition impériale; la recherche de débouchés économiques a fait place à l'idée de la domination universelle, et l'Empire Britannique, assuré désormais de sa forme définitive, tend à l'hégémonie de l'Afrique et de l'Asie. Sur ce terrain, il est destiné à se heurter aux intérêts parallèles de la France, de la Russie et de l'Allemagne.

A mesure que le contrôle anglais s'étendait davantage en Afrique et en Asie, une transformation se produisait dans l'esprit des hommes chargés de son exercice. L'expérience leur ensei-

gnait une politique savante à l'égard des races indigènes et une constante réussite augmentait leur assurance et leur confiance en eux-mêmes. Ils fondaient peu à peu tout un système pour la conquête et le maniement d'une humanité inférieure; et ce système devenait même si infaillible dans son application que l'idée d'appartenir à une race supérieure, à une race impériale, faite pour dominer le genre humain, s'établissait de plus en plus dans le cerveau de ses créateurs. — Le souvenir de la grandeur romaine se présentait à eux pour leur suggérer d'imposer un jour la paix britannique à l'univers.

Les idées de ces coloniaux parvenus, affolés de leurs propres succès, ont inspiré toute une littérature. Développées, d'abord, dans les nombreux journaux publiés dans les diverses parties de l'Empire, elles se sont précisées dans des exposés et des livres qui sont venus faire connaître à la métropole les résultats obtenus par ses colonies, leurs besoins et leurs rêves d'avenir. Des ouvrages, tels que ceux de sir William Hunter, de sir John Strachey, de sir Alfred Lyall pour l'Inde, de sir Alfred Milner pour

l'Égypte, du colonel Wingate pour le Soudan Égyptien exposaient la théorie politique; d'autres écrivains, dont le plus célèbre est Rudyard Kipling, s'adressaient à l'imagination populaire, pour lui faire sentir la grandeur de l'œuvre accomplie par les siens.

En même temps qu'un système et qu'une littérature, un caractère impérial se développait dans l'Empire Britannique. Ces hommes isolés dans des régions lointaines et imposant leur volonté à des millions d'êtres humains par la force de leur prestige et l'habilité de leur politique, ne pouvaient plus penser et agir comme les Anglais aimables que nous connaissons sur le Continent pour avoir joui de leur société à Dinard et de leur hospitalité en Angleterre. Sans cesse sur le qui-vive, obligés à une lutte constante pour l'établissement et le maintien de la domination britannique, l'Anglais colonial devenait nerveux, âpre, chauvin et brutal. De plus, s'étant fait, à l'égard des races indigènes, l'apôtre d'une civilisation supérieure, il se sentait pris peu à peu d'une véritable ardeur religieuse; s'il prêchait à l'humanité le dogme de l'impéria-

lisme britannique, il entendait aussi contraindre par une guerre sainte les incroyants et les hérétiques. — Ignorant les subtilités de la politique européenne, les ménagements, auxquels se résout parfois le cabinet de Londres, lui semblaient une atteinte à sa foi impériale. Partout où l'Empire Britannique a porté son action, sa volonté souveraine est devenue la loi et l'Anglais colonial ne comprenait pas que cette volonté ne s'étendît pas encore à tout l'univers.

Aujourd'hui, l'impérialisme est sorti des colonies; il a pénétré la métropole et prévaut dans les conseils du gouvernement anglais. Il constitue donc le système de politique générale désormais adopté par l'Angleterre, et tendra, dans ses inévitables développements, à faire peser sur le monde entier l'hégémonie britannique.

Où l'impérialisme conduira-t-il l'Angleterre? C'est le secret d'un prochain avenir. Louis XIV et Napoléon Ier ont tenté d'imposer au continent l'hégémonie de la France et ils ont abouti à coaliser toutes les puissances contre notre pays. Profitant de sa position insulaire et de la supériorité de sa tradition diplomatique, l'An-

gleterre sera-t-elle plus heureuse dans ses tentatives présentes?

Toujours est-il qu'elle est obligée, par le fait même qu'elle n'a pas su borner à temps son expansion impériale, de s'engager partout, malgré tous et contre tous, à la poursuite d'un double objet : la domination de la mer avec la possession incontestée des deux routes, qui conduisent au bloc le plus important de son Empire, par la Méditerranée et par le Cap; ensuite la limitation de toute autre expansion européenne, susceptible d'imposer à l'Empire, dont la minime force militaire constitue l'évidente faiblesse, un contact continental.

Pour de longues années, la marche progressive de l'impérialisme britannique et la résistance des puissances à un tel envahissement constitueront le nœud de la politique générale.

Le point de départ et le centre de l'Empire Britannique en Asie est formé par l'Empire Indien. Après l'avoir créé, il a fallu lui chercher des lignes de défense et commander ses routes d'accès. Cette préoccupation a conduit les Anglais toujours plus loin et les conduira plus

loin encore; c'est elle qui, depuis seize ans, les a maintenus en Égypte, d'où ils dominent la voie du Nil et la pénétration dans la moitié de l'Afrique.

L'Inde et l'Égypte sont donc deux des points les plus importants de l'Empire Britannique en Asie et en Afrique; il y trouve les causes de sa force, mais aussi certaines raisons d'affaiblissement. S'il vient quelque jour à être menacé, se sera sur l'un de ces deux points ou sur les deux à la fois que portera la menace. En conséquence, il est utile d'examiner les conditions de ces deux régions, de voir comment s'y est fondée et comment y fonctionne la domination anglaise, de rechercher en même temps les difficultés auxquelles elle s'y heurte et les dangers éventuels qui peuvent l'y atteindre.

CHAPITRE II

Les Indes en 1897; les fléaux de la péninsule. — La peste bubonique; sa croissance à Bombay et sa diffusion. — Attitude et difficultés du gouvernement indien en présence des épidémies. — Préjugés religieux et sociaux des indigènes. — Villes et « stations » dans l'Inde.

A la fin de l'année 1896, avec la venue de la saison froide, commença pour l'Inde une période de tribulations, qui n'est point encore terminée, d'ailleurs, et qui mit à la plus rude épreuve les forces du gouvernement indien. La famine, la peste, les mouvements de désaffection parmi les populations indigènes, la révolte générale sur la frontière du nord-ouest se succédèrent coup sur coup, si bien qu'il n'y eut point dans tout le pays une seule région restée indemne de tant de maux.

Comme chacun sait, l'Inde britannique est un

merveilleux champ d'expériences pour les fléaux les plus divers : sa population très dense est une proie facile aux épidémies et son territoire démesuré y rend la famine difficile à combattre. La peste actuelle et la famine de 1896-97 sont parmi ce que l'on a vu de mieux dans ce genre, et ceux qui visitèrent alors la péninsule joignirent à l'avantage de trouver des hôtels peu fréquentés et des lits toujours disponibles dans les dak-bungalows, l'impression moins agréable de se mouvoir à travers une contrée où l'on mourait beaucoup et de la façon la plus variée : du choléra, de la petite vérole, de la peste, ou — plus simplement et plus généralement — de faim.

Le choléra et la petite vérole étant endémiques, l'Inde s'en est fait une habitude; ils n'étonnent plus ni n'effrayent; on vit avec eux sans y prendre garde et leur présence simultanée à Ceylan et dans le Bengale n'y produisit pas grande impression. La peste, au contraire, était une nouvelle venue, on ne s'était pas encore accoutumé à mourir de la fièvre bubonique, et les indigènes y manifestèrent même une répu-

gnance qui dégénéra en panique. De là, une série de phénomènes, qui se produisirent à Bombay, puis à Kurrachee, Haïderabad (Sindh) et Pouna, enfin dans tous les endroits que l'infection put menacer ou atteindre. Ces phénomènes jetèrent, d'ailleurs, une vive lumière sur le système du gouvernement indien en matière d'épidémie et fournirent un précieux enseignement d'administration coloniale.

La peste éclata à Bombay au mois de juillet 1896 et elle y dure encore. On s'était efforcé, tout d'abord, de taire un événement si fâcheux pour le commerce du port. Les premiers ravages avaient frappé les seuls Hindous, plus pauvres et d'un tempérament plus affaibli du fait de leur régime végétarien; aussi la municipalité indigène, où dominait l'influence des Parsis, était-elle restée inactive à l'égard des maux d'autrui, et son inaction avait été imitée par le gouvernement de Bombay.

A l'automne de la même année il devint impossible de dissimuler l'épidémie; la ville commença à se dépeupler et les filatures de coton à manquer de bras. Leurs propriétaires

parsis sentirent alors la gravité de la situation, la municipalité s'agita et le gouvernement s'émut. On se mit à désinfecter vigoureusement. Mais, en même temps, l'exode continuait librement : les bateaux déversaient sans contrôle des milliers d'émigrés le long de la côte occidentale; les trains emmenaient jusqu'à d'énormes distances des gens qui pouvaient voyager loin, car le coût des voyages en chemin de fer est extrêmement faible (de Bombay à Calcutta, 2260 kilomètres, 16 roupies 1/2 [1], en 3e classe). La peste s'en allait avec eux; elle eut tout loisir de s'installer solidement dans le Sindh, de remonter les Ghats jusqu'à Pouna, de visiter Surate, Ahmedabad dans le Goudjerate, le Pendjab et les provinces du Nord-Ouest.

En février 1897, les mesures de désinfection n'empêchèrent pas la peste de croître à Bombay et les chiffres officiels accusèrent jusqu'à 140 cas journaliers; les quartiers riches, Malabar-Hill et l'Esplanade, jusque-là indemnes, furent envahis comme les autres. En dehors des Hin-

1. Une roupie a une valeur nominale de 2 fr. 50, mais elle subit les fluctuations d'un change considérable.

dous et des musulmans, qui continuaient à fournir le plus grand contingent de victimes, des Parsis, des Eurasiens[1], quelques Anglais même furent également atteints. L'Europe, effrayée de la croissance et de la diffusion du fléau, établit des quarantaines et frappa d'interdiction les provenances indiennes.

Du coup, l'épidémie fut déclarée « question impériale » et un acte prescrivant des mesures sévères fut passé en conseil à Calcutta. On pensa qu'il était temps désormais d'empêcher les pestiférés de mourir dans les chemins de fer ou sur les grandes routes, en répandant l'infection dans les lieux les plus divers, comme il leur était loisible de le faire depuis plusieurs mois. Des inspections médicales furent organisées dans les ports et dans certaines stations de chemins de fer. Enfin, on renonça à lutter contre la maladie par la désinfection, qui avait donné de piètres résultats, et l'on entreprit l'isolement des malades. A cet effet, un comité, présidé par l'autorité militaire anglaise, se substitua à la

1. Métis d'Européens et d'indigènes.

municipalité indigène de Bombay, dont l'activité n'avait pas été brillante, mais qui avait eu, du moins, le tact de se conformer très nettement au principe que les épidémies aux Indes doivent être envisagées dans leurs rapports, non pas avec la santé des « races sujettes », mais avec les intérêts économiques de la « race impériale ».

Depuis lors, la peste crut et embellit toujours à Kurrachee, à Haïderabad et à Pouna; elle sévit, en outre, dans nombre d'endroits ignorés ou dissimulés; mais il sembla qu'elle diminuait à Bombay, où les statistiques officielles n'accusèrent plus qu'une soixantaine de cas par jour. Cette diminution, cependant, était plus apparente que réelle; car Bombay n'était plus que l'ombre d'elle-même. Sa population avait fondu en six mois; on avait enregistré le départ par bateau ou par chemin de fer de 358 852 individus en novembre, décembre 1896 et janvier 1897. En comptant l'exode de février et la proportion de ceux qui avaient quitté la ville par les routes, le *Pioneer*, d'Allahabad, estimait qu'au commencement de mars 1897, 500 000

habitants s'étaient enfuis de Bombay, une vingtaine de mille étaient morts de la peste; et, depuis lors, l'émigration avait continué à raison de 1 000 ou 1 500 individus par jour. En faisant le calcul sur une population normale de 800 000 habitants, il était facile de voir que la diminution dans les cas constatés provenait surtout de ce que la masse susceptible d'être contaminée par l'infection tendait à se réduire de plus en plus.

De fait, l'expérience de la peste a semblé prouver que la maladie s'attaquait surtout aux races de sang appauvri, et les Européens en ont été pratiquement indemnes; elle sévissait d'autant moins que l'on s'élevait sur l'échelle des races superposées dans l'Inde. Les Hindous végétariens devaient être les premiers frappés, puis les musulmans pauvres qui, plus résignés et d'un caractère plus fort, n'imitaient point la fuite des Hindous devant l'épidémie; enfin, les Parsis et les Eurasiens ont été atteints les derniers, et, parmi les Anglais peu nombreux qui ont pris la peste, on a remarqué que le plus fort contingent était fourni par les Anglais nés

dans l'Inde et que ceux venus d'Europe présentaient plus de résistance à l'épidémie. En réalité, il n'y eut jamais, même aux pires moments, plus d'une vingtaine de malades en traitement à l'hôpital européen; c'étaient le plus souvent des médecins, des hommes de police, des employés de chemins de fer, que leur profession exposait davantage au contact des masses infectées; cependant, quelques dames anglaises et une dame italienne attrapèrent le mal. De plus, la proportion des cas guéris était élevée chez les Européens, très faible chez les indigènes.

Donc, à la faveur de cette quasi-immunité, la population européenne n'eut pas besoin d'une très grande force morale pour continuer à vivre dans l'atmosphère empestée de Bombay; sauf un instant, vers le milieu de février 1897, où l'on put craindre, du fait de quelques cas subits, que l'infection ne commençât à atteindre les Européens, ils n'eurent à souffrir de la peste que l'inconvénient d'un temps triste et inconfortable. L'existence d'une épidémie ne peut manquer d'exercer sur les esprits, même les

plus solides, une influence déprimante; l'image constamment présente de la mort et l'incertitude de l'avenir amènent forcément un état de gêne morale qui paralyse un peu l'activité. Le même sentiment se retrouve partout à travers le monde, qu'il s'agisse de la fièvre jaune, du choléra ou de la peste.

La vie européenne se poursuivit donc à Bombay comme si de rien n'était. Les banques, les magasins restèrent ouverts, bien que le mouvement des voyageurs et des affaires fût presque nul; on traversait alors précipitamment la ville pour aller de la gare au port, et les exportations diminuaient de plus en plus. Dans les quatre derniers mois de 1896, les exportations accusaient déjà une diminution de 89 lakhs 1/2[1] sur la période correspondante de 1895. En outre, les filatures de Byculla ne travaillaient plus ou travaillaient à peine. Les domestiques, les fournisseurs indigènes ayant pris la clef des champs, beaucoup de familles étaient obligées de vivre à l'hôtel. Les rats trouvés morts de la peste

1. Le lakh vaut 100 000 roupies.

dans les maisons rappelaient à chaque instant la gaieté des circonstances, et, le dimanche, des clergymen pleins d'à-propos exhortaient leurs ouailles à la pénitence en menaçant Bombay du sort de Ninive. Le soir venu, en se rendant pour dîner à Malabar-Hill, on voyait par-dessus le mur, le long de Queen's-Road, de grands feux qui montaient dans la nuit; c'était la liquidation funéraire de la dernière fournée d'Hindous morts de la peste. Néanmoins, les troupes restèrent dans leurs cantonnements, les navires de guerre en station dans la baie et les courses eurent lieu comme d'habitude, attirant un nombreux public.

Les indigènes, moins heureux que les Européens dans leurs rapports avec la peste, prirent naturellement les choses moins philosophiquement; l'exode général avait rendu déserte la ville indigène; et les chevaux, le casque sur la tête, traînaient tristement les tramways vides à travers les rues abandonnées; les boutiques, les écoles étaient fermées; clients et écoliers avaient fui. En temps d'épidémie, les Hindous ont coutume de faire des offrandes propitiatoires à une

assez vilaine déesse, qui s'appelle Kali ou Dourga, ou de beaucoup d'autres noms encore, et qui est la femme de Siva, l'élément destructeur de la Trinité hindoue; pour détourner les manifestations de sa colère, son image est ointe d'huile, et couronnée de fleurs. Or, l'imagination populaire ne voulut point voir dans la peste la seule intervention de la déesse; il parut que l'impératrice des Indes y était aussi pour quelque chose. La reine Victoria a sa statue à Bombay; c'est un monument, dit le joyeux guide Murray, qui impressionne particulièrement les indigènes. Il les impressionne si bien qu'une belle nuit de l'an 1896 quelques polissons l'avaient orné d'un collier de je ne sais quelles ordures, et la terrible épidémie était considérée comme la vengeance de l'idole impériale.

A dire le vrai, l'administration indienne n'a peut-être pas fait preuve, à l'occasion de la peste, de toutes les qualités humanitaires qui auraient convenu aux représentants de la civilisation et du christianisme dans cette partie du monde; mais cela même lui a permis d'envisager le fléau avec plus de netteté et de sang-froid; quand elle

s'est tardivement décidée à agir, elle l'a fait sans indécision ni affolement, et c'est là un grand mérite à lui reconnaître. De plus, les médecins chargés dans les gares des inspections médicales firent leur besogne avec le plus grand tact; jamais de fonctionnarisme inutile, jamais de mesures vexatoires. On était réveillé au milieu de la nuit par des gens très bienveillants, qui s'informaient de la santé des voyageurs avec une politesse discrète, et il faut plaindre de tout cœur les malheureux docteurs anglais qui ont passé leurs jours et leurs nuits dans des stations inondées d'acide phénique et sur le quai desquelles des désinfectants brûlaient dans de grands feux, occupés à tâter le pouls ou les aisselles à des milliers et des milliers d'Hindous fugitifs.

Avec les années, l'accoutumance est venue; voici près de trois ans que la peste dure aux Indes et les Indiens s'y sont désormais habitués comme aux autres maladies qui les déciment. Bombay a regagné sa population fugitive; les filatures de coton y travaillent comme par le passé et l'Europe inattentive ne s'inquiète même plus des bulletins sanitaires, relatant fidèlement

chaque semaine les nombreux cas de peste, qui se produisent toujours par milliers sur divers points de la Péninsule.

Il n'est jamais commode de parer à une épidémie en pays d'Orient, où les mesures sanitaires ne peuvent manquer de froisser les exigences religieuses ou sociales des populations indigènes. La difficulté s'accroît dans l'Inde du fait de la diversité des nationalités et des religions qui y cohabitent.

Pour désinfecter les lieux contaminés, il faut d'abord pouvoir y pénétrer; or, Hindous et Musulmans, qu'ils soient ou non pourvus de plusieurs épouses, éprouvent une égale répugnance à ouvrir leurs *zénanas* — c'est le nom indien des harems — ou à dévoiler leurs femmes devant les médecins. Par-dessus le marché, les bassins qui servent aux ablutions dans les mosquées sont de perpétuels et intangibles foyers d'infection, tandis que les temples hindous sont munis de mares puantes et sacrées, où les Brahmanes passent la moitié de leur vie à accomplir leurs rites aquatiques sous l'œil affectueux des alligators.

Quand il s'agit d'isolement, c'est encore pire. Le Musulman s'en va bien sans regret à l'hôpital de sa communauté; mais l'Hindou tient à mourir selon les rites, et s'insurge, de toute la force de ses préjugés de castes, contre la promiscuité hospitalière. Voilà des gens auxquels on a appris à se préserver du contact des castes inférieures et qui s'enferment dans la partie la plus intime de leur maison pour y préparer et manger leur repas; toute souillure leur ferait perdre leur caste, c'est-à-dire les laisserait isolés dans une société composée de groupes impénétrables. C'est évidemment là le plus grand des malheurs, et tout leur effort doit tendre à l'éviter; d'où leur horreur naturelle d'un hôpital, où ils seront touchés, où ils se serviront de médicaments et de mets préparés par des mains impures. Le seul moyen serait d'établir autant d'hôpitaux qu'il y a de castes, mais ce moyen même n'est guère pratique, car les Hindous se sont divisés et subdivisés en castes assez menues pour décourager toutes les bonnes volontés.

La sagesse commanderait, en outre, de brûler les cadavres des pestiférés; car l'expérience a

prouvé que l'infection se maintient à travers les années dans la terre des cimetières. Les Hindous n'y voient pas d'inconvénients. Ils ont l'habitude de brûler leurs morts et la famille, accroupie près du bûcher, regarde avec componction le progrès de la flamme. Mais il n'y faut pas penser avec les Musulmans, qui tiennent à être enterrés, ni avec les Parsis, qui préfèrent être dévorés par les vautours attachés à leurs Tours du Silence.

De même, il serait utile de réglementer, voire de prohiber certains pèlerinages, susceptibles de propager ou de développer les épidémies. Les Musulmans ont le mérite de se borner au seul pèlerinage de la Mecque; ceux des Hindous sont multiples. Il y a dans la péninsule nombre de fleuves ou d'étangs où les dieux élisent parfois domicile et dont la visite est méritoire à des époques déterminées. Un bain opportun y lave de toutes les souillures, et il serait cruel de priver les Hindous d'un moyen aussi facile de mettre leur conscience en repos avec la divinité.

Dans ces conditions, pour une raison ou pour une autre, tous les indigènes de l'Inde marquent

un égal empressement à se soustraire aux mesures de désinfection et surtout d'isolement. Au cours de la peste actuelle, les cas ont été dissimulés avec soin et l'administration a dû recourir à de véritables perquisitions domiciliaires, pratiquées avec l'aide de la force armée. On a vu des malades arrachés par leurs proches des mains de la police, et tous les stratagèmes ont été employés sur les chemins de fer pour éviter les inspections médicales.

En présence de difficultés aussi grandes dans le traitement des épidémies, il semblerait que le gouvernement indien dût multiplier les mesures préventives, qui tendraient à améliorer l'hygiène des villes et à développer l'assistance médicale dans les campagnes.

Il y aurait mauvais goût de notre part à mettre en parallèle notre petit Pondichéry avec le majestueux édifice de l'empire des Indes. Les Anglo-Indiens y raillent avec raison un ridicule débordement de fonctionnaires et l'idée pittoresque que nous avons eue d'élever les Tamouls à la dignité d'électeurs; mais il faut convenir que les quartiers indigènes y sont propres et bien

tenus et la conséquence en est que les épidémies de choléra qui désolent constamment le sud de l'Inde y sont presque inconnues.

Les villes de l'Inde anglaise n'ont pas le même mérite; elles sont d'apparence sale et pauvre; et, si Tavernier revenait de par ce monde pour faire un tour aux Indes, il lui serait difficile de s'apercevoir à l'allure extérieure des villes qu'une domination européenne s'est substituée à celle des Grands Mogols ou des Sultans de Golconde et de Bijapour. A l'exception du Maidan et du quartier européen, Calcutta est un pur cloaque; la ville indigène à Bombay, Black-Town à Madras ne valent guère mieux. Quant aux villes de l'intérieur, — Lahore, Delhi, Agra, — elles ressemblent de tous points à nombre d'autres villes de l'Orient qui n'ont pourtant pas encore le bénéfice de faire partie de l'Empire Britannique. Cette négligence absolue à l'égard des villes indigènes paraît élevée chez les Anglais à l'état de principe général, et ils l'ont même importée en Égypte, où, après seize années d'occupation, on attend encore la construction d'égouts au Caire.

Cette négligence ressort d'autant mieux que, pour se conformer davantage à leur conception tout orientale, les Anglo-Indiens ont peuplé les villes de l'Inde de monuments démesurés, où le gothique anglais fait de curieux mariages avec l'architecture musulmane ou hindoue. Les bâtiments de l'Esplanade, la gare de Victoria à Bombay, le Palais de Justice à Madras en sont les modèles les plus colossaux. Naturellement, les princes indigènes, désireux de plaire, et les riches Parsis, ambitieux d'être créés baronets, ont suivi ce brillant exemple, et l'Inde regorge, grâce à eux, de constructions variées et inutiles, qui rappellent constamment par leur masse aux imaginations anglo-indiennes les souvenirs d'empire romain auxquels elles se complaisent. Donc, on a dépensé là beaucoup d'argent, et il eût pu, sans doute, être mieux employé d'autre façon au bénéfice de la santé publique. C'est, d'ailleurs, une observation que l'assemblée nationale indienne s'est permis de présenter modestement à l'examen du gouvernement.

A vrai dire, les mauvaises conditions hygiéniques des villes de l'Inde sont faites pour laisser

assez froids les Anglo-Indiens, qui ont arrangé leur vie afin de la mettre dans la mesure du possible à l'abri des épidémies. L'Anglo-Indien n'habite pas une ville; il demeure dans une « station ». La ville — mettons Bénarès ou Lahore — est plus loin, à quelques kilomètres; elle a sa gare sur le chemin de fer, la station a la sienne. Dans la station, un vaste espace est réservé à la garnison, le plus souvent très faible; ce sont les « cantonnements ». Le reste est occupé par les « lignes civiles »; là sont installés les bureaux de l'administration, la *cutcherry*, et les habitations des rares fonctionnaires et des commerçants européens, plus rares encore. Chacun d'eux possède un large *compound* ou enclos, dans lequel est construit le *bungalow* pour l'habitation. Le tout disparaît sous les arbres, et les maisons sont si espacées qu'on voit rarement celle du voisin. Aussi une épidémie peut-elle dévaster la ville, il y a bien des chances pour que la station soit indemne, étant protégée par son isolement. Si l'infection est apportée dans les cantonnements, plus exposés du fait des petits marchands indigènes

qui y vivent, on en est quitte pour faire camper les troupes. Et l'on peut admettre que la population anglaise, militaire ou civile, dans l'Inde est pratiquement à l'abri des épidémies, et qu'il y a beaucoup plus à redouter pour elle les gastro-entérites résultant d'excès de boisson ou d'autres maladies plus fâcheuses.

Il y a dans tous les endroits un peu importants des hôpitaux et des dispensaires. Sir John Strachey donne, dans son ouvrage sur l'Inde [1], le chiffre de 1 500 établissements de ce genre pour l'ensemble de la péninsule; le chiffre doit même en être plus élevé aujourd'hui. Néanmoins, on observera que c'est assez peu de chose pour pourvoir aux nécessités d'une immense région, contenant près de 300 millions d'habitants.

De même, il y a au chef-lieu de chaque district un chef anglais du service médical; or, chaque district compte souvent plusieurs millions d'habitants répartis sur un immense territoire, et le contrôle de la santé publique y est une bien grosse besogne pour un seul homme.

1. Sir John Strachey, *India*.

Il semblerait donc que la mesure la plus efficace dût consister à former un corps très nombreux de médecins indigènes, que l'on disséminerait dans les campagnes. Or, les Anglais ne paraissent pas s'être préoccupés, outre mesure, de l'éducation médicale aux Indes; c'est sans doute encore chez eux un principe partout arrêté à l'égard des indigènes, car, depuis qu'ils ont mis la main, en Égypte, sur l'École de médecine du Caire, ils l'ont laissée tomber dans le plus complet abandon. Les cinq universités de Calcutta, Bombay, Madras, Allahabad et Lahore délivrent des diplômes de médecins, et l'expérience a prouvé que les Hindous peuvent fournir des sujets très habiles en médecine et surtout en chirurgie; mais les statistiques universitaires témoignent d'un si petit nombre d'étudiants diplômés que ceux-ci doivent à peine suffire au service des hôpitaux et dispensaires; si bien que la grande masse de la population est livrée aux soins des *kabiraj*, qui ont puisé leur science dans les vieilles doctrines sanscrites de l'*Ayurveda*.

CHAPITRE III

Les famines aux Indes : leurs causes et leurs effets. — Étendue de la famine de 1896-97. — Les *relief works*. — Le fonds d'assurance contre la famine.

À tout prendre et n'étaient ses conséquences économiques, la peste bubonique serait pour les Indes un mince fléau. La famine y fait de pires ravages et remplit bien autrement l'Achéron.

On sait que l'Inde est soumise au régime des moussons. Pendant la moitié de l'année, la mousson de sud-ouest apporte l'humidité qui se condense sur les Ghats occidentaux et sur l'Himalaya, pour retomber en pluie de juillet à septembre, sur la côte de Bombay, la vallée de la Nerbudda, le Pendjab et la vallée du Gange. Pendant l'autre moitié, la mousson de nord-est arrose, d'octobre à décembre, Madras et le sud de l'Inde. Les régions les moins favorisées par

les moussons sont : le Sindh, où, faute de pluie, l'Indus fait le même office que le Nil en Égypte, et le plateau du Deccan, qui doit se contenter du surplus d'humidité, non absorbé par les côtes de Malabar et de Coromandel. Le point le plus heureux est Ceylan, dont le massif montagneux se trouve au confluent des deux moussons et qui prélève, en conséquence, double ration de pluie, d'où la splendeur de végétation tropicale qui fait de l'île un des coins les plus merveilleux du monde.

Par ailleurs, l'Inde connaît deux sortes de culture : la culture d'été ou *kharif*, la culture d'hiver ou *rabi*. La première se fait dès la venue des pluies et comprend, selon les régions, le millet, le riz, le maïs, la canne, l'indigo et le coton; la seconde se fait après les pluies, dans la saison fraîche, et comporte le blé, l'orge, le tabac, l'opium et les graines oléagineuses. En choisissant avec soin dans l'une et l'autre culture les plantes à croissance rapide, les meilleures terres peuvent fournir deux récoltes par an. Dans tous les cas, les cultures d'été sont les plus importantes, au point de vue de la vie

même du pays, puisque le millet et le riz forment aux Indes la base de la subsistance pour les hommes et pour le bétail.

Donc, que la mousson vienne à manquer sur un point ou sur un autre, soit en régularité, soit en abondance, c'est la pluie qui fait défaut en temps voulu, la récolte kharif perdue, la récolte rabi compromise, la famine; à l'exception, toutefois, des régions fortunées, qui ont plus de chance d'échapper à ces hasards du fait de la certitude des pluies, ou bien encore de travaux d'irrigation, telles que le Bas-Bengale, la côte de Malabar et certaines parties de la haute vallée du Gange et du sud de l'Inde.

Ces brefs détails de météorologie et d'agriculture suffisent à expliquer pourquoi l'institution des famines aux Indes est aussi vieille que le monde. On parle déjà d'une famine dans le Ramayana, et la population crédule avait attribué ce malheur à la colère des dieux, furieux de voir Rama assez débonnaire pour reprendre sa femme Sita, après son long séjour dans le harem du roi de Ceylan.

Les famines modernes se sont contentées de

causes plus naturelles, mais n'en ont pas fait moins de victimes. Celle de 1770 enleva le tiers de la population du Bengale; en 1866, le quart des habitants mourut dans l'Orissa; en 1876-78, le sud de l'Inde fut dévasté par une famine, qui fit périr 5 millions 1/4 d'individus sur une masse atteinte de 27 millions.

La dernière famine, celle de 1896-97, a été plus générale : elle s'est étendue sur une superficie de 458 000 milles carrés, avec une population de 103 millions 1/2, répartie dans toute la péninsule. La région la plus affectée a été l'Aoudh et les provinces du Nord-Ouest, où la population, particulièrement dense, suit l'exemple des Tamouls du sud et fournit d'habitude à l'émigration des coolies son principal contingent : pendant trois années successives les récoltes y ont été perdues; — puis les provinces Centrales, certaines parties du Pendjab, du Bengale, des Présidences de Bombay et de Madras, du Rajpoutana, du Deccan et même de la Birmanie. En consultant une carte, en verra qu'il n'y avait pas alors une seule province qui fût complètement indemne.

Quand l'Inde gémissait sous des gouvernements d'ignorance ou d'erreur, ceux-ci paraient déjà de leur mieux aux famines, en entreprenant des travaux destinés à permettre au plus grand nombre possible de pourvoir à sa subsistance; c'est ainsi qu'un vizir d'Aoudh fit construire le Grand Imambarah de Lucknow, ce qui vaut à la postérité un monument immense et de mauvais goût dans une ville qui en possède déjà trop de ce genre.

L'administration anglo-indienne s'est bornée à suivre l'exemple des princes indiens, auxquels elle s'est substituée, et, elle aussi, a ouvert des *relief works*. Au commencement de mars 1897, il y avait 3 millions 1/4 d'individus ainsi employés dans les divers chantiers, dont 1 654 000 pour les seules provinces du Nord-Ouest et l'Aoudh. Chacun de ces gens gagnait 1 anna 3/4 par jour, soit 3 sous 1/2 de notre monnaie, et les journaux poursuivaient une longue discussion sur le chiffre exagéré de leur salaire. Ces relief works représentent, en effet, une très grosse dépense pour l'État, auquel la famine de 1876-78 a coûté 11 millions de livres

sterling, bien que le nombre total des gens employés n'ait jamais dépassé 2 571 900.

Celui qui fait le tour de l'Inde, en se servant des voies ferrées et en visitant les grandes villes, ne peut naturellement se faire aucune idée des horreurs d'une famine; partout où passe le chemin de fer, le secours peut être immédiat. La véritable désolation doit résider dans les districts écartés, où le bétail est mort, faute de fourrages, et où les gens, privés de tous moyens de faire connaître leur misère, meurent silencieusement dans les villages ou le long des routes. Une fois la famine passée, et quand on fait le compte, on relève les chiffres épouvantables de mortalité cités plus haut.

L'Inde n'est pas un beau pays. A l'exception des contrées montagneuses, les Nilghiris, dans le sud, les Ghats occidentaux et l'Himalaya, c'est une plaine ou un plateau énorme, monotone et incolore; dans le Deccan, qui est aride, c'est un désert de pierres; et dans les vallées du Gange ou de l'Indus, qui sont cultivées, c'est l'Égypte avec ses plates cultures, sans le Nil ni le « profond désert rose », comme dit M. Pierre

Loti, qui en font tout le charme. Il y a sans doute peu de régions plus vilaines au monde, et cette laideur s'accentuait encore, durant la famine, du fait de la sécheresse générale, de la terre jaunie, des rivières presque vides et des canaux desséchés. Pourtant, dès la saison froide de 1897, l'Aoudh et les provinces du Nord-Ouest, si affectées par la famine, présentaient un aspect plutôt favorable; les champs de blé, d'orge et d'opium y portaient d'abondantes moissons; et ces malheureuses provinces, qui paraissaient toucher au bout de leurs peines, pouvaient compter sur une bonne récolte rabi pour les trois quarts de leur surface cultivée.

Le spectacle des relief works est fort pittoresque, et l'on en rencontrait plusieurs sur les grandes routes de l'Inde; en allant aux cavernes d'Ellora, sur la route d'Aurungabad, dans le Deccan, quelques centaines d'Indiens étaient employés à casser des cailloux pour réempierrer le chemin; à Agra, on construisait un terre-plein, le long de la Djemnah, entre le Fort et le Taj-Mahal; à peu de distance d'Agra, on établissait une route nouvelle, s'embranchant sur celle

de Fatehpour-Sikri. C'étaient de vagues campements en plein champ, où hommes, femmes et enfants travaillaient côte à côte avec une médiocre activité; des morceaux d'étoffe, tendus sur des bâtons, servaient d'abri pour la nuit et quelques vases de cuivre, répandus sur le sol, constituaient la batterie de cuisine de la communauté. Un *mohurrir*, désigné par l'administration, surveillait le travail, et un *baniah* établi sous une étoffe de meilleure apparence que le reste du campement vendait aux travailleurs le riz et le grain nécessaires. Il va sans dire que ces deux autorités finissaient par absorber à leur profit les 3 sous 1/2 journaliers dus à la générosité gouvernementale.

Le gouvernement indien a-t-il fait tout ce qui était en son pouvoir pour parer à la dernière famine? Cela est possible. Mais on doit reconnaître que le fait même qu'une famine aussi énorme puisse se produire à notre époque dans un pays traversé par un réseau de plus de 34 000 kilomètres de chemins de fer, sans que l'administration fasse rien pour la prévenir, et qu'elle se borne ensuite à perfectionner le système des relief works

déjà employé depuis des siècles, produit une impression pénible.

Sir William Hunter[1], qui est une grande autorité sur le sujet de l'Inde, affirme qu'une famine ne peut provenir que d'une succession de mauvaises récoltes : donc le gouvernement ne saurait être pris de court; d'autre part, que le seul problème en matière de famine consiste non point dans la recherche, mais simplement dans la répartition opportune de subsistances sur toute l'étendue de la péninsule. Dans ces conditions, le gouvernement, qui est forcément prévenu de l'existence d'une famine, pourrait, semble-t-il, en écarter jusqu'à un certain point les désastres, en utilisant à l'avance ses chemins de fer pour le transport des grains et en les répartissant dans des dépôts sur les points menacés. Au lieu de cela, le gouvernement indien, à la veille de la famine, n'avait même pas pris soin d'arrêter l'exportation des grains, pour les diriger vers les provinces affamées.

Après la grande famine de 1876-78, on institua

1. Sir William Hunter, *The Indian Empire.*

un fonds d'assurance pour les famines, s'élevant annuellement à 1 500 000 livres. Cette somme, que l'on se procura en créant des impôts nouveaux, devait constituer un excédent budgétaire, grâce auquel on ferait face aux dépenses des famines éventuelles, et, en temps normal, on réduirait d'autant la Dette impériale, pour pouvoir ensuite emprunter plus facilement en cas de besoin. Ces principes étaient excellents; leur application a été moins heureuse. D'abord, les ingénieurs anglo-indiens se mirent à grignoter le fonds de famine pour construire des canaux et des chemins de fer; ensuite, les militaires y puisèrent pour faire la conquête de la Birmanie, la campagne du Chitral et, plus récemment, la petite expédition de Souakim; enfin, tout l'ensemble des fonctionnaires anglo-indiens affectés par la baisse de la roupie obtint des augmentations de traitement. Et c'est à ces emplois généreux que passa l'excédent prévu de 1 500 000 livres.

Les Anglais sont gens d'une infinie gaieté; et l'on s'en rendra aisément compte en comparant les mésaventures du fonds de famine indien

à celles du fonds de réserve égyptien, institué en 1887. A cette date, les Anglo-Égyptiens nous parlèrent avec émotion du triste sort des porteurs de fonds égyptiens, menacés en cas de mauvais Nils. Vite on constitua un fonds de réserve de 2 millions de livres en faveur de ces infortunés. Or, on sait à quoi ledit fonds a servi : on a construit avec lui beaucoup de chemins de fer et ce n'est vraiment pas la faute des Anglo-Égyptiens s'il n'a pas contribué plus tard à payer l'expédition du Soudan.

CHAPITRE IV

Conséquences économiques de la famine et de la peste. — Les *rayat* aux Indes. — Leur condition précaire : le *baniah* et le *zémindar*.

La famine et les épidémies sont des fléaux coûteux; elles entraînent des frais et réduisent les ressources générales du gouvernement indien. L'impôt foncier rend moins; les recettes des chemins de fer, qui sont, pour une grande part, la propriété de l'État, et dont les revenus figurent au budget, sont réduites par l'énorme diminution des marchandises transportées. L'exposé financier qui fut présenté, en mars 1897, au Conseil législatif, par sir James Westland, ministre des finances de l'Inde, prévoyait une moins-value de 2 432 100 Rx[1] pour l'exercice en cours, et de

1. Rx est le signe représentatif de 10 roupies, soit 1 l. st valeur nominale.

436 500 pour le suivant, sur l'impôt foncier; de 1 420 000 Rx et 901 300 respectivement sur les recettes des chemins de fer. En même temps, les dépenses, du fait de la famine, étaient estimées à 1 965 700 et 3 641 200 Rx.

Ces tuiles nouvelles s'abattaient sur les finances indiennes, en un moment où elles se trouvaient déjà dans un état fort précaire, par suite de la baisse des changes. Quand la roupie est tombée de sa valeur nominale de 2 fr. 50 aux environs de 1 fr. 60, il est dur d'être obligé de payer annuellement en Angleterre une somme évaluée à 16 millions de livres sterling d'or, représentant les intérêts d'une dette considérable et les arrérages de pensions, civiles ou militaires, non moins considérables. Aucun budget n'aurait pu résister à un aussi prodigieux accroissement de charges : si bien que le déficit prévu pour l'exercice en cours était de 1 986 900 Rx, et pour le suivant de 2 464 000 Rx.

La famine entraînait d'aussi fâcheuses conséquences pour le commerce extérieur de l'Inde. Dans l'année économique finissant le 31 mars 1897, les importations avaient bien augmenté de

299 lakhs, comparées à celles de l'année précédente; mais les exportations diminuèrent de 967 lakhs, principalement dans les six derniers mois, bien que l'exportation du thé, du jute et du coton se fût accrue de 146 lakhs. Celle du blé et du riz fut réduite en énormes proportions; on exporta moins de 96 000 tonnes de blé contre 500 000.

Crise agricole, crise financière, crise commerciale, voilà les conséquences, s'engendrant les unes des autres, du fait de la famine et de la peste. Là où la famine ne frappa point, la peste vint faire son œuvre de ruine; car les administrations sanitaires de l'Europe durent fermer les pays du continent à la plupart des produits de l'Inde maudite et pestiférée; et ceux qui voulaient lui jouer de mauvais tours eurent tout loisir de se procurer ce petit plaisir; — c'est ainsi que la Russie s'empressa de prohiber sur son territoire l'importation des thés de l'Assam.

Il y a une croyance répandue en Europe que l'Inde est un pays riche et peut facilement supporter les calamités les plus diverses. C'est affaire de s'entendre. Elle comprend les vallées de

fleuves immenses, fertiles, arrosées, peuplées de populations très denses, très dociles, liées à la glèbe par des siècles de traditions agricoles. Quand la moisson a été bonne, la récolte, qui a été bonne en proportion, s'en va vers la côte; Kurrachee exporte le blé; Bombay et Madras, le coton et les graines oléagineuses; Calcutta, le jute et l'indigo. Il y a donc du fret pour les armateurs, des commissions à gagner pour les maisons d'exportation et les banques. Tous ces ports ont des allures prospères, le mouvement de la navigation y est considérable, l'hospitalité y est large et les tableaux du commerce extérieur accusent des chiffres flatteurs. Il n'y a pas à s'élever contre les apparences ni contre les statistiques.

Si maintenant, l'on quitte ces rares points privilégiés, pour pénétrer dans l'intérieur du pays, et franchir l'étroite bande de végétation tropicale, qui en borde les côtes, l'on s'apercevra vite que l'ensemble de la péninsule ne présente pas le même caractère de prospérité.

Nos imaginations se plaisent à envisager l'Inde comme le pays des *Mille et une Nuits*;

nous voulons y voir partout des palais de marbre blanc, rehaussés de pierres précieuses, des cavalcades d'éléphants revêtus de soie et d'or et des maharajahs portant sur leurs turbans tous les trésors de Golconde. La réalité est moins séduisante, et lady Dufferin [1] ne nous a pas décrit l'Inde de tous les jours. Il y a une douzaine de villes qui sont de pures merveilles; jamais l'art musulman, qui a constamment éprouvé le besoin de se fondre avec l'art local, ne l'a fait plus joliment qu'aux Indes; et, par ailleurs, il ne se trouve nulle part un mouvement, à la fois plus amusant ni plus varié, de la vie orientale. Les autres pays d'Orient sont le plus souvent uniformes : le Maghreb est vêtu de blanc; l'Égypte, de bleu; la Turquie, le Caucase, la Perse, de couleurs sombres; l'Inde se pare de toutes les couleurs claires, et il est impossible de traverser en Orient foule plus multicolore.

Le luxe des princes indiens est fait de grandeur et de misère. Des palais démesurés, construits sous l'influence européenne, comme le

1. Lady Dufferin, *Quatre ans aux Indes Anglaises.*

palais de Falaknuma, à Haïderabad, et celui du Gaekwar à Baroda, ou bien à la mode indigène, avec des pavillons multiples, comme ceux du Sindhia de Gwalior et des maharajahs de Jeypore et de Bénarès; mais partout un triste choix de meubles d'importation, des tableaux plus tristes encore et le plus dépenaillé des domestiques. A Constantinople ou au Caire, les palais sont moins énormes, mais on y trouve sans doute plus de goût relatif.

Les campagnes, où vivent les centaines de millions d'Hindous, sont l'image de la plus désespérante monotonie, quand on les parcourt pendant d'interminables journées de chemins de fer. C'est le plateau aride du Deccan, semé de gros blocs de pierre, ou bien les immenses vallées des grands fleuves, plates, infinies, avec une végétation plus ou moins clairsemée de manguiers et de mimosas. Les cours d'eau sont à sec les trois quarts de l'année, et l'on cultive, dans leur lit même, le riz ou les melons d'eau.

Le long du jour, la population agricole — les *rayat* (ce sont les fellahs de l'Inde) — est répandue dans les champs, occupée au constant

travail de puiser l'eau, pour irriguer les cultures, dans des puits profonds, d'où l'eau est élevée par un couple de bœufs à bosse, qui tirent une corde, en descendant un plan incliné. De-ci, de-là, le minaret d'une mosquée ou la pyramide d'un temple hindou indique les villages, composés de maisons en boue, à toit plat, comme les villages égyptiens, dans le Pendjab, ou encapuchonnés de chaume dans le Bengale.

Les hommes sont vêtus d'un *dhuti* blanc, enroulé autour de la taille; les femmes d'un *sari*, de couleur, également enroulé autour de la taille, dont l'extrémité, placée sur le sommet de la tête, forme voile et recouvre le torse nu. Le commerce du village est représenté par un pauvre étal, où les rayat trouvent à se procurer du sel, du riz, des grains, quelques ingrédients de curry, qui forment la base de leur nourriture avec un peu de poisson, parfois de viande, et de vagues pâtisseries. Pour communiquer avec le monde extérieur, les bœufs, aux cornes teintes en rouge ou en vert, sont attelés à une *ekka*, étroite plate-forme placée sur deux roues et recouverte d'une sorte de dôme.

Tel est, d'une façon générale, l'aspect de la campagne indienne. M. le comte de Hübner [1], qui a raconté sa promenade aux Indes, sous l'impression de cette anglomanie militante si générale chez les Autrichiens, s'est extasié sur le contraste entre les apparences prospères de l'Inde anglaise et la détresse des États indigènes. On peut sans crainte offrir un merle blanc à qui relèvera la moindre différence dans les campagnes : le Deccan est aussi désolé, qu'il appartienne au Nizam ou à la présidence de Madras; et, pour parler de régions où la végétation est plus heureuse, le Goudjerate, qui est à l'État de Baroda, n'a rien à envier à l'Aoudh, province britannique.

Pour pouvoir supporter d'aussi épouvantables désastres que ceux qui s'abattent périodiquement sur eux, il faudrait que les rayat pussent disposer de certaines réserves. Or, il ne faut point demander de prévoyance à un Oriental. Tout au plus, l'Hindou possède-t-il un petit capital dans les bijoux multiples, qui ornent les

1. Comte de Hübner, *A travers l'Empire Britannique.*

bras, les chevilles, le nez et les oreilles des femmes de sa famille. Par ailleurs, il ne connaît pas l'économie, et, la connût-il, que les conditions mêmes de sa vie ne lui permettraient pas d'en réaliser aucune.

L'Hindou n'est pas né dans un monde aussi simple que le nôtre : les générations et les siècles ont pris soin de compliquer sa vie. Il se développe sur une terre où les Dieux habitent les eaux et où les Esprits peuplent les arbres, où tout est symbole et où les actions des hommes sont enserrées dans des rites sévères. Les naissances, les mariages, les rites funéraires sont entourés de démonstrations coûteuses et inéluctables. De plus, l'Hindou se voit imposer les services des astrologues, des intermédiaires professionnels pour les mariages; il a besoin d'un théologien pour directeur de conscience et d'un chapelain pour célébrer ses rites domestiques; les ascètes mendiants viennent lui demander l'aumône, et les guides des pèlerins l'entraînent à de lointains voyages.

Comment peut-il résister à tant de nécessités et d'exigences? Il devient promptement la proie

du *baniah*, c'est-à-dire de l'usurier. C'est, du reste, l'éternelle histoire de tous les pays d'Orient où la civilisation européenne, en introduisant des idées plus strictes de justice, a eu pour premier effet de garantir l'usure contre les risques anciens. Au temps jadis, le prince indigène s'employait de temps à autre à faire dégorger le baniah, — *summa injuria summum jus*; — aujourd'hui, le baniah, tranquille et prospère, s'est peu à peu emparé des terres, au point que, sur 100 propriétaires dans la présidence de Bombay, il y a 31 usuriers, 36 dans les provinces du Centre, 46 dans les provinces du Nord-Ouest et 67 dans l'Assam. Or, il n'y en a que 15 dans les États du Nizam et 2 chez le Gaekwar de Baroda [1].

L'usurier était un produit du sol; les Anglo-Indiens se sont contentés de le développer, comme l'ont malheureusement fait, d'ailleurs, la plupart des puissances européennes dans leurs colonies respectives. Par contre, la responsabilité d'une importation nouvelle, encore plus

1. R. W. Frazer, *British India*.

désastreuse pour les rayat, leur revient tout entière.

Les empereurs mongols avaient établi dans leurs provinces des *zémindars*, qui avaient la ferme des impôts, et jouaient à peu près le même rôle que chez nous les intendants de l'ancien régime. La conquête britannique a jugé à propos de les transformer en propriétaires, au détriment des rayat dépossédés, et c'est ainsi que, par le « Permanent Settlement » de 1793, le Bengale a vu fleurir la précieuse institution des « landlords ». De simple agent du fisc, le zémindar s'est réveillé landlord un beau matin; et il a usé de cette faculté nouvelle avec la discrétion de ses congénères européens. Il perçoit sur les rayat la rente de la terre, celle des marchés dans les villages, sans parler d'autres prestations plus ou moins arbitraires, — et cela par l'intermédiaire d'intendants et de gardes doués de la délicatesse coutumière.

Si bien que les infortunés rayat du Bengale sont livrés en bloc aux usuriers et aux zémindars, sous l'œil bienveillant d'une police incer-

taine, et sous la protection d'une magistrature qui bat la breloque, égarée par la multiplicité des faux témoignages. Des mesures législatives prises dans la suite en faveur des rayat semblent avoir quelque peu amélioré leur situation; mais le Trésor indien n'a pas moins le désagrément de percevoir annuellement au titre de l'impôt foncier moins de 4 millions de livres, alors que le revenu total des zémindars du Bengale est évalué à plus de 17 millions. Inutile de dire que le brillant précédent du Bengale n'a pas été suivi dans les autres provinces et que le gouvernement indien y a reconnu la propriété du sol aux rayat ou aux communautés de village, à l'exception de l'Aoudh, où les landlords continuent à s'épanouir, sous le nom de *talukdars*.

Comme on le voit, la situation des rayat de l'Inde est précaire, et la fatalité veut qu'ils se présentent désarmés pour la lutte contre les famines et les épidémies, lorsqu'elles s'abattent sur ces centaines de millions d'êtres humains, naturellement condamnés à la misère et à la ruine. Ce dont il faut peut-être les plaindre le

plus, c'est qu'ils n'ont même pas la consolation de penser que la mort sera la fin de leurs expériences terrestres, et que leurs croyances leur font envisager la certitude de naissances futures sur une terre aussi déshéritée.

CHAPITRE V

Attitude de la « race impériale » vis-à-vis des « races sujettes ». — La méthode anglo-indienne : système fiscal, système politique. — Intervention limitée dans les affaires indigènes.

A bien examiner, les famines et les épidémies ne semblent guère agiter les Anglo-Indiens. Elles creusent des trous dans le budget, ce qui est un mal, et troublent les relations commerciales, ce qui est pire; mais ce sont des maux nécessaires, auxquels est habitué l'empire des Indes, et on les combat sans enthousiasme, à la dernière extrémité, sans grande espérance de succès. Si même le gouvernement indien tient à bien montrer qu'il fait quelque chose, c'est qu'il y a éparses de par le monde certaines idées de civilisation, d'humanité et de christianisme, qui ont été et pourront encore être heureusement

exploitées au profit de l'expansion britannique.

On sent partout le même raisonnement : « Autrefois, la population, décimée par des guerres continuelles, était maintenue dans de justes limites; aujourd'hui, on lui a imposé la *pax britannica* et elle en profite pour se développer outre mesure. Les famines et les épidémies constituent l'indispensable exutoire, en rétablissant l'équilibre. »

Cette manière de voir est assez conforme à la politique généralement adoptée par les Anglais à l'égard des indigènes, partout où la Providence en a placé sous leur domination.

Les Hollandais envisagent un peu les indigènes de leurs colonies comme le cheptel d'une ferme; les Espagnols et les Portugais tiennent à les convertir en catholiques; nous nous acharnons à en faire des Français. Les Russes, profitant de conditions exceptionnelles, parviennent à les assimiler sans délai.

Les Anglais sont à la fois plus habiles et plus pratiques. Ils considèrent les indigènes d'une façon moins absolue, et n'entreprennent point

tout d'un coup de réformer l'ensemble de leur existence. La masse indigène représente avant tout pour eux un élément fiscal et un élément politique; on lui demande donc de produire et de se tenir tranquille, pas autre chose. Le bien-être matériel et le progrès moral sont questions dont on s'occupera plus tard, dans le cours des siècles, et dont la race impériale n'a pas à se soucier de prime abord.

La meilleure preuve de ce fait, la plus proche de nous et la plus tangible, est ce qui s'est passé en Égypte, où un groupe restreint d'agents anglais s'est abattu sur le pays, pour l'absorber selon la méthode indienne. Au lendemain des événements de 1882, les Anglo-Égyptiens se sont contentés d'occuper trois administrations principales : les finances, les travaux publics et la police. Avec la première, ils ont contrôlé toute la vie économique de l'Égypte; avec la courbache et la distribution de l'eau pour les irrigations, ils en ont dominé la vie politique et administrative. Si, plus récemment, ils ont jugé bon d'intervenir dans la justice et dans l'instruction publique, c'est que la situation internationale

de l'Égypte leur a fait saisir le rôle politique de ces deux départements.

Aux Indes, où ils ont les coudées franches, les Anglo-Indiens ont soigneusement restreint le domaine de leur intervention dans les affaires indigènes. Ils ne se sont présentés ni en conquérants brutaux, — ce que nous non plus ne sommes heureusement pas, — ni en dominateurs taquins et en théoriciens fantaisistes, — ce que nous sommes volontiers dans nos colonies. Ils sont arrivés en suppliant les gens de ne rien changer à leurs habitudes. Les Indiens appartiennent à des races que la fatalité historique a condamnées à être constamment conquises ; une fois de plus l'arrivée des Anglais leur a imposé de nouveaux maîtres. Après l'invasion aryenne, scythe, grecque, arabe, mongole est venue l'invasion britannique. Mais cette dernière n'entend les exploiter, ni dans des proportions plus grandes, ni selon des modes différents, et le *collecteur* anglo-indien n'a pas d'autre désir que de suivre les errements des nababs et des vizirs du Grand Mogol.

Les Hindous continuent donc à payer l'impôt

selon les vieilles formules ; bien plus, ils le versent entre les mains d'un *tahsildar* indigène, pour que la race impériale n'ait point l'odieux de la perception. Le grand Akhbar, qui vécut au XVIe siècle et fut l'organisateur de l'empire mongol, établit un système fiscal dont les Anglo-Indiens se sont tout de suite accommodés et qu'ils se vantent même d'avoir adouci. L'impôt foncier et le monopole du sel en forment les principales sources de revenu ; et un chapitre, qui correspond sensiblement à nos contributions indirectes, porte toujours le nom d'*akbari*, en hommage à la mémoire du fondateur.

Une fois que les Hindous ont payé l'impôt, ils n'ont plus d'autre obligation que de vaquer à leurs occupations agricoles ou autres dans la tranquillité la plus profonde, et, pour leur faciliter la tâche, le gouvernement indien met tous ses soins à les surveiller et à les diviser.

Il n'est point de service qui mérite l'admiration au même degré que la police partout où les Anglais se sont chargés du rôle de policiers. Comme organisme administratif, elle fonctionne peut-être avec équité et désintéressement, bien

que les nouvelles de Rudyard Kipling ne la présentent pas toujours sous un aspect aussi favorable. Mais il n'y a pas au monde de plus superbe institution politique; c'est un incomparable service de renseignements, capable d'éventer toutes les rébellions, et, au besoin, de les faire naître.

Les questions de race et de religion offrent une ample matière à troubler les relations humaines. On ne les a jamais mieux étudiées que n'ont fait les Anglo-Indiens, et la science qu'ils ont acquise à ce propos constitue un corps de doctrine nettement établi, que de multiples ouvrages mettent à la disposition des fonctionnaires et des publicistes.

Il y a dans la péninsule des races aryennes et non aryennes; il y a des littératures tamoule, bengali, mahratte, à la reconstitution desquelles le gouvernement s'intéresse avec ardeur. Les communautés musulmane, hindoue, sikh, parsi, jaïnite, etc., sont soigneusement munies de personnalités bien déterminées. Les écrivains anglo-indiens s'appliquent à encourager les Hindous, en leur affirmant que les armes anglaises n'ont point conquis l'Inde sur les Musulmans,

déjà débordés par les races vaincues, mais bien sur les Sikhs et les Mahrattes. Les vieilles querelles entre princes mahrattes et rajpoutes sont délicatement entretenues par les résidents. Et quand, il y a deux ans, il s'agit d'envoyer des Adresses pour le jubilé de l'impératrice des Indes, il fallut voir avec quelle sollicitude touchante la presse anglo-indienne étudiait les conflits de préséance et les rivalités des diverses communautés.

En matière sociale, il va sans dire que la Providence britannique protège à la fois les rayat, les baniahs et les zémindars, également menacés chacun par les deux autres.

Enfin, pour brocher sur le tout et faciliter l'œuvre de la domination anglaise, l'organisation des castes s'est consolidée sur le sol de l'Inde. On rencontre, dans toute l'étendue de la péninsule, des brahmanes, qui vont tout nus, avec des signes colorés sur le front et un fil sacré en sautoir; ils passent leur vie à barboter dans les rivières ou à astiquer les idoles et les symboles très gais qui peuplent les temples hindous. Ces gens-là sont les représentants de l'une des

plus répugnantes aristocraties que le monde ait jamais portées. Pour garder leur situation sacerdotale privilégiée, ils ont sacrifié leurs vieilles croyances védiques à l'unité divine, et leur opportunisme a produit l'abject hindouïsme de l'heure actuelle, qui a introduit dans l'Inde entière le système des castes et admis en échange des centaines de millions de divinités. Dans le cours des temps, les castes se sont subdivisées à l'infini, et il va sans dire que les Anglo-Indiens ne sont pas assez maladroits pour enrayer un mouvement aussi précieux pour leur domination.

En échange de son travail et de sa bonne conduite, l'Indien reçoit-il quelque chose du gouvernement? Il participe assurément à l'outillage économique, — canaux, routes, chemins de fer, — qui a été créé pour développer le commerce de l'empire ; mais, en dehors de cela, la race impériale ne lui rend d'autre service que de l'ignorer, c'est-à-dire de le laisser naître, vivre et mourir à sa guise.

Les Anglo-Indiens s'abstiennent donc d'imposer aux indigènes d'inutiles progrès, qui pour-

raient leur répugner, puisqu'ils ont vécu sans eux depuis des siècles.

Par ailleurs, la population est restée d'une prodigieuse ignorance. 10 0/0 des hommes, 0,6 des femmes seulement savent lire et écrire. Quelques collèges à Indore, à Ajmir, à Lahore, à Bénarès, éduquent les jeunes nobles mahrattes, rajpoutes ou pendjabis, pour leur permettre d'apprécier, quand ils seront grands, les avantages de la civilisation anglaise. Les universités font des *babous*, c'est-à-dire préparent des scribes pour les administrations indiennes. Enfin, plusieurs Écoles d'Arts et Métiers et musées industriels forment des ouvriers pour les étoffes, bois et cuivres qui s'exportent dans tout l'empire britannique.

Le gouvernement indien n'a pas jugé qu'il fût nécessaire de modifier les coutumes indiennes, en prodiguant aux races sujettes une éducation plus générale. Il sait, d'ailleurs, que ce supplément d'instruction servirait à grossir la pluie d'injures qui lui vient constamment de la presse indigène, surtout au Bengale, et à laquelle les Anglo-Indiens sont de trop fine

essence pour ne pas opposer la plus méprisante placidité.

Même indifférence hautaine en matière religieuse. La péninsule est un vaste champ impartialement ouvert à l'évangélisation universelle, et les Anglo-Indiens ont assez le sentiment du peu de valeur des âmes sujettes pour constater sans acrimonie les succès des missionnaires catholiques sur leurs concurrents protestants.

Qu'importent, au reste, tous ces détails à la race impériale? L'Inde est un inépuisable réservoir d'hommes et fournira toujours des *khitmatgars* aux pieds nus pour servir à table, des *saïs* pour les écuries, des *shikaris* pour la chasse et d'innombrables rayát qui continueront à creuser les sillons paternels, en ressassant les uns contre les autres leurs rancunes séculaires, sous le contrôle affectueux de la police anglaise.

CHAPITRE VI

Organisation de la puissance anglaise dans l'Inde. — Expériences de la rébellion de 1857. — État d'esprit des Anglo-Indiens.

On a vu la répugnance qu'éprouvait toujours la colonisation britannique à intervenir dans la vie indigène. Cette répugnance résulte d'un parti pris politique fort sage et d'une hauteur dédaigneuse, moins louable, propre à la race impériale. Elle provient également aux Indes d'un certain sentiment de crainte.

On dirait que l'Anglo-Indien marche constamment sur des œufs et n'ose pas toucher les indigènes sans mettre de mitaines. La peste actuelle en a fourni de frappants exemples. Il tombe sous le sens que la première mesure à prendre devait être de localiser le fléau, et, notamment, d'empêcher son exportation à la

Mecque, point de rendez-vous de toutes les épidémies. Or, les camps d'isolement, les inspections médicales n'ont été organisés qu'à la dernière extrémité, et il a fallu la croix et la bannière pour décider le gouvernement indien à interdire le pèlerinage. Il consentit tout d'abord à la seule concession de fermer au départ des pèlerins le port de Bombay, tout en laissant ouverts ceux de Madras et de Calcutta; ce fut la Conférence de Venise et la mobilisation de l'opinion européenne tout entière qui finirent par lui imposer une mesure radicale. Encore fallait-il voir les précautions avec lesquelles ladite mesure fut annoncée aux intéressés, en quels termes, à la fois émus et respectueux, on s'abritait derrière l'autorité du Khalife, qui, lui aussi, avait interdit le pèlerinage. Et c'était chose curieuse de comparer les termes pleins de déférence dans lesquels on parlait du Sultan aux Indes, tandis qu'à Londres la presse anglaise le couvrait d'injures.

Les raisons d'un semblable état d'esprit sont évidentes. L'Anglais ne peut pas s'épanouir aux Indes comme dans ses autres colonies, où

il se fait un home agréable et se repose dans la sécurité absolue que lui donne la domination de la mer. Le malheur veut que l'empire indien soit une puissance continentale et qu'il ne suffise pas, pour le tenir, de posséder la suprématie maritime.

C'est chose assurément merveilleuse que l'organisation de la puissance britannique dans l'Inde; mais si l'on y contemple le plus splendide édifice d'habileté politique qu'ait construit nation au monde, l'on ne ressentira nulle part l'impression de la force. Comme nombre, la population civile anglaise y est minime et ne dépasse pas 90 000 individus. Excepté dans les ports et les très grandes villes de la péninsule, l'Anglais est invisible à l'œil nu. La garnison britannique atteint environ 75 000 hommes, auxquels se joindrait, en cas de besoin, le corps des volontaires, qui comprend 26 000 hommes, soit, en tout et pour tout, 101 000 baïonnettes anglaises, réparties sur un territoire grand comme l'Europe entière, à l'exception de la Russie.

Comme de juste, ces troupes sont inégalement

distribuées, selon l'importance stratégique ou le degré de soumission des régions qu'elles occupent. Tout le sud de l'Inde est tenu par le camp retranché de Bangalore, dans le Mysore; et le Deccan, par celui de Secunderabad, à quelques milles de Haïderabad. Ce sont là, de même que le Bengale, pays tranquilles, où l'on n'a pas jugé nécessaire d'entretenir de gros effectifs. La masse principale de l'armée doit être groupée dans le Pendjab et la vallée de l'Indus, pour défendre la route traditionnelle des invasions. Quant au reste du pays, c'est-à-dire la vallée du Gange, l'Inde centrale et le Rajpoutana, il comporte une série de stations militaires échelonnées sur les grandes routes de Bombay à Calcutta, de Bombay à Delhi et sur le Grand Trunk Road de Calcutta à Delhi, Lahore et Peshawer. L'Inde britannique s'est fait céder par les États indigènes, disséminés dans ces régions, tous les territoires ou points stratégiques importants qui dominent l'une de ces trois routes, de façon à y conserver la sécurité et le contrôle des communications.

Il va sans dire, qu'avec une semblable orga-

nisation militaire, et en temps normal, les 75 000 hommes de troupes anglaises, appuyés par un effectif double de troupes indigènes, possédant, en outre, les avantages d'un réseau de chemins de fer et de télégraphes soigneusement établi, peuvent promptement réprimer toute rébellion locale, pour étendue qu'elle puisse être.

Il faut, cependant, prévoir qu'il n'en irait plus de même, le jour où cette organisation militaire, très savante, mais très faible, viendrait à subir la poussée de centaines de millions d'Hindous, unis dans un commun effort, et il est probable qu'alors la domination britannique ne pourrait plus se maintenir, pour un temps tout au moins, en dehors d'une série de points, déjà fortifiés en prévision de pareille éventualité, tels que Delhi, Agra, Cawnpore, Lucknow, Allahabad, etc.

Aussi comprend-on que tout l'effort du gouvernement, tant à Calcutta qu'à Londres, tende à écarter ce danger suprême d'un soulèvement général et qu'on ait dû y envisager les diverses circonstances susceptibles de le provoquer.

Comme il peut résulter d'une intervention extérieure, les Anglo-Indiens ont fait prévaloir le système des États-tampons, qui préservent la péninsule du contact immédiat d'autres puissances militaires et constituent, en outre, de précieux écrans, propres à arrêter la pénétration des influences étrangères. D'autre part, la politique constante du cabinet de Londres a pour but de maintenir intact un prestige dont la diminution ou la perte pourrait avoir sur la tranquillité de l'Inde une répercussion immédiate. Enfin, les agents anglo-indiens se livrent à un incessant travail pour exaspérer parmi les indigènes les divisions et les rancunes, et les empêcher de se réunir dans une aspiration commune et sous un chef commun.

La rébellion de 1857[1] a appris aux Anglo-Indiens qu'un soulèvement, atteignant d'énormes proportions, pouvait également se produire, d'une façon en quelque sorte spontanée, sans pression extérieure, sans perte de prestige pour l'Angleterre, sans aspiration nationale, sans

1. Holmes, *A History of the Indian Mutiny*

direction unique, mais simplement comme résultante d'une série de fautes, de négligences et d'erreurs commises par le gouvernement indien.

Les événements de 1857 ont été une dure leçon; ils ont frappé les Anglo-Indiens dans leur vie et dans leurs intérêts, mais ils les ont surtout touchés dans leur orgueil. Pendant de longs mois, des représentants de la race impériale, des femmes et des enfants ont été à la merci des races sujettes, et c'est cet humiliant souvenir que le monument construit sur le Ridge à Delhi, l'église commémorative et le puits de Cawnpore, enfin, les ruines de la résidence, à Lucknow, sont chargés de rappeler aux générations futures. Si l'on veut se rendre compte de ce sentiment de colère impériale, il suffit de lire le livre de sir George Trevelyan [1], qui nous a raconté le drame de Cawnpore. Certes, les détails en sont horribles; il y avait là un millier de malheureux Anglais, qui ont fait une défense admirable et ont dû souffrir, physiquement et moralement, tout ce qu'il était

1. Sir George Trevelyan, *Cawnpore*.

humainement possible de souffrir. Le simple récit du siège suffit pour émouvoir la pitié. Mais sir George s'est arrangé pour nous peindre le caractère impérial de ses héros avec un tel luxe, voire une telle naïveté de traits, qu'on en vient malgré soi à trouver quelque excuse aux cruautés et aux trahisons de Nana Sahib.

Quoi qu'il en soit, l'impression a été durable, et l'expérience n'a pas été perdue. On peut dire que, depuis lors, tous les motifs de mécontentement, toutes les erreurs, qui avaient permis, en 1857, la réunion dans un mouvement commun d'Hindous et Musulmans, de cipayes et rayat, du Grand Mogol, de Nana Sahib et de la Rani de Jhansi, des rajahs de l'Inde centrale et des grands propriétaires de l'Aoudh, ont été étudiés avec un soin jaloux, réparés ou écartés. La proportion des castes a été sagement dosée dans les régiments indigènes; il n'y a plus sous les armes que deux indigènes pour un Anglais, et l'artillerie tout entière se trouve entre les mains britanniques. Les *taloukdars* de l'Aoudh ont reçu quelques satisfactions dans leurs grands domaines et les États indigènes ont désormais

perdu toute crainte d'être absorbés par l'Inde anglaise. Au lieu de les faire disparaître, le gouvernement indien tend plutôt à les rétablir; c'est ainsi qu'il a reconstitué les États de Mysore et de Baroda.

Or, ce qui avait donné au soulèvement de 1857 un caractère à la fois si dangereux et si général, c'était la croyance partout répandue dans la masse indigène, aussi bien hindoue que musulmane, à la volonté du gouvernement de procéder à une réforme sociale et religieuse de la péninsule, croyance qui avait donné naissance à la fameuse histoire des cartouches. Sous la crainte née d'un tel précédent, les Anglo-Indiens ne cessent de marquer une préoccupation constante qu'une croyance analogue puisse prendre à nouveau racine dans l'esprit des races sujettes; et c'est ce qui explique, en grande partie, leur répugnance à adopter toutes mesures qui risqueraient de froisser, fût-ce légèrement, les préjugés religieux et sociaux des indigènes.

Est-ce l'effet de semblables préoccupations, de pénibles souvenirs ou de fâcheux pressentiments? Toujours est-il que l'on relève chez les

Anglo-Indiens, dans leurs conversations, leurs journaux et leurs livres, une impression infinie de tristesse. L'Inde est le pays des regrets, « the land of regrets »; c'est le nom que lui donnent les fonctionnaires et les officiers désabusés. « Marie! mère de miséricorde, pourquoi diable persistons-nous à conserver cette contrée mélancolique? » demande Térence Mulvaney, l'un des trois soldats dont Rudyard Kipling aime à nous communiquer les points de vue.

L'Anglo-Indien est bien logé, grandement tout au moins. Il a de beaux clubs, des champs de course bien tenus; il danse tant qu'il peut, et se réunit le plus possible dans les gymkhanas et les skye-meetings. Il a, en outre, pour se distraire, le polo, la chasse au tigre et le pig-sticking. Quand il voyage, il installe son lit dans des wagons confortables, où il peut même prendre son bain en cours de route, ou dans les dak-bungalows, qui sont certainement, avec celles des principales routes du Caucase, les maisons de poste les mieux aménagées du monde. Lors de la saison chaude, il se transporte, avec les affaires de son district, à la *hill station*, corres-

pondante à sa station dans la plaine. Enfin il éprouve, à toutes les heures de sa vie, le charme d'une existence impériale.

Il paraît que tout cela ne suffit pas à faire le bonheur. Sir Mortimer Durand, qui, après avoir appartenu au service civil, est aujourd'hui ministre d'Angleterre à Téhéran, a écrit un joli roman intitulé : *Helen Treveryan*, pour raconter la vie anglo-indienne et, non sans amertume, en exposer la misère. La baisse de la roupie a réduit la séduction des appointements; un fâcheux préjugé social règne dans la métropole contre les coloniaux; les questions de santé, d'éducation et d'établissement des enfants soulèvent une série de douloureux problèmes. Enfin, l'esprit public en Angleterre, déjà gâté par Macaulay, qui s'était permis d'écrire des choses pénibles sur le compte de Clive et de Warren Hastings, est perverti davantage encore par un petit groupe de radicaux qui introduisent au Parlement les revendications indigènes et trouvent que tout ne va pas pour le mieux dans la meilleure des Indes possibles.

Que l'on ajoute à cela l'agacement progressif

des membres du service civil, destinés à finir obscurément leur carrière comme commissaires dans une division de l'intérieur, ou des officiers de l'Indian Staff Corps, qui termineront leurs jours, avec le grade de colonel et une pension de 1 000 livres, dans quelque trou pas cher du continent. L'Indian Civil Service joue un peu dans les familles anglaises de la classe moyenne le même rôle que l'École polytechnique chez nous; il présente les mêmes difficultés et provoque les mêmes espérances; il est naturel qu'il expose aux mêmes désillusions.

Enfin, les affaires indiennes n'ont plus, à notre époque, rien de passionnant. La conquête, l'organisation du pays sont choses faites. Les Anglo-Indiens ont pour unique besogne de maintenir la situation acquise et de prévenir tout ce qui pourrait la compromettre. Ils remplissent la tâche de sentinelles vigilantes, avec peu de profits à gagner et beaucoup de coups à recevoir. A l'heure actuelle, on ne recueille plus de lauriers dans la péninsule; les favorisés sont en Égypte et dans l'Afrique australe, où se déve-

loppe la lutte pour l'expansion de l'Empire Britannique.

C'est sous l'empire de ces sentiments que sir Mortimer Durand est aussi amer. Rudyard Kipling dissimule mal sa mélancolie avec un scepticisme railleur; ses héros britanniques n'ont point l'apostolat joyeux. Les journaux de l'Inde, qui sont peu nombreux, mais généralement bien faits, participent de la même impression. On ressent, à les lire, la vague et constante inquiétude du lendemain, qui pénètre la communauté anglo-indienne. Hantée de l'idée du péril extérieur sur la frontière du Nord-Ouest, la presse de l'Inde n'a point le jingoïsme qu'on pourrait croire et critique la politique anglaise avec une clairvoyance attristée.

CHAPITRE VII

Mouvements indigènes dans l'Inde. — L'Inde est l'extrémité Sud-Est de l'Islam. — Les Hindous : les Bengalis de Calcutta et les Mahrattes de Pouna. — La communauté musulmane. — Ses griefs contre la domination anglaise.

En même temps que la peste et la famine une certaine fermentation se produisit dans l'Inde, en des lieux multiples et pour des causes variées. La peste et la famine, les mesures qu'elles avaient provoquées, ne pouvaient manquer d'amener quelque surexcitation dans les esprits; mais il importe de noter également les raisons permanentes d'un état de choses, qui affecte de très près l'avenir de la domination britannique. Car, le jour, considéré, à tort ou à raison, par les Anglo-Indiens comme inévitable, où une invasion nouvelle débordera dans la vallée de l'Indus, empruntant la route jadis suivie par les Aryens, les Grecs, les Afghans et les Mongols, il crève

les yeux que les destinées impériales des Anglais dans la péninsule seront à la merci de la fidélité des races sujettes; en attendant, c'est de cette même fidélité que dépend leur repos.

Tout d'abord, il faut se mettre dans la tête que l'Inde ne se rattache pas encore à l'Extrême Orient ni ne forme par elle-même un système indépendant. On doit la considérer simplement comme l'extrémité Sud-Est de l'Orient; elle fait partie de l'immense domaine jadis envahi par l'Islam et participe des mêmes caractères généraux. Comme dans le reste de l'Orient, les invasions primitives s'y étaient superposées sans se confondre, et l'habileté des brahmanes n'était parvenue à lui donner que l'apparence de l'unité, en la recouvrant du léger vernis de l'hindouïsme. Les races hindouïsées de l'Inde se sont comportées à l'égard de l'invasion musulmane comme les races christianisées de l'Orient méditerranéen, à cette différence près que la conquête, s'exerçant contre des idolâtres, fut plus impitoyable, et que, d'autre part, la force d'expansion de l'Islam s'était beaucoup atténuée à son arrivée dans la péninsule. Au lieu d'une marée débor-

dante, ce n'y fut plus qu'un fleuve se divisant avant de se perdre dans les sables.

Pendant ses huit siècles de durée, la domination musulmane eut des fortunes diverses. Compacte, quand il y avait une poigne solide à Delhi, les moindres faiblesses du pouvoir central amenaient une décomposition rapide au profit de gouverneurs de provinces, mis en goût d'indépendance, ou de nationalités hindoues, douées de qualités militaires. C'est d'une décomposition semblable dont les Anglais profitèrent pour fonder leur empire aux Indes.

Donc, il n'y a pas plus aux Indes qu'ailleurs en Orient de lien national pour réunir tous les habitants de la péninsule; les groupements politiques y sont factices; les races et les langues s'y enchevêtrent. L'hindouïsme même est une doctrine trop flottante pour créer un lien religieux solide. Les mouvements qui s'y produisent ne peuvent avoir qu'un caractère local.

Au contact de l'Europe, certaines races indiennes se sont particulièrement développées. Au premier rang, les Bengalis. Souples et insinuants, leurs *babous* ont envahi les administra-

tions, et ils ont même forcé la porte du service civil. Ils écrivent des drames passables et d'excellents romans; ils se sont attelés à la tâche ingrate d'épurer leur religion, en la ramenant au théisme primitif de la période védique. La presse de Calcutta est violente; elle trahit les impatiences de gens qui servent en sous-ordre et s'estiment dignes de plus hauts emplois. Il y a plus de 71 millions de Bengalis, et les revendications de telles masses pourraient être dangereuses, si le bain de vapeur constant, dans lequel elles vivent, n'avait point éteint leur énergie. Lors de la rébellion de 1857, le Bengale bougea si peu que rien; il n'y a point de Bengalis dans l'armée, et le gouvernement indien les considère comme si inoffensifs qu'il se borne à maintenir quelques milliers d'hommes à Calcutta et de vagues garnisons sur le Grand Trunk Road ou la frontière du Népaul. On peut en dire autant des Tamouls, qui habitent dans le sud de l'Inde et notamment à Madras. Ils participent des mêmes aspirations que les Bengalis, s'appliquent aux mêmes efforts et sont rendus impuissants par la même faiblesse.

Dans leur ensemble, les 210 millions d'Hindous ne paraissent point posséder de facultés de rébellion bien redoutables. Quand des gens ont subi docilement, pendant des siècles, tous les conquérants possibles, il y a peu de chances de les voir renoncer à une habitude aussi invétérée. Leur système de castes les divise, et les brahmanes, qui exercent sur eux la principale influence, sont contents de leur sort, tant qu'un système aussi favorable continuera à se maintenir. Ils ne sont point tous de la même race et ils parlent des langues différentes. Ils s'occupent soigneusement à astiquer leurs idoles, à célébrer leurs rites et à s'enguirlander de fleurs. Leurs mœurs sont si douces qu'une de leurs sectes, les jaïnites, s'applique à nourrir les petits oiseaux et à recueillir les animaux malades dans des hôpitaux spéciaux. On remarque, au reste, dans toute la péninsule, la familiarité la plus affectueuse entre les hommes et les bêtes; les bœufs, les singes et les éléphants vivent dans les temples et l'on passe, sur les routes, à côté d'antilopes, de singes ou de paons, qui vous voient venir sans effroi. La religion hindoue apprend

que le monde est une succession d'apparences éternellement fuyantes et qu'il faut employer sa vie à améliorer son sort en vue de naissances futures. Ce sont là des doctrines qui facilitent la tâche des gouvernements. De plus, la plupart des Hindous ne sont pas habitués au maniement des armes et seraient fort empêchés en cas de révolte.

Il en est, cependant, qui ont des qualités militaires. On connaît les Sikhs du Pendjab, qui portent une longue barbe en éventail, dont les extrémités se relèvent sous le turban. C'est une secte que les persécutions des Mongols ont rendue batailleuse; mais le souvenir même de ces persécutions les rattache à la domination britannique. Ils demeurèrent fidèles en 1857, comme la vieille féodalité rajpoute, qui a tenu tête aux invasions musulmanes, le long du désert du Sindh. A cette époque, la seule nationalité hindoue qui se leva tout entière, ce furent les Mahrattes. Établis dans la montagne, le long des Ghâts occidentaux et des monts Windhyas, ils ont gardé une bonne part de vigueur et d'énergie. Au siècle dernier, ce fut la Confédération

mahratte qui secoua le plus rudement l'empire de Delhi, et leurs aventuriers se taillèrent des principautés dans toute la péninsule; ce sont des gens capables de tuer et de se faire tuer. Il en résulte que Pouna, leur capitale, est l'unique foyer dangereux d'agitation hindoue, parce que l'action peut suivre les idées qui s'y développent. C'est chose qui n'arrivera jamais avec les Bengalis de Calcutta; tout au plus, leurs revendications pourront-elles faire pénétrer un ferment de colère chez d'autres races, douées d'un moindre esprit naturel, mais de qualités plus solides...

Arrivons aux Musulmans. Ils sont une soixantaine de millions, groupés en deux masses principales : l'une dans le Pendjab et sur la frontière afghane, l'autre dans le Bengale, où ils forment une grande partie de la population des campagnes. Dans les provinces du Nord-Ouest et l'Aoudh, qui furent le centre de la rébellion de 1857, ils occupent les villes; on en trouve un certain nombre disséminés dans les autres régions. Ce sont, pour la plupart, des Turcomans ou des Afghans, amenés par la conquête; des

Hindous islamisés pour échapper au système des castes, et des aborigènes négligés par l'hindouïsme, comme les habitants du Bengale oriental. Il y a aussi une petite proportion de Persans, introduits dans l'administration par les empereurs mongols. Les Musulmans sont franchement détestés des Hindous, et il va sans dire que les Anglo-Indiens ne découragent pas ce sentiment; ils font, le plus souvent, bande à part, et leurs représentants se sont même retirés de l'Assemblée nationale indienne. Mais ils n'en ont pas moins le prestige que donnent la dignité de vie, la force de caractère, propres à toute communauté musulmane, et le souvenir de leur longue domination.

En parcourant l'Inde entière, pour trouver l'hindouïsme marquant le pays de son empreinte souveraine, il faut descendre au sud de Madras chercher les grands temples de la vallée du Cavéry, ou traverser les désolations de l'Inde centrale et du Rajpoutana. Les sanctuaires jaïnites se cachent dans le mont Abou et la presqu'île écartée du Kattywar. Partout ailleurs, l'Islam s'impose; le chétif temple hindou s'efface

devant la mosquée triomphante, et, même dans la ville sainte de Bénarès, la mosquée d'Aureng-Zeb domine la longue ligne des Ghâts. On a l'impression que l'Islam est aussi bien chez lui dans l'Inde qu'en Turquie ou en Égypte, et que c'est sa civilisation qui a mis sa marque sur le pays. Et il n'aurait, certes, pu y mettre marque plus glorieuse. Il ne faut point seulement parler des grandes mosquées impériales de Lahore, Delhi et Agra; elles ne valent peut-être pas celle de Cordoue. D'autre part, il y a sans doute d'aussi belles mosquées à Tlemcen, au Caire, à Brousse et à Erivan qu'à Bijapour et à Ahmédabad. Mais la véritable merveille est le travail du marbre blanc, creusé en moucharabiehs, incrusté de pierres précieuses dans les tombeaux et les palais et dont la blancheur se détache sur le grès rouge des monuments mongols.

L'Islam a, en outre, rendu à l'Inde un service moins éclatant, mais plus utile : il lui a donné une langue commune. On parle le persan dans les cours indiennes, et, à travers toute la péninsule, on comprend l'hindoustani : c'est un idiome qui s'est progressivement constitué dans les

camps des armées conquérantes et qui forme un heureux mélange des langues indigènes avec l'arabe et le persan.

La communauté musulmane avait un chef naturel; c'était le faible successeur des Grands Mogols, qui continuait à vivoter à Delhi. Les Anglo-Indiens profitèrent des événements de 1857 pour le déporter à Rangoon, où il mourut peu après; de plus, l'officier, auquel ses fils s'étaient rendus, se rappela à temps le côté politique de l'affaire et leur fit sauter la cervelle. Les Musulmans n'ont donc plus que des chefs religieux; ce sont les docteurs de la loi, les *maulavis*, qui résident dans les principales villes des provinces du Nord-Ouest, surtout à Delhi.

Ce siècle a vu se produire chez les Musulmans de l'Inde un mouvement religieux fort curieux; il échappa, pendant près de cinquante ans, à l'observation du gouvernement indien, et révèle nettement les facultés d'organisation et de combativité de l'Islam dans la péninsule. Un certain Saïd Ahmed, qui s'était imprégné, lors d'un pèlerinage à la Mecque, des doctrines de la secte ouahabite, s'avisa de prêcher aux Indes la

réforme de la religion musulmane, fort déchue de sa pureté première par le fait de son long contact avec l'hindouïsme. Le nouveau Mahdi réussit si bien qu'il parvint à établir toute une organisation administrative et fiscale en dessous de l'administration anglo-indienne. Ses missionnaires parcoururent la péninsule, et il nomma à Patna quatre Khalifes pour surveiller tout l'ensemble du système. Quant à lui, il alla s'établir dans la vallée du Swat, là où l'Indus n'est point encore sorti des montagnes et où se trouve précisément le centre des troubles fréquents qui agitent la frontière du Nord-Ouest. De cette forteresse, Saïd Ahmed et ses successeurs tombèrent à bras raccourcis sur les infidèles de la plaine à la tête d'une armée que lui fournissaient les diverses provinces de l'Inde, grâce à un recrutement savamment agencé. Il fallut deux campagnes pénibles, en 1863 et 1868, pour disperser ces bandes, qui comptaient jusqu'à 60 000 hommes, et une série de procès révéla, à la stupeur des Anglo-Indiens, qu'une rébellion organisée existait à leur insu depuis un demi-siècle et que tous les docteurs de l'Inde et de la

Mecque s'étaient employés, pendant ce temps, à discuter théologiquement sur la légitimité de la révolte.

Aujourd'hui, il est beaucoup question du Sultan aux Indes : les événements amenés par la dernière crise orientale y ont produit une impression considérable; on a prié dans les mosquées pour le triomphe de l'Islam, on s'est réjoui de ses victoires; des réunions de Musulmans ont voté des motions suppliant le gouvernement anglais de ne point se départir de sa politique traditionnelle et de continuer à défendre l'intégrité de l'empire ottoman. Il se pourrait que la communauté musulmane de l'Inde, n'ayant plus sous la main ni Grand Mogol ni Mahdi, s'apprêtât à rechercher une direction du côté de Constantinople. La chose serait d'autant moins étrange que 95 0/0 sont Sunnites et pratiquent, tout comme les Turcs, le rite hanéfi. Dans ce cas, l'Angleterre pourrait être amenée à faire d'utiles réflexions sur la perte de son influence à Constantinople et les dangers de sa politique égyptienne.

Et les Musulmans de l'Inde sont d'autant plus

à redouter qu'ils ont de sérieux griefs à invoquer contre la domination anglaise. Warren Hastings s'était appuyé sur les Musulmans pour l'administration du Bengale et avait fondé un médresseh à Calcutta. Ses successeurs n'ont point suivi cet exemple, préoccupés de relever les Hindous contre cette race obstinée, fière dans la défaite, entêtée dans sa religion et prête à se faire tuer le jour des rébellions éventuelles. Il en résulte qu'il n'est probablement point de Musulmans sous une domination européenne plus maltraités que ceux de l'Inde; et, bien que cette politique se soit beaucoup atténuée, elle n'en a pas moins produit d'effets durables. Le Musulman, jadis le maître du gouvernement, de l'administration, de l'armée et des finances, est désormais broyé par un organisme, où l'Hindou a été assez habile pour s'installer de prime abord, et l'usurier hindou absorbe les derniers restes de sa splendeur passée. L'école gouvernementale est une école sans Dieu; le Musulman l'évite; le voilà donc sans instruction et incapable d'aborder les fonctions publiques que les Hindous détiennent en grande majorité. On lui a pris ses fondations

pieuses; la Resumption Law a confisqué les vakoufs du Bengale et l'on a vu ce fait inouï qu'un legs musulman ait été employé à doter le collège anglais d'Hooghly. On lui a bien laissé sa loi pour les questions du statut personnel; mais, en 1864, le gouvernement s'avisa de ne plus nommer de cadis pour l'appliquer[1]. Si bien que les Musulmans n'ont guère d'autre ressource que l'armée, où ils servent en assez grand nombre et forment un tiers de l'effectif total, principalement dans la cavalerie.

Comme on voit, il n'y avait pas de moyens plus efficaces pour frapper au cœur une communauté musulmane, et il est naturel que les Musulmans de l'Inde aient gardé au fond d'eux-mêmes contre les Anglo-Indiens une rancune persistante.

1. Sir William Hunter, *The Indian Musulmans.*

CHAPITRE VIII

Questions relatives à la frontière du Nord-Ouest. — Les Russes et la route traditionnelle des invasions dans l'Inde. — L'Afghanistan constitué en État-tampon. — Politique du gouvernement indien à l'égard des Afghans. — La « frontière scientifique ». — La *Forward Policy* et les derniers soulèvements des Pathans.

Les épidémies et les famines, avec leurs conséquences budgétaires et économiques, voire la désaffection des races sujettes, sont pour les Anglo-Indiens de minces soucis, comparés à ceux que leur procure l'ensemble des problèmes relatifs à la frontière du Nord-Ouest.

Assurément, les tribus montagnardes, qui prirent le parti, dans l'été de 1897, de tenter un soulèvement quasi général, étaient destinées, malgré leur brillante résistance, à subir la loi du vainqueur. Mais le succès des armes britanniques, bien qu'acheté fort cher, n'en restera

pas moins éphémère, en ce sens que la solution intervenue a grandes chances d'être encore une fois une solution précaire, incapable de créer sur la frontière un état de choses stable et définitif. Aussi bien la question est-elle beaucoup plus complexe que celle soulevée par les rapports de quelques tribus belliqueuses avec l'empire des Indes. Après comme avant leur soumission, la communauté anglo-indienne envisage l'avenir avec la même nervosité craintive, les mêmes cauchemars troublent ses nuits, et elle continue à suivre avec une anxiété fébrile les intrigues qui peuvent se nouer à Caboul ou les moindres mouvements réalisés dans l'Asie centrale.

Depuis que le monde est monde, l'Inde a pris l'habitude d'offrir, par sa frontière du Nord-Ouest, une route traditionnelle aux invasions; c'est par là que les diverses races asiatiques ont successivement pénétré dans la péninsule, et, à peine installée à Delhi, la race conquérante voyait poindre, par-delà l'Hindou-Kouch, les bandes faméliques, dont la descendance devait la déloger un jour. En 1761, une armée afghane

battait à plates coutures les Mahrattes sur le même champ de bataille de Panipat, dans le Pendjab, où, depuis l'antiquité la plus reculée, envahisseurs et envahis avaient coutume de régler le sort de l'Inde. Ce fut la dernière invasion asiatique; leur force d'expansion était brisée et devait reculer devant l'invasion européenne, qui s'était effectuée par mer, dès le XVI[e] siècle. Portugais, Hollandais et Français étaient successivement éliminés par l'Angleterre, qui, devenue maîtresse incontestée de la mer, s'établissait dans l'empire indien. Elle eût pu, dans ces conditions, y dormir sur les deux oreilles, si les développements rapides d'une grande puissance européenne en Asie n'avaient fait brusquement réapparaître, dans la deuxième moitié de ce siècle, l'éventualité d'une invasion par la frontière du Nord-Ouest.

Il n'est jamais agréable d'avoir sur ses frontières un voisin puissant; mais les Anglo-Indiens ont deux raisons, à eux spéciales, de redouter un trop étroit voisinage avec les Russes.

Si, en effet, il prenait plaisir à ceux-ci de descendre dans la vallée de l'Indus, ils dispose-

raient, à cet effet, de ressources militaires considérables, réunies dans le Turkestan, et surtout au Caucase, avec les réserves que peut fournir un pays, dont l'armée permanente compte 850 000 hommes. La voie de la Volga et de la Caspienne, le chemin de fer de l'Oxus leur fourniraient des communications sûres et rapides; deux embranchements pénètrent même jusqu'à l'oasis de Penjdeh, sur la route de Hérat, et vers le Turkestan afghan, sur celle de Caboul.

Par ailleurs, les Russes prendraient pour base d'opérations une contrée peu peuplée, facile à maintenir et dont les indigènes sont entièrement soumis. L'Asie centrale n'a pas plus de 7 millions d'habitants et les Sartes ou les Tadjiques, qui en peuplent les parties cultivées, ne paraissent pas avoir plus de facultés agressives que leurs congénères, Indiens ou Égyptiens, déprimés par l'humidité des grandes vallées d'irrigation; seuls, les Turkmènes, épars dans les oasis de la Transcaspienne, sont doués de facultés guerrières; mais ils dépassent à peine 300 000, et leur fidélité douteuse constituerait un faible danger.

En face, les Anglo-Indiens mettraient en ligne 75 000 hommes de troupes anglaises, le double de troupes indigènes, qui seraient promptement concentrées dans le Pendjab par un réseau de chemins de fer savamment établi; mais ils laisseraient dégarni derrière eux tout un pays, où 300 millions d'indigènes pourraient trouver l'occasion favorable pour faire payer une bonne fois à la race impériale sa politique dédaigneuse à l'égard de races sujettes. En cas de besoin, il faudrait battre le rappel dans tout l'empire britannique, pour amener tardivement sur la frontière du Nord-Ouest, après de longues traversées, les vagues bataillons, que les circonstances locales permettraient d'emprunter à la métropole ou aux diverses colonies.

A vrai dire, les écrivains militaires anglo-indiens affectent de peu redouter le péril d'une invasion russe; ils considèrent le désert afghan, les montagnes qui le séparent de l'Indus et ce fleuve lui-même comme une série de lignes de défenses infranchissables, sur lesquelles il serait facile d'arrêter une armée ennemie, épuisée par les privations et les fatigues. Mais la commu-

nauté anglo-indienne ne paraît pas partager un point de vue aussi favorable; car la moindre apparition de forces russes sur l'Oxus, comme, par exemple, l'établissement d'un cordon sanitaire quelconque, suffit pour éveiller chez elle les pires inquiétudes.

En réalité, la meilleure sauvegarde de l'Inde contre une nouvelle invasion par la frontière Nord-Ouest est le fait évident que les Russes ne paraissent avoir aucune envie et n'ont vraiment aucun besoin de l'envahir. Si invasion il y a, ce ne peut être que l'œuvre d'un lointain avenir. Le plan pour la conquête de l'Inde fut conçu par Skobeleff, lors de la dernière guerre d'Orient, dans un moment de colère et pour répondre à des nécessités pressantes. Le désir d'exercer sur le gouvernement anglais une pression immédiate le dicta à son auteur. A l'heure actuelle, la situation est modifiée du tout au tout par l'effort des vingt dernières années, et le simple effet du temps, en consolidant la puissance des Russes en Asie centrale, leur permettra peu à peu, sans la moindre agression de leur part et par une conséquence naturelle, d'exercer d'une façon

permanente une pression discrète sur toute la politique anglaise.

En étudiant le mécanisme de la domination anglaise dans la péninsule, on aperçoit aisément combien il est habile et joli, combien il est en même temps fragile et précaire. C'est un de ces édifices extraordinaires, d'une prodigieuse élégance, mais d'une extrême ténuité, qu'il s'agit de protéger contre le moindre souffle. La race impériale a besoin d'une rare finesse et d'une constante application pour exploiter et entretenir les divisions ethniques, religieuses et sociales des races sujettes : elle serait fort empêchée dans sa besogne, si quelque influence étrangère, filtrant par les frontières, tendait à grouper les mécontentements, ou simplement à créer une communauté d'espérances. Il n'en résulterait assurément pas une rébellion prématurée ; mais il s'établirait, parmi les populations de l'Inde, un état d'esprit assez troublé pour gâter la joie de vivre à toute la communauté anglo-indienne.

La décrépitude portugaise à Goa, nos fantaisies électorales à Pondichéry ou à Chandernagor ne sont point de nature à exciter vivement les

imaginations indiennes; il n'en va pas de même du contact prochain de l'empire russe, dont le rayonnement ne cesse de s'accentuer par-delà la frontière du Nord-Ouest. Or, Russes et Anglais sont partis de principes entièrement différents; jamais systèmes plus dissemblables ne furent conçus pour organiser la conquête, et leur absolu contraste est propre à faire ressortir davantage, aux yeux des races sujettes, les défauts de l'empire indien. L'Anglais tient à maintenir son caractère européen; il s'impose sur la terre conquise, et, s'il se préoccupe des populations indigènes, c'est pour mieux apprendre l'art de les dominer; la conquête britannique réunit sur le même sol des humanités d'essence différente, qui doivent se garder de tout contact. La souplesse russe, au contraire, ne voit point d'inconvénients à se faire asiatique; elle pénètre les races vaincues. Loin de consolider des nationalités pour les jeter les unes contre les autres, elle les détruit le plus possible, afin de les fondre dans sa propre nationalité; elle procède par infiltrations successives pour unifier tous les êtres humains, auxquels elle se superpose. Par

ailleurs, l'empire indien ne saurait se targuer d'offrir à ses sujets un bien-être que refuse l'empire russe. Le développement économique du Caucase et de l'Asie centrale ne le cède en rien à celui de l'Inde; le réseau des chemins de fer et de routes est également établi au Nord comme au Midi; au point de vue égoïste du voyageur, les hôtels du Caucase valent amplement ceux de l'Inde, ce qui n'est pas difficile, et il n'est pas plus dur de courir les chemins en *tarantass* qu'en *tonga*.

Afin de se garantir, dans la mesure du possible, de la pénétration d'une armée ou de l'influence russe, les Anglo-Indiens ont tout mis en œuvre pour faire prévaloir leur conception d'ériger l'Afghanistan en État-tampon entre les deux empires, et les Russes s'y sont prêtés de la meilleure grâce. Dès 1873, la frontière septentrionale de l'Afghanistan était fixée, d'un commun accord, le long de l'Oxus jusqu'à Khodja-Saleh. Lorsqu'en 1885, après la prise de Merw, les Russes arrivèrent au pied du Paropamise, ils consentirent à un nouvel arrangement, qui établit leurs limites de Khodja-Saleh à la

frontière persane. Enfin, après l'expédition du colonel Yanow, intervint, en 1894, la convention des Pamirs, qui compléta la délimitation russo-afghane. En cette matière, la condescendance des Russes a été infinie; la diplomatie anglaise leur avait lancé aux chausses Persans et Chinois; ils ont fait semblant de ne pas s'en apercevoir et ont laissé les Anglo-Indiens réglementer à leur gré le territoire afghan du côté de l'Inde, du Béloutchistan et de la Perse; de même, ils n'ont point vu d'inconvénients à laisser l'influence anglaise s'établir solidement dans l'État-tampon, dont le gouvernement indien subventionne l'émir.

Les Russes avaient d'excellentes raisons pour pratiquer une politique aussi généreuse. L'empire indien est une trop faible puissance continentale pour jamais se payer le luxe d'être agressif à l'égard d'une puissance européenne. D'autre part, il était habile de laisser à l'affolement de ses hommes d'État le soin d'épuiser leurs ressources militaires et financières, extrêmement faibles les unes et les autres, dans le nid à difficultés, constitué par l'Afghanistan et la

frontière Nord-Ouest. De fait, les Anglo-Indiens n'ont pas su prendre avec les races afghanes un contact aussi heureux qu'avec les races indiennes, et ils en sont encore à dégager la formule qui leur permettra de vivre dans une tranquillité relative, sinon avec des sujets aussi insoumis, tout au moins avec des voisins aussi remuants.

De la vallée de l'Indus à la frontière persane, les Afghans occupent un territoire accidenté, formé de montagnes abruptes et de vallées profondes; ils sont environ 4 millions, répartis en clans fort divisés, qui vivent péniblement sur un sol ingrat. La dureté même de leur vie, les enseignements de leur foi musulmane ont maintenu leurs qualités guerrières; et, s'ils se sont couchés devant l'orage en laissant passer sur eux les conquérants successifs de l'Inde, leur soumission n'a jamais été que temporaire, et ils ont constamment maintenu leur indépendance nationale. Les Anglo-Indiens ont fait à leurs dépens la même expérience que les Persans et les Mongols. Dans leurs deux campagnes contre l'Afghanistan, en 1838-42 et en 1878-80, ils sont entrés dans le pays comme dans du

beurre, pour se heurter, aussitôt après, à d'effroyables désastres.

Malheureusement pour eux, les Anglo-Indiens sont engagés jusqu'au cou dans la question afghane par le fait d'une triple préoccupation.

Tout d'abord, les Afghans ne méritent qu'une confiance très limitée. Malgré les traités signés et les engagements pris, ils peuvent se laisser ressaisir par leur habitude historique de descendre sur l'Inde, et, bien qu'ils aient une égale horreur des Anglais et des Russes, s'entendre à cet effet avec l'envahisseur éventuel. A de rares intervalles, et sous la pression de circonstances déterminées, la politique russe s'est employée avec succès à faire prévaloir son influence à Caboul ; ce sont ces tentatives qui ont provoqué les deux guerres afghanes.

Les Anglo-Indiens n'ont pas non plus grande confiance dans les Russes eux-mêmes, qui peuvent se raviser le moment venu et se lancer tout d'un coup à la conquête de la péninsule, soit en franchissant les passes de l'Hindou-Kouch, soit en se dirigeant par Hérat vers Candahar, à travers une région, qui, à part les dif-

ficultés de transport et de ravitaillement, ne présente aucun obstacle au passage d'une armée.

Enfin, l'État-tampon peut tomber en miettes et, par conséquent, ne plus remplir son office. Il faudra bien alors se résoudre à un partage de l'Afghanistan et à un voisinage direct avec l'empire russe; mais, naturellement, après s'être nanti au préalable de tous les points jugés nécessaires à la défense de l'Inde. Assurément, cette éventualité n'est pas à craindre, tant que régnera le présent émir. Abdurrahman a la poigne solide; il a su réunir tous les clans afghans en un tout compact et donner à son pays l'apparence d'un État réel défendu par une armée régulière; mais il a cinquante-sept ans et mauvaise santé. — Après lui c'est l'inconnu, et toute la descendance des dix-huit fils de Dost Mohammed, qui fonda, vers 1830, la dynastie actuelle, peut se jeter à l'assaut du pouvoir. La mort d'Abdurrahman est l'instant prévu et escompté d'une décomposition de l'Afghanistan et d'une délimitation nouvelle et décisive de l'empire russe avec l'empire indien.

En présence de ces trois problèmes, posés

sur la frontière du Nord-Ouest, les autorités militaires anglo-indiennes n'ont point voulu s'arrêter à la théorie, qui consisterait à attendre et à battre sur l'Indus l'invasion épuisée par sa marche à travers l'Afghanistan. Elles se sont décidées pour un système permettant aux forces indiennes de se jeter, au premier signe, sur Caboul et Candahar et de tenir toutes les passes débouchant dans la vallée de l'Indus. Telle a été la politique adoptée depuis vingt ans, quand on a parlé de « frontière scientifique », et dont les développements se sont encore accentués avec la *Forward Policy* de l'heure actuelle.

Les passes de l'Hindou-Kouch descendent du Turkestan afghan vers Caboul ou bien du Pamir vers le Cachemire et le Tchitral. Elles sont difficiles d'accès et fort élevées d'altitude. Au Sud, cinq passes traversent les monts Soliman, réunissant l'Afghanistan à la vallée de l'Indus; ce sont, en allant du Nord au Sud, les passes de Khyber, de Kurram, de Gomal, de Thal-Khotiali et de Bolan. Les quatre passes méridionales débouchent dans un désert, en pénétrant dans la péninsule; seule, celle de Khyber, aboutit à

la plaine cultivée de Peschawer, et c'est pourquoi elle a eu jusqu'ici le monopole d'être la route traditionnelle des invasions.

On conçoit donc que, dès le début, les Anglo-Indiens aient consacré à la passe de Khyber leur plus particulière attention, d'autant mieux que la première marche des Russes à travers l'Asie centrale avait pris Orenbourg, sur l'Oural, comme point de départ, et s'était dessinée vers Tachkend, Samarcande et l'Oxus, donc droit vers Caboul, d'où la passe de Khyber conduit aux Indes. Quand, plus tard, les Russes partirent de la Caspienne et s'emparèrent des oasis turkmènes dans la direction de Hérat, Candahar et la passe de Bolan, qui y accède, prirent, dans l'esprit des Anglo-Indiens, une importance plus considérable. L'idée de la frontière scientifique naquit et l'on tendit à occuper tous les points stratégiques, commandant les routes d'accès dans la péninsule. La campagne de 1878-80 permit de réaliser en partie ce programme. La région des monts Soliman fut constituée en zone neutre entre l'empire indien et l'Afghanistan, et un chemin de fer fut construit dans la passe de

Bolan, vers Quetta, chemin de fer qui aboutit aujourd'hui à Chaman, à l'entrée de l'Afghanistan, où un matériel suffisant est concentré, afin de le prolonger promptement, le cas échéant, jusqu'à Candahar.

Du Tchitral au Béloutchistan, les monts Soliman forment une contrée montagneuse, qui s'étend sur un millier de kilomètres de longueur, du Nord au Sud. Ils sont habités surtout par des Pathans, de race afghane; ce sont des tribus guerrières, — à la fois pasteurs, cultivateurs et brigands, — fort impatientes de toute domination et susceptibles de mettre en ligne 200 000 hommes armés. Leur organisation sociale et politique est peu faite pour les réunir : la famille est instituée chez eux sous le régime patriarcal; un quartier groupe plusieurs familles; le village, dont le chef s'appelle un *melik*, plusieurs quartiers. Un ensemble de villages forme le *khel* ou clan, dont la réunion constitue l'*oulouss* ou tribu, qui élit son propre *khan*. Celui-ci gouverne avec la *jirgah* ou Assemblée des chefs de clans. Chacune des subdivisions de la tribu possède, d'ailleurs, sa propre jirgah, à

laquelle le melik soumet les affaires judiciaires. Le khan est presque uniquement un chef militaire; et le *mollah*, qui détient l'autorité religieuse, exerce la principale influence sur cette étrange démocratie. Il va de soi que tous ces clans sont fort divisés entre eux, que des querelles héréditaires, le plus souvent provoquées par des questions de pâturage ou d'irrigation, y provoquent des guerres constantes, et les nombreuses tours de refuge, destinées à servir d'abri en cas de besoin, témoignent de l'état troublé dans lequel vivent ces populations montagnardes. Désireuses de vivre en dehors de toute contrainte, aussi bien à l'écart de l'Afghanistan que de l'empire indien, elles ne tiennent qu'à la faculté séculaire de se battre entre elles. Cependant, de temps à autre, soit sous la pression de l'émir de Caboul, enchanté de faire pièce aux Anglo-Indiens, soit par le fait de quelque mollah, prêchant la *djehad* contre les Infidèles de la plaine, de vagues tribus avaient coutume de se lancer à des incursions dans la vallée de l'Indus; — le gouvernement indien entreprenait alors une petite expédition, qui se terminait, comme

de juste, par la punition de la tribu coupable; celle-ci payait une amende, livrait des fusils et des otages et recommençait à la première occasion. Rudyard-Kipling, qui aime beaucoup le Pendjab et la frontière du Nord-Ouest, nous a parlé des Pathans en grands détails. Comme, d'ailleurs, tous les Anglo-Indiens, il a pour eux un faible visible. Ces tribus pillardes, rusées, parfaitement canailles, mais, en même temps, braves et guerrières, lui plaisent, à n'en pas douter; la communauté anglo-indienne leur sait gré de leur pittoresque, de l'imprévu qu'elles apportent dans la monotonie de la politique indienne; et les officiers leur sont reconnaissants du sport agréable qu'elles entretiennent sur la frontière et de l'expérience militaire qu'elles leur procurent.

Les Anglo-Indiens et les Pathans avaient donc longtemps vécu sur un pied d'estime mutuelle et de relative affection. Les officiers politiques, chargés du soin de la frontière, laissaient les tribus s'entre-tuer, les y encourageaient même, au besoin. Les Afridis, qui habitent la région, étaient responsables, depuis 1881, de la

police de la passe de Khyber et les jours de *Kafila* les caravanes passaient sans être inquiétées par leurs pillards traditionnels. Malgré la théorie de la frontière scientifique et ses ébauches de réalisation, la frontière Nord-Ouest n'était pas plus troublée qu'à l'état normal et l'on pouvait espérer, qu'en cas d'invasion, les Pathans, satisfaits de leur sort, seraient reconnaissants à leurs voisins de l'Inde de l'indépendance qu'ils leur avaient laissée et ne feraient point, dès l'abord, cause commune avec les envahisseurs.

La Forward Policy s'est chargée de modifier tout cela. Les Russes sont apparus dans le Pamir, en 1892, en un moment où commençait la frénésie de jingoïsme qui secoue encore tout l'empire britannique; et le gouvernement indien, affolé, se dirigea vers les passes de l'Hindou-Kouch avec la même ardeur qu'il avait mise à marcher sur Candahar, en 1880. Sir Mortimer Durand imposait à l'émir, en 1893, une nouvelle délimitation, qui englobait dans l'empire des Indes toute la région des monts Soliman. En même temps, on partait en guerre, à propos de

bottes, pour soumettre au contrôle impérial le Tchitral, c'est-à-dire les hautes vallées du Kunnar et du Swat, affluents du Caboul, lui-même affluent de l'Indus, qui prennent leurs sources dans la partie de l'Hindou-Kouch, limitrophe du Pamir. Les Anglo-Indiens traversèrent le Swat en 1895, et envahirent le Tchitral, où ils installèrent un *mehtar* à leur convenance, sous la suzeraineté du maharajah de Cachemire. Pour faciliter l'expédition, on avait pris de beaux engagements avec le khan du Swat et les Tchitralis, et juré de respecter leur indépendance; mais on n'en laissa pas moins un corps d'occupation au Tchitral, pour y soutenir le nouveau mehtar, et l'on mit garnison sur deux points différents du Swat, pour maintenir ouverte la route communiquant avec le Tchitral.

Depuis ce moment, la frontière du Nord-Ouest n'a plus connu la paix, et les officiers de l'armée indienne peuvent s'en donner à cœur joie. Les Pathans se sont aperçus que, pour conserver la liberté de se battre entre eux, il fallait pour un temps faire trêve à cet exercice. Les mollahs ont prêché la guerre sainte; l'émir d'Afgha-

nistan, malgré ses proclamations, a probablement soufflé sur le feu; et c'est ainsi que, pendant l'été de 1897, toute la frontière fut en armes, du Tchitral au Béloutchistan. Swatis, Mohmands, Bunervals, Yusefzais, Afridis, Orakzais, Waziris, les tribus les plus variées partirent en guerre. Les opérations entreprises pour les réduire furent très pénibles, malgré le chiffre élevé des effectifs réunis sur l'Indus. Les Anglo-Indiens perdirent beaucoup de monde; mais ils parvinrent assez vite à obtenir la soumission, tout au moins temporaire, de la plupart des tribus, sauf des Afridis et des Orakzais. Ceux-ci étaient, à vrai dire, les plus nombreux et les plus forts : les Afridis, au nord, comptent 27 000 guerriers; les Orakzais, au sud, 13 000, soit, en tout, 40 000 hommes, contre lesquels le commandant en chef de l'armée des Indes dut marcher en personne. L'hiver de 1898 interrompit les opérations, sans que sir William Lockhart eût obtenu de résultats décisifs... Afridis et Orakzais avaient toujours laissé marcher de l'avant les détachements indiens, pour, ensuite, harceler leurs mouvements de

retour et multiplier les attaques de nuit. Cette tactique avait été fort dangereuse pour les troupes, qui avaient subi de grandes pertes, et, finalement, n'avaient pu atteindre en temps utile le plateau de Tirah, où les tribus campent pendant l'été, — but de l'expédition. Au retour de la bonne saison, il fut inutile de recommencer l'expédition. Les officiers politiques avaient profité de l'hiver pour négocier avec les tribus et conclure avec elles une transaction sur les bases habituelles, paiement d'amende, livraison d'armes et nouveau règlement pour la police de la passe de Khyber.

Malgré ces arrangements, le gouvernement de l'Inde n'en paraît pas beaucoup plus avancé, car il est destiné à avoir toujours devant lui désormais, à la place de voisins remuants mais indifférents, des ennemis résolus et groupés, propres à servir d'avant-garde à toutes les invasions éventuelles, en tout cas disposés à toutes les rébellions. Par-dessus le marché, les armes ne sauraient leur manquer; elles leur arriveront, comme par le passé, du golfe Persique, débarquées par des cargo-boats anglais, ou, plus

simplement, vendues par des soldats de l'armée indienne en quête d'argent.

Les gens qui connaissent le mieux la frontière, en particulier sir Charles Lepel Griffin, qui négocia avec l'Afghanistan, en 1880, et nous a fait connaître ses vues dans la *Nineteenth Century*, affirment que, dans le dernier soulèvement, les tribus n'ont nullement subi la poussée d'enthousiasme musulman qui a envahi la péninsule du fait de la guerre gréco-turque. Les Pathans sont de purs sauvages, vivant dans leurs montagnes à l'écart des affaires du monde et mus par un seul mobile, le goût de la seule liberté; la Forward Policy a suffi pour provoquer leur hostilité permanente. Or, ces manifestations sont coûteuses pour le gouvernement indien, sans parler de leur danger en cas d'intervention étrangère. Le dernier soulèvement exigea la réunion de 70 000 hommes sur la frontière et une dépense journalière de 5 lakhs (on évaluait à *4 crores*[1], la somme ainsi dépensée jusqu'à la fin de l'année 1897). C'est un luxe que le gouvernement

1. Un *crore* vaut 100 lakhs, soit 10 millions R.

indien ne peut pas s'offrir tous les deux ou trois ans, et il doit adopter une politique susceptible d'éviter le retour périodique d'aussi lourdes nécessités.

Malgré les épidémies, les famines et autres graves problèmes, l'établissement d'un nouvel état de choses sur la frontière du Nord-Ouest, troublée par les développements de la Forward Policy, est donc la première préoccupation qui s'impose à l'empire des Indes. Si l'on persévère dans la politique actuelle, il faudra y employer beaucoup d'argent et d'hommes. Or, le Trésor indien est fort appauvri et l'armée n'a pas grandes réserves dont elle puisse disposer; par ailleurs, la communauté anglo-indienne n'est pas habituée à manier des populations belliqueuses; elle domine par la politique, et cela changerait ses procédés d'avoir à s'imposer par la force. Il y a vis-à-vis des Pathans une nouvelle formule à trouver. Peut-être sera-ce la constitution, sur la frontière Nord-Ouest, d'une série de Marches, placées sous l'autorité d'un *chief commissioner* et relevant directement du gouvernement indien. L'idée n'est pas nouvelle; lord Roberts raconte

dans ses Mémoires[1] qu'elle avait déjà frappé lord Lytton, alors vice-roi, avant la dernière guerre d'Afghanistan.

En tout cas, les questions afghanes sont de nature à occuper longtemps encore les hommes d'État et les officiers de l'Inde. Les Russes, tranquillement établis sur le Pamir, l'Oxus et le Paropamise, peuvent attendre l'effet du temps et regarder avec confiance les Anglo-Indiens se débattre au milieu des difficultés sans nombre dont ils ont tenu à cœur de se réserver le maniement.

1. Lord Roberts, *Fourty-one Years in India.*

CHAPITRE IX

L'île de Ceylan. — L'organisation coloniale : Cynghalais, Tamouls et Burghers. — La culture du thé. — Les établissements britanniques sur la route de l'Extrême-Orient.

Une nuit de bateau à vapeur entre Tuticorin et Colombo sépare l'Inde dégingandée et inquiète d'une île raffinée et sûre d'elle-même. Ceylan n'appartient plus à l'empire indien; si elle a l'ambition de s'y rattacher un jour, c'est uniquement en jetant par-dessus le pont de Rama une voie ferrée qui relierait son réseau à celui de la péninsule. Par ailleurs, elle est heureuse de sa présente autonomie, qui la met à l'écart d'un grand empire et la rattache au système des escales britanniques sur la route de l'Extrême-Orient.

Il est inutile de décrire l'île de Ceylan ; on sait,

de reste, que c'est un des points favorisés du monde, où la végétation tropicale s'est livrée aux enchevêtrements les plus étranges pour nos yeux européens. Le plat pays est une forêt de cocotiers ininterrompue, sous laquelle disparaissent villes et villages et que traversent de nombreux cours d'eau, ombragés de voûtes de bambous. Au centre de l'île, s'élève, jusqu'à 2500 mètres, un massif montagneux dont une forêt menue et embroussaillée recouvre les sommets. Il n'y a nulle part végétation plus splendide; par contre, l'Amérique équatoriale offre une plus grande variété de fleurs et d'oiseaux, par conséquent plus de couleur.

Trois millions d'êtres humains vivent doucement à l'ombre des palmes ou sur les pentes inférieures de la montagne. Les deux tiers de cette population sont des Cynghalais, la race indigène; ils sont vêtus d'une longue étoffe serrée autour des reins et leur chignon est retenu sur le sommet de la tête par un peigne d'écaille à peu près circulaire. 700 000 Tamouls ont émigré du sud de l'Inde pour faire, la plupart, métier de coolies; 200 000 Arabes, amenés

par le hasard des migrations, se répartissent dans les villages, où ils tiennent le commerce et font l'usure. Enfin, 20000 Burghers, qui sont des métis plus ou moins foncés de Hollandais et de Portugais, les anciens maîtres de l'île, forment un intermédiaire entre les indigènes et la communauté européenne.

Tout ce petit monde se laisse aller côte à côte au plaisir de vivre. Il n'est point de cabane si misérable qui n'ait bon air au milieu d'un buisson d'hibiscus et l'on n'a pas à craindre de voir jamais les gens mourir de faim, quand il leur suffit de tendre la main pour cueillir une banane ou détacher du tronc le lourd fruit du jaquier. Aussi y a-t-il forcément quelque négligence dans les cultures cynghalaises ou tamoules : de rares plants d'ignames, un peu de café et de canne à sucre et surtout du riz, que l'on plante dans un terrain disposé en vasques superposées pour la commodité des irrigations. Les bœufs à bosse font les charrois sur les grandes routes : et le même animal, guidé par une ficelle passée au travers des naseaux, s'en va trottinant devant le véhicule indigène, le *hackery*,

simple siège à deux places, posé sur une paire de roues.

Les Confessions les plus diverses fraternisent dans cet heureux pays; on y trouve l'église, le temple et la mosquée, à côté du portail couvert de dieux grimaçants, qui précède la pagode hindoue, à l'usage des Tamouls. Les Cynghalais sont bouddhistes, — bouddhistes du rite méridional, — et il n'est peut-être point de culte plus joli que le leur. La congrégation des fidèles dans nos églises, l'alignement des musulmans dans les mosquées offrent sans doute un spectacle plus imposant; mais combien préférable paraît ce défilé de formes blanches et muettes, venant déposer des fleurs, portées dans les mains jointes, devant l'image du Bouddha, brûler des bâtons d'encens ou de l'huile de coco au pied de la *Dagoba*, en mémoire du bon philosophe, qui a enseigné aux hommes la science d'un bonheur, au moins passif, en leur prêchant la suppression du désir; — et cependant les moines, la tête rasée, vêtus d'une étoffe jaune, drapée comme la toge romaine, recueillent dans leur sébile les aumônes de la foule.

Les Anglais ont pris à Ceylan, en 1796, la succession de la Hollande, qui en avait elle-même chassé les Portugais. Toutes ces conditions de climat, de races et de religions étaient bien faites pour leur faciliter l'organisation coloniale. Aussi les principes du gouvernement indien se sont-ils appliqués sans heurt et la machine administrative semble-t-elle fonctionner avec plus de condescendance de la part des gouvernants, plus de confiance de la part des gouvernés. La petite royauté cynghalaise de Kandy a disparu depuis 1815; les Anglais ont donc l'administration directe de l'île entière. Elle est exercée par neuf agents, répartis en autant de provinces, sous le contrôle d'un gouverneur, flanqué des deux Conseils exécutif et législatif. Un chief-justice parcourt l'île dans ses « circuits » pour juger les cas d'appel. Les indigènes sont responsables de l'administration et de la justice municipales; enfin, les impôts sont légers et pèsent peu sur eux, les ressources budgétaires étant presque exclusivement fournies par les douanes, les revenus indirects et les recettes des chemins de fer. 1 000 hommes de garnison, 80 fonctionnaires

civils tiennent Ceylan et ses 3 millions d'habitants pour le compte de l'Angleterre.

Sir Samuel Baker[1], qui vint s'y installer, vers 1845, avant de chercher, aux sources du Nil, de plus retentissantes aventures, nous a laissé le tableau le moins flatteur de l'état de la colonie; à cette date, la situation de l'île était déplorable, Colombo un trou fâcheux et les planteurs à la veille de la faillite. Aujourd'hui, grâce à la croissance rapide des relations commerciales, Ceylan est devenu un modèle de prospérité. Elle le doit, en grande partie, à sa position géographique, qui, en faisant une escale nécessaire sur la route de l'Australie et de l'Extrême-Orient, lui a amené bateaux et touristes. Depuis la construction d'un port, Colombo a tout à fait remplacé Pointe-de-Galles; en 1879, il y entrait un tonnage de 607 726; quinze ans plus tard, ce même tonnage s'élevait à 2 674 090, et le commerce extérieur de l'île atteignait une douzaine de millions de livres.

Il faut, du reste, rendre cette justice aux

1. Sir Samuel Baker, *Eight Years in Ceylon.*

colons de Ceylan, qu'ils ne se sont pas croisé les bras, en attendant qu'un concours de circonstances favorables leur fît tomber du ciel les alouettes toutes rôties. Les planteurs avaient eu la malchance de voir un insecte parasite détruire peu à peu les caféières qui faisaient leur principale richesse; ils ont trouvé, depuis une quinzaine d'années, une large compensation avec le thé, qui est en train d'envahir toutes les parties élevées de l'île. On y comptait, en 1895, 1 525 *estates*, contenant 305 000 acres cultivés en thé. (Il n'y avait que 10 acres de thé en 1867.) Le *rush into tea* a été rapide et lucratif; on en exportait pour 1 million 1/2 de roupies en 1884, et pour 46 millions en 1894. On estime qu'un capital de 8 millions de livres est actuellement engagé dans les plantations et usines. Ce capital appartient, pour la plus grande part, à des sociétés qui ont peu à peu absorbé les petites propriétés. Il va de soi que cette culture est fort rémunératrice, et c'est sa seule excuse; car elle déshonore le massif montagneux, dont elle pèle les pentes pour les recouvrir de ses arbustes rabougris. Le planteur peut, en effet, offrir,

rendu à Londres, un thé lui revenant à 5 1/2 ou 6 d. par livre, alors que le prix de la livre de thé, malgré une baisse constante, dépasse encore 8 d.; aussi des plantations ont-elles donné jusqu'à 35 et 40 0/0 de revenu. Avec ses 108 millions de livres pour l'année dernière, Ceylan occupe désormais le quatrième rang parmi les pays producteurs de thé, après la Chine, le Japon et l'Inde.

Les fonctions publiques, les plantations et le commerce retiennent à Ceylan une petite colonie de 5500 Européens, en presque totalité Anglais; cependant, un faible groupe commercial d'une cinquantaine d'Allemands commence déjà à y former l'inévitable verrue qui ne manque jamais de se fixer sur la colonisation britannique; et quant à nous, fidèles à nos traditions, nous sommes simplement représentés par une communauté d'Oblats et de Petites Sœurs des pauvres, qui veillent aux intérêts religieux des 220000 catholiques de l'île, en faisant, d'ailleurs, au nom français le plus grand honneur.

Outre son heureuse administration et sa prospérité économique, ce qui frappe le plus à

Ceylan, c'est de voir combien tout y est joli, bien tenu, bien arrangé, par des gens qui ont visiblement pris goût à leur besogne et sont contents de vivre dans un pays à leur gré. Les bungalows européens de Colpetti et de Cinnamon-Gardens à Colombo sont installés dans le plus merveilleux des parcs tropicaux; dans la montagne, Kandy et son lac, que dominent de multiples promenades, sont aussi soignés que le bois de Boulogne; plus haut, Nuwara-Eliya vous donnerait l'impression d'un coin d'Écosse, n'étaient ses haies de lis et ses mimosas en fleurs. Partout d'excellents hôtels, et, à leur défaut, sur les grandes routes, des *rest-houses*, campés par les comités provinciaux aux points les plus engageants. Pas de petit endroit qui n'ait son tennis et son champ de course; 3 800 milles de routes admirables, et 297 milles de chemins de fer, qui vous mènent jusqu'au sommet de la montagne. Deux jardins botaniques, à Péradéniya et à Hakgalla, aux environs de Kandy et de Nuwara-Eliya, créés pour le plaisir des yeux. Enfin, il faut à Ceylan les arbres à café, cacoa ou thé pour vous rappeler que vous êtes au bout

du monde, et non point dans l'une des régions les plus raffinées de l'Europe.

Comment se fait-il que Ceylan ait un aspect aussi flatteur et qu'une simple nuit de mer le sépare de l'Inde, où, toutes conditions extérieures paraissant identiques, vous trouvez cependant un pays laid, une domination dure et hautaine, un développement économique, où les Anglais prennent une faible part; des hôtels mauvais, et une race impériale qui s'ennuie pour le chiffre élevé de ses appointements.

Sur la longue route de l'Extrême-Orient, l'Angleterre possède des établissements de deux natures différentes et de caractères parfaitement tranchés; d'une part, les escales : Gibraltar, Malte, Aden, Ceylan, Singapour et Hong-Kong; de l'autre, l'empire indien et un début d'empire africain, amorcé vers le Nord par l'occupation de l'Égypte.

Les escales méritent une admiration sans réserve; leur outillage comme stations maritimes, le rayonnement de leur action comme stations commerciales sont les plus complets modèles de la colonisation moderne. Ces colo-

nies étant très ramassées et, par ailleurs, les indigènes y étant ou trop peu nombreux ou trop soumis pour éveiller la moindre préoccupation, les Anglais, libres d'esprit, ont mis tout leur soin à les embellir et à s'y développer; confiants dans leur suprématie maritime, et, par elle, assurés du lendemain, vous les y voyez doux et tranquilles, heureux de vivre et de laisser vivre.

Il n'en va de même ni en Égypte ni aux Indes. Là, on s'est trouvé en présence d'éléments indigènes plus nombreux et moins maniables; l'organisation politique présentait des difficultés plus grandes; l'œuvre anglaise y est contestable, à la fois dans son principe et dans ses résultats. Qui pis est, elle est incertaine, menacée, du dedans, par la pression de populations mécontentes; du dehors, par les variations de la politique générale. Et c'est pourquoi il ne faut plus s'attendre à trouver les mille et un raffinements que l'on trouve en si grand nombre à Ceylan, et qui ne peuvent provenir que d'une absolue tranquillité d'esprit. Anglo-Égyptiens ou Anglo-Indiens ont autre chose à faire que de parer leur domaine; tout leur effort consiste à fonder où

maintenir la domination britannique. Ils ne se donnent pas le loisir de regarder l'existence avec des lunettes roses; et cette situation même leur crée un tempérament spécial, qui étonne toujours ceux qui n'ont vu d'Anglais qu'en Angleterre, — inquiet, soupçonneux, âpre, brutal, saccadé, impulsif, impressionnable, on ajouterait même volontiers par certains côtés méridional.

CHAPITRE X

L'Égypte et ses points de ressemblance avec l'Inde. — La population agricole et les cultures. — L'état social. — Superposition des diverses races : les indigènes, fellahs et coptes, les conquérants, arabes et turcs. — L'infiltration levantine et européenne. — Principe de l'organisation administrative.

Une fois que l'on s'est rendu compte de la situation des Anglo-Indiens dans la péninsule et du système grâce auquel ils sont parvenus à y fonder et maintenir la domination britannique, il est intéressant de rechercher comment a opéré sur un autre point du monde une petite communauté, en partie détachée de la grande communauté anglo-indienne, et d'étudier la façon de procéder des Anglo-Égyptiens, en vue de réaliser, dans la mesure du possible, l'absorption de l'Égypte, depuis que les circonstances y ont

permis l'occupation anglaise. Il convient, d'ailleurs, d'attirer, à l'heure actuelle, la plus sérieuse attention de notre pays sur la question d'Égypte; car la phase qu'elle traverse depuis 1882 paraît toucher à son terme, moins par la force des événements que par la volonté de l'Angleterre, et la ligne que devra suivre à ce propos notre diplomatie engagera à tel point les destinées futures de la France, qu'il n'est que temps d'en faire l'objet immédiat de nos plus pressantes préoccupations.

En 1765, Clive obtint du Grand Mogol que la Compagnie des Indes fût chargée du *diwani*, autrement dit de la besogne administrative et financière dans le gouvernement du Bengale. Les Anglais entreprirent ainsi, pour la première fois, l'administration directe d'une région de l'Orient où ils trouvèrent une superposition de races déjà munies d'une organisation complète, bien qu'affaiblies par une décadence plus ou moins rapide. L'essai était si nouveau que le début n'en fut pas heureux. Le Bengale continuera longtemps encore à souffrir du système agraire et fiscal établi par le Permanent Settle-

ment, et, si la chose était à refaire, les Anglo-Indiens mettraient sans doute aujourd'hui moins de soin à s'aliéner l'élément musulman que ne l'ont fait leurs imprudents prédécesseurs. Néanmoins, les écoles faites au Bengale servirent de leçon ailleurs; l'expérience y fut acquise à bon compte, car les Bengalis n'avaient point de défense et, de cette façon, s'est lentement formée cette admirable méthode pour l'étude et le contrôle des races indigènes qui, appliquée sur un domaine sans cesse agrandi, a assuré le développement de l'empire britannique en Asie et en Afrique.

Ceux qui ont également visité l'Égypte et l'Inde n'ont pu manquer d'être frappés des nombreux points de ressemblance entre ces deux pays. Tous deux comportent les vallées de grands fleuves et sont régions agricoles, qui vivent de l'irrigation; c'est ce qui détermine leur commun caractère et celui de leurs habitants.

Un fleuve énorme, qui roule ses eaux limoneuses à travers un lit encombré de bancs de sable et animé par le vol de nombreux oiseaux; une bande de culture, d'une vingtaine de kilo-

mètres au plus, répartie, en proportions inégales, entre les deux rives, avec des bouquets clairsemés de dattiers et de mimosas; comme cadre, le désert, c'est-à-dire une série de dunes ou de montagnes grisâtres, qui s'éclairent de teintes violettes et roses, à mesure que le soleil monte ou décline sur l'horizon; puis, à quelque vingt-cinq lieues de la mer, s'ouvrant entre les branches de Rosette et de Damiette, un vaste delta, où les champs de coton mettent leur floraison jaune : voilà l'Égypte. Volney, qui la vit, en passant, quand il se rendait en Syrie, la déclare un fort vilain pays. Il semble au contraire que tous ceux qui l'ont longtemps habitée en ont profondément éprouvé le charme, et il n'est point de Français d'Égypte qui ne soit attaché à cette terre, monotone d'aspect sans doute et d'un climat peut-être un peu déprimant, mais à la fois si pleine de souvenirs, si propice à la rêverie et si bien faite pour que l'on s'y laisse aller au plaisir de vivre.

La presque totalité des 9 734 000 habitants [1]

1. Lord Cromer, *Reports on the finances, administration and condition of Egypt and the progress of Reforms*, 1891-98.

accusés par le recensement de 1897, dans la région comprise entre la mer et la deuxième cataracte, vaque aux travaux agricoles; à part les usines pour le pressage du coton, qui se trouvent dans le delta, et les sucreries échelonnées le long du fleuve, en amont du Caire, l'Égypte n'a point d'industrie. Liés au sol par une tradition séculaire, les *fellahs* s'emploient, de génération en génération, à manier le *chadouf*, qui fera monter l'eau du Nil jusqu'au niveau de leurs champs, pendant l'étiage, et les buffles les aident à ce travail en faisant tourner la *saqieh* grinçante. En temps de crue, la corvée les réunit pour la surveillance et la défense des digues. Toute cette population vit dans de pauvres maisons à toit plat, construites en boue et groupées sur des éminences élevées de main d'homme au-dessus de l'inondation; parfois les fellahs ont choisi, pour installer leur gîte, les ruines de quelque temple égyptien, dont les pylônes dominent seuls le village. Les mêmes conditions d'existence se retrouvent là qu'aux Indes. Le village égyptien ressemble comme deux gouttes d'eau au village du Pendjab, et,

quand les ouragans de sable passent sur les vallées des Cinq-Rivières, l'atmosphère surchargée de sable, la demi-obscurité et l'étrange effet produit par le soleil, qui n'apparaît plus dans le ciel que comme une triste plaque de verre dépoli, donnent à s'y méprendre l'impression du *Khamṣin* dans la vallée du Nil.

Le vêtement des fellahs est moins pittoresque que celui des rayat; les Égyptiens n'ont point la variété de couleurs de leurs congénères indiens. Les hommes portent une simple chemise ou *galabieh*, d'une étoffe uniformément bleue, et l'extrême multiplicité des anneaux et autres ornements féminins n'existe point chez les fellahines. Mais l'impression de misère est la même en Égypte qu'aux Indes, plus fâcheuse peut-être encore en Égypte, où une population aux yeux purulents, dévorés par les mouches, est enfiévrée par les émanations de mares puantes, dont sont empoisonnés tous les villages. Jamais grouillement humain n'a paru plus digne de pitié que celui de ces millions de fellahs, hâves et déguenillés, courbés tout le long du jour sous le soleil, employés au travail des champs, et qui, le soir,

se hâtent le long des digues, en cohue avec leurs buffles et leurs ânes pour retourner au village.

Et cependant l'Égypte n'est point un pays naturellement pauvre comme l'Inde, car les apports fécondants du Nil font la richesse de son sol. On y connaît aussi deux sortes de cultures : celles d'hiver et celles d'été, *chetwi* et *sefi*. La première est entreprise sur toutes les surfaces inondées, après le retrait des eaux; elle comporte les céréales, les fèves, le lupin, le maïs, la *doura*, le *bersim* pour les animaux; la deuxième, beaucoup plus rémunératrice, comprend le coton et la canne; mais elle ne peut s'effectuer que sur les terres où, par l'établissement de canaux et de barrages, l'irrigation a été substituée à l'inondation, c'est-à-dire dans le delta et dans une petite partie seulement de la Haute-Égypte. Il faut ajouter à cela que le pays, étant sain, diminue le danger des épidémies; que la famine peut uniquement provenir du fait, assez rare, des mauvais Nils, enfin que des conditions climatériques très régulières préservent l'agriculture des aléas, auxquels elle est exposée partout ailleurs.

Si donc misère il y a dans la vallée du Nil, elle ne peut résulter que de l'abominable état social, qui en est la malédiction, comme dans le reste de l'Orient. La terre y est à peu près également répartie entre les grands propriétaires et les détenteurs d'infimes parcelles : en 1893, sur une superficie de 4 721 300 feddans [1], un peu plus de 2 millions appartenaient à des domaines dépassant 50 feddans et à 11 430 individus; 933 700 feddans étaient partagés entre 513 086 petits agriculteurs, possédant moins de 5 feddans. Dans l'un et l'autre cas, le grand propriétaire, arabe, turc ou levantin; l'usurier, grec ou copte, font, aux dépens du fellah, ignorant et imprévoyant, le même office que le zémindar et le baniah font aux Indes. C'est le fait de la conquête qui a mis la terre dans les mains des Arabes et des Turcs; plus récemment, les Levantins l'ont acquise par des spéculations heureuses; les intérêts de ces grands propriétaires, établis dans les villes, sont confiés à des *vekils* ou intendants, dont le fellah comme de juste n'a pas à

1. Un feddan vaut un demi-hectare environ.

attendre grande délicatesse. De plus, chaque village contient une petite boutique, où le *baccal*, Grec dans le delta, plus souvent Copte dans la Haute-Égypte, se livre à toutes opérations commerciales et financières. Il va de soi que ce personnage s'entend à merveille avec le vekil et avec l'agent du fisc, dont il facilite la tâche; il s'est ainsi constitué leur indispensable intermédiaire auprès du fellah, qui est devenu dans tous les villages la proie du baccal. Celui-ci prête à un taux que lord Dufferin évaluait à 36 0/0; il est probable qu'un baccal qui s'en contente peut passer dans sa profession pour un modèle de désintéressement. — Si l'on réfléchit, en outre, que l'introduction des principes plus stricts de la justice européenne a eu là, comme partout ailleurs, l'inévitable résultat de consacrer davantage encore la mainmise de l'usurier, il en résulte que la terre se trouve, sinon hypothéquée dans des proportions considérables — (pour 7 323 300 liv. ég. [1] en 1894), — car hypothèque n'a guère été prise que sur les domaines de

1. La livre égyptienne vaut 26 fr.

quelque étendue, tout au moins grevée au profit des usuriers de dettes énormes, dont le Conseil législatif, à la fin de 1893, appréciait le montant à 20 millions de livres.

Attachés à la terre par les nécessités de leur vie, affaiblis par la chaleur et l'humidité et livrés aux usuriers par leur imprévoyance, les Égyptiens ont subi le même sort que les Indiens et traversé l'histoire comme une race sujette, destinée à être constamment conquise. Peut-être y eut-il, à l'aurore des temps, des pharaons indigènes; mais les Hyksos, les Assyriens, les Perses, les Grecs avec Alexandre, Rome, Byzance, les Arabes et les Turcs, pour ne point parler de saint Louis et de Napoléon, ont successivement passé sur l'Égypte, qui s'ouvre maintenant avec la même docilité à la pénétration européenne. Tant il est vrai que la puissance maîtresse de la Méditerranée orientale, et dominant les routes de l'Orient, a tenu dans ses mains depuis l'antiquité et tiendra jusqu'à la fin des âges le sort de l'Égypte.

Ce sont les Arabes qui ont donné au pays son empreinte actuelle. Le fellah s'arabisa sans diffi-

culté, adoptant à la fois la langue arabe et la religion musulmane. Le Copte, au contraire, avait bien favorisé de son mieux la conquête arabe, en haine de Byzance; mais il garda sa foi religieuse, qui le rattachait, comme les Arméniens, à l'hérésie monophysite, et sut mieux défendre son caractère national. A cet effet, il s'enferma, pendant des siècles, dans de véritables citadelles, aux rues étroites et hautes, séparées du reste du monde, dont le vieux Caire est le plus curieux modèle, ou bien encore dans les monastères, élevés à la limite du désert, et qui donnent, comme celui de Deir-el-Akhmar, près de Girgeh, l'impression d'imprenables forteresses. Les Coptes sont ainsi parvenus à maintenir intacte leur nationalité, et ils forment aujourd'hui une communauté fort influente de 608 000 individus, relevant de leur patriarche, et dont une petite fraction seule s'est réunie à l'Église romaine.

Il ne faut point oublier les Bédouins, au nombre de 574 000, dont les tribus, aux longs vêtements noirs, continuent à poursuivre à travers le désert leur vie indépendante et vagabonde.

Coptes et fellahs constituent le fonds permanent de l'Égypte. Au-dessus d'eux se sont superposées les couches conquérantes, auxquelles la conquête conférait successivement l'autorité politique. Depuis le VIIe siècle, Khalifes arabes de Damas et de Bagdad, dynasties locales fondées par des gouverneurs ambitieux d'indépendance ou par des soldats de fortune, s'imposèrent, à tour de rôle, au hasard des crises politiques, jusqu'à l'arrivée des Turcs, en 1517. Le Caire, fondé par le conquérant arabe, qui servit de capitale à tous ces princes, fut orné par eux avec un soin jaloux. Il y a sans doute aux Indes ou en Andalousie de plus beaux moments de l'art musulman : l'Alhambra, la mosquée de Cordoue, la mosquée d'Omar à Jérusalem, les palais des empereurs mongols sur les bords de la Djemnah, le Tâdj-Mahâl à Agra n'ont assurément point leurs pareils au Caire; mais il n'est point dans tout l'Islam de ville qui offre un plus merveilleux ensemble de mosquées et de tombeaux, appartenant à des époques plus diverses, et où l'art arabe se soit montré à la fois plus varié et plus ingénieux.

Avec les Turcs, l'Égypte devint une simple province de l'empire ottoman, ce qu'elle est encore aujourd'hui. Le nouveau régime l'associa aux vicissitudes du pouvoir impérial, et quand celui-ci s'affaibit à Constantinople, les mamelouks, c'est-à-dire les milices locales, aventuriers originaires de Turquie d'Europe ou d'Asie en profitèrent pour constituer dans la vallée du Nil une sorte de féodalité militaire. Au début de ce siècle, cette féodalité finit par être violemment détruite par un dernier mamelouk tard venu, qui la remplaça à son profit par une administration forte et centralisée. Ainsi surgit la dynastie de Méhémet-Ali, qui continue de fournir à l'heure actuelle des khédives chargés d'administrer l'Égypte.

Les douze siècles de la domination musulmane, exercée par les Arabes, puis par les Turcs, ont naturellement superposé à la masse des fellahs et des Coptes des séries successives, non pas de races et de groupes ethniques, mais d'individus amenés par le hasard de tous les points de l'Islam. La fusion de tous ces apports, réalisée par la communauté des intérêts et l'effet même du climat, a fini par former la classe possédante et

dirigeante de l'Égypte. Son centre est au Caire et elle se répartit dans les grandes ville; c'est elle qui fournit par tradition les principaux fonctionnaires et ulémas.

L'infiltration levantine avait déjà commencé en Égypte avant Méhémet-Ali; elle fut accentuée par le vice-roi et ses successeurs, qui appelèrent des Arméniens et des Syriens dans les administrations publiques, dont ils continuent d'ailleurs à peupler nombre d'emplois. Les Grecs, qui sont maintenant plus de 38 000, préférèrent le négoce, s'emparèrent du marché du coton, mirent un baccal dans chaque village, et prirent la haute main sur la place d'Alexandrie, où ils tendent de plus en plus à resserrer les 25 000 juifs qui y opèrent.

Enfin, les Européens, au nombre de 75 000 environ, appartenant aux nationalités les plus diverses, mais surtout Français et Italiens, sont venus, à leur tour, réclamer leur place dans l'administration et les affaires. Cette infiltration pacifique, de plus en plus rapide et puissante, a fini par s'imposer à la fois aux races indigènes et à leurs conquérants arabes et turcs, et elle

achevait presque d'accomplir sans résistance la réforme administrative et économique du pays, quand les Anglais, c'est-à-dire les derniers venus, se sont efforcés de faire dévier, à la onzième heure, à leur profit exclusif, la pénétration qui avait été l'œuvre commune de tous.

Pour terminer ce tableau résumé de l'Égypte, sur laquelle les Anglo-Égyptiens se sont abattus, munis de leurs méthodes indiennes, il n'y a plus qu'à dire un mot sur le principe de l'organisation administrative, établie par Méhémet-Ali. Comme aux Indes et dans tout l'Orient, le vice-roi n'avait compris en Égypte qu'un pouvoir centralisé et absolu; tout devait partir de lui et remonter vers lui : au Caire et à Alexandrie le gouverneur; dans les provinces le *moudir* exerçaient une autorité générale et absolue, par délégation de Son Altesse.

Comme on voit, à n'en juger que par les conditions physiques, ethniques, sociales et par le principe même de l'organisation administrative, l'Égypte a de nombreux points de ressemblance, non pas avec l'Inde entière, qui est immense et

diverse, tandis que l'Égypte est ramassée et uniforme, mais avec une province quelconque de l'Inde, celle qu'il peut plaire de choisir, le Bengale, les provinces du Nord-Ouest ou le Pendjab.

CHAPITRE XI

La souveraineté ottomane sur l'Égypte; son maintien ininterrompu depuis la conquête turque. — La position de l'Égypte dans l'Empire ottoman. — Les traités de 1840. — Les firmans impériaux. — Le sentiment des Égyptiens à l'égard du Sultan.

Les Anglo-Égyptiens trouvèrent donc en Égypte, au lendemain de l'occupation, un pays où les conditions d'existence de la population, l'état social, l'organisation administrative, la superposition, voire l'antagonisme éventuel des races, ressemblaient de tout point à ce qu'ils avaient déjà connu et expérimenté aux Indes. Dès lors, il semblait qu'il dût leur suffire de faire sanctionner par la présence des troupes anglaises la nomination d'un vice-roi ou d'un gouverneur au Caire et de collecteurs dans les *moudirichs*, — ou, tout au moins, si l'on voulait

sauver à ce point les apparences, celle d'un résident et de fonctionnaires qui auraient les coudées aussi franches dans la vallée du Nil que leurs collègues dans les États du Nizam. Ce qui empêcha les Anglo-Égyptiens de le faire, malgré l'envie qu'ils en pouvaient avoir, c'est qu'ils se heurtèrent de prime abord au sultan, dont la souveraineté s'étendait sur l'Égypte, et à l'Europe, dont les intérêts sans cesse grandissants avaient exigé l'établissement d'un système complet d'institutions internationales.

La souveraineté turque sur l'Égypte s'est maintenue d'une façon ininterrompue depuis la conquête, au XVIe siècle. Non point que ce résultat ait été obtenu sans difficultés et sans orages; mais chaque fois que cette souveraineté s'est trouvée compromise pendant ses quatre siècles de durée, aucun des sultans qui se sont succédé à Constantinople n'a hésité à faire de suite l'effort nécessaire pour la rétablir, de façon que le principe de la souveraineté ottomane sur l'Égypte est resté intact jusqu'à ce jour.

Quand il s'agit d'organiser la province

d'Égypte, que leurs armes venaient de conquérir, Sélim Ier[1], puis Soliman le Magnifique furent surtout préoccupés par le souvenir des gouverneurs arabes, qui avaient si souvent profité de l'isolement du pays entre le désert et la mer pour se laisser aller à leur goût d'indépendance. En conséquence, les deux princes mirent tous leurs soins à limiter les pouvoirs de leurs propres gouverneurs et à les tenir en échec par un Divan composé des beys commandant les six corps de milice ou administrant les douze sandjaks. Comme de juste, l'harmonie ne dura pas longtemps entre le pacha et le divan. Dès la première moitié du XVIIe siècle, les beys, devenus tout-puissants, se constituèrent en une sorte de féodalité administrative et militaire, déléguant leur autorité à leur chef, le *cheikh-el beled*, qui, en fait, administrait l'Égypte.

Cependant, les pachas turcs, nommés par la Porte, continuaient à demeurer dans la citadelle du Caire, représentant la souveraineté ottomane et transmettant à Constantinople le tribut de

1. Marcel, *L'Égypte moderne.*

l'Égypte. A défaut d'une action effective dans l'administration, ils s'employaient efficacement à cultiver les jalousies dans le divan et à empêcher qu'aucun bey ne parvînt à un degré de puissance susceptible de porter atteinte aux droits de leur maître. En 1768, un cheikh-el beled du nom d'Ali-Bey, dont les vues étaient plus hautes, fut pris de l'idée de fonder un empire arabe et partit en guerre contre les Turcs; il pénétra, en Syrie, jusqu'à Damas; en Arabie, jusqu'à la Mecque; mais son succès fut court et les intrigues du pacha d'Égypte suffirent à lui préparer une fin misérable. Vingt ans plus tard, deux beys associés, qui se succédaient au pouvoir, ayant acquis une autorité qui devenait gênante, sans que le pacha fût parvenu à la contenir par ses moyens coutumiers, une force turque débarqua pour les réduire et pénétra jusqu'au Caire. Faut-il rappeler, enfin, que, à la fin du siècle dernier, l'expédition française en Égypte nous valut une déclaration de guerre de la Porte et que, dans ce siècle même, les Turcs firent par deux fois campagne contre Méhémet-Ali, qui avait repris à son compte les projets d'Ali-Bey, mais dans

un instant plus favorable et avec de plus grandes chances de succès?

Cette persistance de la Turquie à défendre sa souveraineté sur l'Égypte s'explique aisément par la position qu'occupe cette province dans l'empire, et qui en fait, non pas un membre dont l'amputation affecterait à peine l'équilibre général, mais un organe vital dont la perte risquerait d'entraîner à bref délai la ruine du système actuel dans tout l'Orient méditerranéen.

On sait de reste que l'Empire ottoman n'est point fait pour donner l'impression de l'unité : c'est une réunion de provinces, diverses de races, de croyances et d'intérêts, que le hasard de la conquête a réunies sous une même domination. Tant qu'elle a pu subsister, la force militaire qui l'avait fondé s'est chargée de le maintenir : la puissance turque se bornait à imposer aux provinces le principe de sa souveraineté, ne se piquant ni de les assimiler ni même de les administrer. Quand, avec le temps, l'efficacité du régime militaire cessa d'être entière, la Porte dut lui substituer une armature administrative, grâce à laquelle l'empire continue à se maintenir com-

pact, non sans soubresauts fréquents, causés par l'impatience des races sujettes ou le jeu des intrigues étrangères. Le lien réunissant les provinces au pouvoir central, s'en est trouvé naturellement affaibli et le sultan se voit obligé désormais de ne négliger aucun des moyens susceptibles de maintenir entre les diverses parties de son empire une cohésion précaire. En dehors des provinces chrétiennes de la Turquie d'Europe, l'Empire ottoman contient surtout des provinces turques et des provinces arabes.

La loyauté des premières est naturellement acquise au sultan des Turcs; la fidélité des secondes est moins assurée. Le nom du sultan leur rappelle seulement le souvenir de la conquête par une race militaire, moins fine, moins civilisée, ayant une autre langue, d'autres mœurs, une autre constitution sociale; ils se rattachent plus volontiers au khalife, héritier de la tradition musulmane et remontant aux origines arabes de l'Islam.

Or, l'Égypte constitue le centre des provinces arabes de l'Empire ottoman; ce n'en est point seulement le centre géographique, mais aussi le

centre moral; car, depuis la destruction de l'empire arabe, au XIIIe siècle, sous le coup des invasions tartares, le Caire est devenu le véritable foyer de la culture arabe, où se groupaient, autour de la mosquée d'El Azhar, les littérateurs et les savants, notamment les docteurs du rite chaféi, que pratiquent la plupart des Arabes de l'Empire ottoman. Bien plus, c'est par la conquête de l'Égypte que le titre khalifal est entré dans la famille d'Othman. Depuis les quatre premiers successeurs de Mahomet, le khalifat ne prétend plus à la perfection; ce fut la fortune des armes qui le conféra aux Ommiades; ce fut par une renonciation du dernier des Abbassides, réfugié au Caire, que Sélim Ier parvint à l'obtenir. Le sens politique du conquérant lui avait fait saisir la valeur de ce moyen de domination vis-à-vis des populations arabes, et ses successeurs ont senti que c'était pour leur empire une nécessité vitale de maintenir jalousement leur autorité sur une province musulmane, qui avait été pour leur pouvoir l'origine d'une tradition si précieuse, et où l'établissement d'une puissance forte et incontestée devait, en vertu d'une loi

historique qui se manifeste depuis Sésostris jusqu'à Méhémet-Ali, déborder sur la Syrie, l'Arabie et la Mésopotamie, partant, amener la désagrégation de toute la partie arabe de l'Empire ottoman.

Ce sont des considérations semblables qui, en 1840, ont guidé l'Europe désireuse de maintenir l'intégrité de l'empire, et amené la conclusion des arrangements qui furent pris alors, sous l'influence anglaise, pour mettre fin à l'aventure de Méhémet-Ali. Dans sa correspondance[1], lord Palmerston, qui fut l'âme de ces négociations, revient sans cesse sur la nécessité qu'il envisage d'appuyer le sultan contre le pacha d'Égypte, seul moyen d'assurer l'intégrité de l'empire. Il considère, d'ailleurs, la Turquie comme en passe de devenir une « puissance respectable », dont la décadence inévitable et progressive ne lui paraît nullement prouvée. « En premier lieu, écrit-il le 22 septembre 1838, un empire ne tombe pas en pièces de lui-même, à moins que des voisins bienveillants n'emploient la force

1. Sir Henri Bulwer, *The Life of viscount Palmerston*.

pour le mettre en morceaux. En outre, je doute fort que l'Empire turc soit engagé dans la voie de la décadence, et je crois que les gens prétendant que les choses y vont rapidement de mal en pis devraient plutôt dire que les autres contrées de l'Europe discernent mieux d'année en année les défauts manifestes et multiples de l'organisation turque. » Ainsi s'exprimait, dans la période de 1840, sur le compte de la Turquie, la chrétienne indulgence des hommes d'État anglais qui, étant données les circonstances, croyaient plus conforme aux intérêts britanniques d'abandonner à leurs successeurs le soin éventuel de se laisser aller, avec une sincérité égale, aux élans d'une chrétienne indignation.

En vertu des actes de 1840, qui constituent la base actuelle du droit public européen, en ce qui concerne la situation de l'Égypte dans l'Empire ottoman, celle-ci est une simple province privilégiée, jouissant de son autonomie administrative dans la limite des firmans impériaux. Ces firmans, délivrés à chaque nouveau vice-roi à titre d'investiture, ou bien encore quand les circonstances amenaient ces princes à les solli-

citer à propos de points déterminés, sont la source unique du pouvoir khédivial, et leur collection constitue la charte du gouvernement de l'Égypte. Comme ils sont la conséquence directe des actes de 1840, la Porte, antérieurement à leur envoi, n'a jamais négligé de les communiquer aux puissances, et celles-ci en ont pris acte.

D'après les firmans, le gouvernement de l'Égypte a été confié à la famille de Méhémet-Ali; ils ont réglé les différentes questions dynastiques de succession et de régence et déterminé nommément, par des concessions successives, les territoires sur lesquels s'étend l'autorité khédiviale, à savoir : l'Égypte proprement dite avec ses dépendances soudanaises, le Darfour et le Kordofan. L'administration des douanes de la mer Rouge, au débouché des voies de pénétration du Soudan (Souakim, etc.), a également été remise aux vice-rois à titre spécial; il en est de même, en vertu d'un iradé, de la police de la presqu'île du Sinaï nécessaire à la sécurité de la caravane qui part annuellement du Caire pour porter à la Mecque le tapis sacré. — Les firmans ont soigneusement délimité la sphère d'action

administrative des khédives, restreint leurs facultés d'emprunt, borné leurs rapports avec les puissances étrangères à la négociation de conventions commerciales et de celles relatives à la situation des étrangers, pourvu qu'il ne fût point dérogé aux traités politiques de la Porte, enfin fixé l'effectif des troupes égyptiennes.

En droit public musulman, la souveraineté se manifeste par deux signes extérieurs : la monnaie porte le chiffre du souverain et son nom est inséré dans la prière du vendredi. Il va sans dire que ces deux signes essentiels ont toujours été scrupuleusement respectés en Égypte. De plus, les firmans ont stipulé le payement d'un tribut annuel de 750 000 livres turques [1] et le Sultan garde un contrôle sur l'administration religieuse de l'Égypte; car c'est à lui qu'appartient la désignation du mufti et du grand cadi, c'est-à-dire des deux chefs du corps des ulémas, comme dans tout autre vilayet de l'empire. Enfin, depuis 1885, un haut commissaire ottoman réside au Caire; et Mouktar Pacha, qui remplit

1. Une livre turque vaut 23 fr.

dès l'origine ce poste délicat, a vu sans cesse grandir l'autorité de sa fonction par le tact de sa conduite et la dignité de sa vie.

Au reste, si la souveraineté ottomane a jadis parfois provoqué en Égypte certaines impatiences, c'est la chose d'un passé déjà lointain. Il n'y a plus maintenant d'Égyptiens pour en méconnaître les avantages et, dans ces dernières années, les fréquentes visites du Khédive à Constantinople ont fait ressortir les liens étroits qui unissent le prince à son souverain. Les Égyptiens, toujours dociles aux indications venues d'en haut, paraissent avoir observé avec plaisir l'attitude de déférent attachement du Khédive à l'égard du Sultan, et jamais plus qu'à l'heure actuelle le nom du souverain n'a été vénéré dans l'Égypte entière. La masse s'est laissée aller à ce sentiment par une impulsion naturelle, sans qu'il fût nécessaire de provoquer chez elle une fanatique adhésion à la personnalité du Khalife. Que l'on fasse le tour de l'Islam, on ne trouvera nulle part musulmans plus souples et moins fanatiques qu'en Égypte, et l'on n'y surprendra point de ces regards mauvais jetés à l'étranger,

si fréquents au Maghreb et surtout aux Indes. Tout au plus pourrait-on relever quelques traces d'ardeur religieuse au Caire, sous les arceaux d'El-Azhar, ou bien à Tantah, auprès du tombeau du cheikh-el Bedaoui.

Quant aux classes éclairées, l'entraînement, qui y est visible à l'égard du Sultan, provient moins d'une idée religieuse que d'une conception désormais générale dans toutes les parties de l'Islam, où la culture européenne a créé des milieux intellectuels. En Égypte, les indigènes se sont bornés à publier leurs vues sur ce sujet dans les journaux locaux; mais, aux Indes, on a fait mieux et il n'est point de Revue anglaise qui se soit refusée à accueillir les articles de *native gentlemen* musulmans, éduqués dans les Universités indiennes ou au collège d'Aligarh. Dans les deux pays, en effet, l'introduction des lumières européennes a développé, parmi les musulmans instruits, un esprit public et leur a donné un véritable sentiment de la nationalité.

Ce sentiment nouveau n'a pu manquer de diriger leurs regards vers la plus grande puis-

sance représentant dans le monde un ensemble d'idées conformes aux leurs et la croisade prêchée dans ces dernières années contre la Turquie, à l'instigation de l'Angleterre, était faite pour les confirmer davantage encore dans leurs dispositions nouvelles. C'est un sentiment analogue qui a déterminé les sympathies de la société française pour la catholique Espagne au printemps passé; et cela ne paraît ni plus ni moins condamnable que le fait que les Saxons de Transylvanie, par exemple, se rattachent au protestantisme allemand.

En résumé, le maintien de la souveraineté turque sur l'Égypte constitue l'une des conditions vitales de l'Empire ottoman, tout au moins dans sa forme actuelle; et la Porte ne saurait, à propos de la vallée du Nil, imiter l'exemple du Grand Mogol, dont les provinces se détachaient à tour de rôle, pour être successivement recueillies par l'Empire indien. Vers une politique de défense et d'affirmation de ses droits sur l'Égypte, le Sultan se trouve naturellement guidé par le sentiment de sa propre conservation, le suffrage unanime de ses sujets

égyptiens et l'appui des puissances garantes de l'intégrité de l'Empire ottoman, dont les vues pacifiques ne concorderaient guère avec l'éventualité prochaine d'un bouleversement de l'Orient.

CHAPITRE XII

L'action de l'Europe en Égypte et les institutions internationales. — Le pacte de la Réforme. — Les arrangements financiers. — Le rôle des tribunaux mixtes et de la Caisse de la Dette. — La situation du gouvernement égyptien d'après le droit public.

La souveraineté du Sultan sur l'Égypte a pour conséquence de fixer le droit, de maintenir indéfiniment les Anglo-Égyptiens dans une simple situation de fait provisoire et précaire, et, partant, de les entretenir dans un état de constante nervosité. De plus, elle les oblige à certains ménagements gênants et fait que la question d'Égypte pèse lourdement sur toute la politique anglaise. Ce sont assurément là de graves embarras; mais il est évident que le principe de la souveraineté ottomane et les firmans eux-mêmes ne sauraient arrêter les Anglo-Égyptiens

dans leur œuvre d'absorption administrative qu'au seul cas, qui ne s'est pas encore présenté depuis l'occupation, où il se rencontrerait à la fois des dispositions à la résistance chez le Sultan, le Khédive, et les puissances. Plus efficace à cet égard est l'action de l'Europe, qui habilement menée peut s'exercer à chaque instant dans nombre de rouages de l'administration égyptienne et en contrôler le fonctionnement.

Le point de départ de l'action européenne en Égypte[1] réside dans les Capitulations, c'est-à-dire dans les traités successivement consentis par la Porte à toutes les puissances de la chrétienté et qui déterminent la situation des étrangers établis dans les Échelles du Levant. La Capitulation qui s'applique aux Français à l'heure actuelle, date de 1740. Toutes les Capitulations reconnaissent, en faveur des étrangers, un triple avantage : inviolabilité du domicile; exemption d'impôts en dehors des taxes douanières; incompétence de la juridiction territoriale.

1. Dr Wilhelm Kaufmann, *Das internationale Recht der Egyptischen Staatsschuld.*

Ces privilèges, prévus, dans l'origine, pour de petites communautés de négociants, ont développé leurs conséquences naturelles, à mesure que la pénétration européenne s'accentuait en Égypte et ils amenèrent dans l'État égyptien la formation d'autant d'États qu'il y avait de puissances dans le monde admises au bénéfice des Capitulations; les uns étaient plus influents, les autres plus faibles, mais tous prétendaient, sous le gouvernement de leurs consuls respectifs, à une existence quasi indépendante.

Ce régime avait du bon, puisqu'il assurait aux intérêts européens une garantie suffisante; mais il fallut reconnaître, avec le temps, ses inconvénients en matière de juridiction. En effet, du fait de l'accroissement des colonies européennes, de l'admission de nombreux sujets *rayas* à la protection, enfin, des *usages* spéciaux à l'Égypte, où ils avaient pris peu à peu force de loi, usages d'après lesquels les indigènes demandeurs relevaient aussi des tribunaux consulaires, le nombre des justiciables, soumis à des juridictions diverses, se trouvait démesurément augmenté, tandis que le développement

de l'activité européenne dans la vallée du Nil y accroissait, en même temps, le nombre et l'importance des affaires. D'où une confusion de juridictions, à laquelle il importait de mettre un terme.

En 1867, le gouvernement égyptien crut de son intérêt de prendre une semblable initiative. Pressé de besoins d'argent, il sentit la nécessité de rechercher la création d'une institution judiciaire sérieuse et impartiale, qui le dégagerait des réclamations incessantes dont l'assaillaient les consuls en faveur de leurs ressortissants lésés, et rassurerait, par surcroît, les capitaux européens disposés à se placer en Égypte... Après huit années de négociations, la Réforme devenait un fait accompli. Ensuite d'un pacte conclu avec toutes les puissances possédant des capitulations, des tribunaux mixtes furent créés : trois tribunaux de première instance siègent aujourd'hui à Alexandrie, au Caire et à Mansourah, et les appels sont portés devant la Cour d'Alexandrie. — Conseillers et juges sont recrutés en proportions inégales parmi les indigènes et les étrangers, la majorité devant

appartenir à ces derniers. Ces magistrats sont fonctionnaires égyptiens, nommés par le Khédive; mais les étrangers sont désignés à son choix par leurs gouvernements respectifs, et, siégeant en vertu d'un Acte international, appliquant des codes spéciaux précédemment approuvés par les puissances, garantis dans leur indépendance par leur inamovibilité, ils sont, en fait, de véritables fonctionnaires internationaux, appartenant à un organe judiciaire international.

Le règlement d'organisation judiciaire, qui a également reçu la sanction des puissances, détermine la compétence des tribunaux de la réforme. Dans son désir d'inspirer confiance à l'Europe, le gouvernement égyptien, après s'être enlevé à lui-même le droit de jamais dénoncer le pacte qu'il allait conclure, s'est montré tout disposé à étendre le plus possible cette compétence; en matière civile, elle porte sur toutes les actions mixtes, c'est-à-dire entre gens de nationalités différentes, indigènes ou étrangers; elle peut porter, en outre, sans distinction de nationalité, sur toutes actions en matière réelle immobilière. Enfin, le gouvernement lui-même,

se reconnaissant justiciable des tribunaux mixtes, se décidait à accorder contre lui, devant une juridiction indépendante, un recours aux étrangers.

L'institution de la réforme est entrée en vigueur le 1er février 1876, pour une période de cinq années. Renouvelée pour un an en 1881, 82 et 83, elle a subi depuis lors l'épreuve de trois nouvelles périodes quinquennales, dont la dernière s'est terminée le 1er février 1899, date à laquelle elle a encore été prolongée d'une année. L'expérience ainsi faite a été si heureuse que les puissances n'ont jamais songé à se servir, dans ces renouvellements successifs, de la faculté qu'elles s'étaient primitivement réservée, « soit de revenir à l'ancien ordre de choses, soit d'aviser, d'accord avec le gouvernement égyptien, à d'autres combinaisons ». Quelques modifications de détail ont pu être introduites; mais ses vingt-deux années d'existence ont fait prendre à la réforme un pied solide en Égypte. Il n'y a qu'une opinion sur la dignité de sa magistrature, la correction de ses arrêts, la science de sa jurisprudence; et de tels intérêts

se sont créés autour d'elle que sa disparition ne pourrait manquer d'amener un trouble profond dans les affaires et même dans la propriété, la plupart des hypothèques étant venues se faire inscrire aux greffes des tribunaux mixtes.

Du moment que le gouvernement égyptien reconnaissait aux étrangers un recours judiciaire contre lui, il se voyait obligé, par le fait même, de satisfaire ses créanciers, ou, en cas d'impossibilité, de procéder à une liquidation de sa Dette et de conclure avec eux un concordat. C'est ainsi que la réorganisation des finances et des obligations de l'Égypte fut le complément logique et immédiat de la réforme. Comme celle-ci, elle devait procéder d'accords internationaux, destinés à devenir, pour les tribunaux mixtes, la source du droit qu'ils auraient à appliquer à leur plus important justiciable, l'État égyptien, dans les questions financières.

Il est inutile aujourd'hui de s'appesantir sur les négociations fastidieuses, les essais et les tâtonnements qui marquèrent les deux périodes du contrôle et du condominium, de 1876 à 1882. Ce qu'il importe seulement de retenir, c'est que

les négociateurs de cette époque réussirent à fonder le régime financier international de l'Égypte, dont la base principale est la loi de liquidation du 17 juillet 1880, amendée depuis par la convention de Londres du 13 mars 1885. Ces arrangements se proposaient un triple but : réaliser la liquidation des Dettes égyptiennes, créer des organes pour représenter la collectivité des créanciers et établir un ensemble d'institutions et de règlements, leur assurant pour l'avenir, dans la mesure du possible, une gestion bien ordonnée de la chose publique.

On sait, de reste, que, une fois liquidées, les dettes égyptiennes se sont réparties entre l'Unifiée, la Privilégiée, la Domaniale, la Daïra Sanieh, enfin l'emprunt garanti, émis en vertu de la convention de Londres. Leur capital total s'élevait encore, au 1er janvier 1898, à 103 863 940 livres égyptiennes.

Des organes représentatifs ont été reconnus à la généralité des porteurs et doivent subsister jusqu'à complet amortissement des Dettes. Le principal est la Caisse de la Dette. Spontanément créée par le gouvernement khédivial, par

décret du 2 mai 1876, elle fut transformée par la loi de liquidation en une institution internationale, et toutes les grandes puissances y firent successivement entrer un commissaire. Appelés à remplir des fonctions assez analogues à celles de syndics d'une faillite, les commissaires sont fonctionnaires égyptiens, nommés par le Khédive; mais la désignation préalable de leurs gouvernements respectifs, l'origine et le caractère international de l'institution à laquelle ils appartiennent, garantissent leur indépendance et en font, comme des magistrats de la Réforme, de véritables fonctionnaires internationaux. En tant qu'organe représentatif, la Caisse est la gardienne des droits collectifs reconnus aux créanciers; elle représente leurs intérêts vis-à-vis de l'État égyptien et est qualifiée pour intenter éventuellement en leur nom l'action judiciaire devant les tribunaux mixtes; sa compétence s'étend à l'Unifiée, à l'Emprunt garanti et à la Privilégiée.

Cette dernière Dette, à laquelle sont affectés en gage les chemins de fer, les télégraphes et le port d'Alexandrie, a reçu un supplément de

garanties par l'établissement d'une administration spéciale composée de trois administrateurs français, anglais, égyptien, uniquement chargés de diriger les trois services dans l'intérêt des porteurs; tandis que la Caisse s'occupe d'administrer la Dette et de représenter les créanciers. Créée en 1876, l'administration des chemins de fer est, depuis la loi de liquidation, une institution internationale.

Les deux autres emprunts, Daïra Sanieh et Domaniale, datant de 1877 et 1878, ont reçu hypothèque sur certains domaines, situés principalement pour la première dans la Haute-Égypte et cultivés en cannes; pour la seconde dans la Basse-Égypte et cultivés en coton. Les terres sont administrées par deux commissions distinctes, composées d'un Français, d'un Anglais et d'un Égyptien, qui agissent à peu près en qualité de séquestres. Les contrôleurs de la Daïra font à la fois le service de la Dette, exploitent les biens hypothéqués et servent aux porteurs d'organe représentatif. Quant à la Domaniale, le service en est fait par la maison Rothschild, et les commissaires des Domaines

se bornent à administrer les propriétés affectées. La loi de liquidation a également attribué à ces deux institutions un caractère international.

Mais il ne suffisait point de créer des organes appelés à garantir les droits et les intérêts des créanciers, il fallait encore donner aux Dettes une sécurité prolongée : d'une part, en leur engageant des revenus spéciaux; de l'autre, en limitant chez le gouvernement égyptien la double faculté de dépenser et de contracter des dettes nouvelles. De là, la collection des règlements, à l'observation desquels veille soigneusement la Caisse de la Dette, en ce qui concerne les emprunts dont elle a la charge, avec recours auprès des tribunaux mixtes, au cas où ces règlements viendraient à être violés. Il suffit donc d'examiner le rôle multiple de la Caisse pour comprendre dans son ensemble la législation financière internationale qui pèse sur l'Égypte.

Comme son nom d'indique, la première fonction de la Caisse est d'encaisser directement des agents de recettes, auxquels elle donne décharge, soit les revenus spécialement appliqués à des

Dettes déterminées, comme pour la Privilégiée, soit les revenus de certaines administrations ou provinces, affectés à la généralité des Dettes. Sur ces fonds, la Caisse fait le service des diverses Dettes, en paye le coupon et procède éventuellement à leur amortissement.

Après avoir ainsi fait fonction de banquier pour le compte de l'État égyptien, la Caisse doit remplir sa mission de contrôle sur la gestion financière au profit des créanciers. Et c'est ainsi que, en fin d'exercice, elle procède avec le gouvernement à un règlement de comptes. Après avoir constaté que celui-ci n'a pas dépassé le chiffre des dépenses autorisées et que les divers accords internationaux ont bien été observés, la Caisse fait deux parts à peu près égales[1] de l'excédent, dont elle se réserve l'une et dont elle remet l'autre au fonds de réserve spécial du gouvernement. De plus, elle ne doit point perdre de vue tout l'ensemble de l'administration financière; aucune modification des impôts donnés

1. Le décret de janvier 1892, relatif à l'abolition des patentes, a autorisé une majoration annuelle de 25 000 livres dans la part d'excédents revenant au gouvernement.

en gage, aucun nouvel emprunt ne peut avoir lieu sans son assentiment; et, en général, elle est qualifiée pour intervenir dans tout acte d'administration susceptible de porter préjudice aux droits des créanciers.

Enfin, depuis que le décret du 12 juillet 1888 a prévu un fonds de réserve général, jusqu'à concurrence de 2 millions de livres égyptiennes, sur lequel il peut être paré à des « dépenses extraordinaires, engagées conformément à l'avis préalable de la commission de la Dette », celle-ci reste juge d'accorder des avances sur ce fonds au gouvernement khédivial, — qui auparavant pouvait seulement obtenir des avances en compte courant jusqu'à 1 million de livres égyptiennes, — pour des objets déterminés et de nature à augmenter le gage des créanciers. Ajoutons, pour terminer, que la Caisse reçoit en dépôt les économies des conversions réalisées par les décrets de 1890, sur l'emploi desquelles l'accord n'a pas encore pu s'établir entre les puissances et qui doivent être placées, en attendant, en titres égyptiens.

Enfin, pour être tout à fait complet, il faut

également mentionner la municipalité d'Alexandrie et le Conseil sanitaire, maritime et quarantenaire siégeant dans la même ville. A vrai dire, ces deux organes ne font point partie du système compact d'institutions internationales, qui domine le gouvernement de l'Égypte; mais ils en constituent les annexes et tirent, comme lui, leur origine des principes établis par les Capitulations. Alexandrie est devenue une grande ville européenne, où réside la majeure partie de la population étrangère de l'Égypte; c'est un des plus grands ports de la Méditerranée et le débouché à peu près exclusif de tout le commerce égyptien. La place des Consuls, la rue Chérif-Pacha, où se trouvent les principaux magasins, la rue de Rosette, le long de laquelle ont été construits une série de fort beaux hôtels, ne dépareraient ni Marseille ni Trieste. Il a donc paru utile de doter la ville d'une municipalité, et comme celle-ci ne pouvait vivre sans percevoir de taxes, il fallait, pour la constituer, s'adresser aux puissances et les prier de consentir quelques dérogations aux principes inscrits dans les Capitulations. C'est ainsi que le décret de 1890, sou-

mis à l'assentiment des puissances, et qui est le statut organique de la municipalité nouvelle, en a fait une véritable institution internationale.

Il en est de même, et pour la même raison, du Conseil sanitaire chargé de contrôler, au point de vue de la santé publique, la navigation dans les ports égyptiens; lors de sa réorganisation récente, effectuée par la Conférence de Venise de 1892, l'acte final a pris soin d'en accentuer encore le caractère international.

Un exposé des institutions internationales de l'Égypte est chose forcément aride, mais si celui qui précède a été suffisamment clair, il est facile d'en conclure que ces institutions reposent tout entières sur le pacte de la Réforme, qui a lui-même son point de départ dans les Capitulations; car c'est auprès des tribunaux mixtes, chargés d'appliquer la loi internationale, que les organes représentatifs des créanciers doivent trouver une sanction indispensable et que la Caisse de la Dette, notamment, peut chercher un point d'appui pour remplir ses fonctions multiples de contrôle, d'établissement de dépôts

et de banque, chargée en même temps de faire le service des Dettes et de consentir des avances à l'État.

On ne saurait méconnaître que cette organisation a efficacement servi jusqu'à ce jour les intérêts de l'Europe. C'est elle qui a introduit dans la vallée du Nil des principes de justice et c'est à elle qu'est dû le rétablissement des finances égyptiennes. Mais il va sans dire qu'elle est modifiable par les mêmes moyens qui en ont amené l'établissement, c'est-à-dire par voie d'accord international. Le pacte de la réforme peut être et a déjà été l'objet d'amendements, avec le concours unanime des puissances signataires, lors des renouvellements quinquennaux. Quant aux arrangements financiers, la loi de liquidation ayant été seulement soumise à l'approbation des grandes puissances, qui s'étaient ensuite chargées d'inviter les autres à y adhérer, il suffit de l'entente des six puissances pour amener des modifications, chaque fois que le gouvernement khédivial sent le besoin d'en solliciter, — qu'il s'agisse d'augmenter le chiffre des dépenses autorisées ou de transformer, par voie de con-

version ou autre, la nature de ses obligations.

Maintenant que l'on a examiné le mécanisme de la souveraineté ottomane et des institutions internationales en Égypte, il est facile de se représenter la situation, assurément bienfaisante, mais, néanmoins, curieuse, dans laquelle le droit public place le gouvernement khédivial. Ce gouvernement n'est point souverain ; car le souverain est à Constantinople ; et il ne jouit de l'autonomie administrative que dans la limite des firmans. Le pouvoir exécutif lui appartient; mais sa faculté d'exécution s'arrête devant ceux qui jouissent du bénéfice des Capitulations; il peut également légiférer et réglementer, mais ces lois et règlements doivent, pour être applicables à tous, être, au préalable, approuvés par les puissances. Il a aliéné par le pacte de la réforme, la plus grande part de son pouvoir judiciaire, et admis, par les arrangements financiers, un contrôle constant sur ses finances et son administration. Une fois ceci établi, que l'on fasse le compte, que l'on voie ce que l'Égypte n'avait pas aliéné et ce qui lui restait encore, et l'on cons-

tatera la limite exacte de l'absorption qu'ont pu réaliser en Égypte, durant seize années d'occupation, les Anglo-Égyptiens, arrêtés, à chaque instant, par la force triomphante du droit public.

CHAPITRE XIII

Le gouvernement égyptien en présence de l'occupation : son impuissance à se défendre. — Réformes déjà réalisées sous l'influence européenne : l'administration, la société égyptiennes. — Comment les Anglo-Egyptiens abordèrent l'Égypte.

Du moment qu'au lendemain de l'occupation, et malgré leur désir, l'Angleterre ne croyait pas pouvoir permettre aux Anglo-Égyptiens de procéder à une violation immédiate du droit public, ceux-ci durent se contenter d'envahir le terrain restreint, qui n'était occupé ni par la Turquie ni par l'Europe, et qui, par conséquent, appartenait en propre à l'Égypte. A vrai dire, ce terrain était sans défense.

Le peuple égyptien est, par tempérament, l'un des peuples les plus disciplinés du monde; il a l'œil constamment fixé sur son chef naturel et,

si le Khédive lève le doigt, il y a neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Égyptiens sur mille prêts de confiance à imiter le même geste ; il en résulte qu'il n'est point de pays où le pouvoir doive être plus fortement concentré en une seule main. Or, l'occupation trouvait en fort mauvaise posture le seul homme qui fût qualifié pour représenter éventuellement les résistances indigènes. Tewfick était arrivé aux affaires à la suite de la déposition de son père ; il y avait été assez faible pour réaliser ce prodige de laisser oublier aux douces populations de l'Égypte qu'il était le véritable dépositaire de l'autorité khédiviale et les troupes anglaises le ramenaient piteusement dans sa capitale.

De plus, on exigea, comme premier gage de sa reconnaissance, la grâce d'Arabi et des principaux chefs rebelles qui l'avaient chassé du Caire. Tant de traverses n'étaient point faites pour rétablir un prestige avarié. Homme doux, timide et craintif, tenu en lisières par une femme autoritaire, hanté par le souvenir des mauvais jours, Tewfick vécut d'une vie monotone et triste, satisfait au fond des apparences princières

qui l'entouraient au palais d'Abdin. Il disparut prématurément en janvier 1892. Son fils, Abbas Hilmy, qui lui succéda, était trop jeune et arrivait déjà tard. Cependant, il apportait aux affaires une éducation entièrement européenne, une nature généreuse, une très vive intelligence, un caractère énergique et le désir du bien public. Il lui manquait, pour mûrir ses qualités, l'amertume de l'expérience; mais les événements, depuis sept ans, prennent soin de la lui fournir.

Il est juste d'ajouter que le Khédive, à supposer qu'il fût moralement capable d'une initiative, dans sa situation nouvelle était également dépourvu d'appuis et de conseils. Au dehors, la Turquie restait muette dans toutes les questions qui ne touchaient pas le principe même de sa souveraineté, et les puissances se réservaient, trop heureuses de prévoir les développements d'une situation grosse, à longue échéance, d'un dangereux conflit entre la France et l'Angleterre. Au dedans, la communauté européenne, stupéfaite et effrayée de soubresauts aussi inattendus, troublée dans ses idées, ne reconnaissant plus la paisible Égypte du passé, marquait au

premier moment une tendance assez générale à se rapprocher des occupants. Quant à la masse égyptienne, elle partageait, avec son obéissance coutumière, l'aplatissement de son Khédive, et l'armée avait profité du premier coup de feu tiré à Tel-el-Kébir, pour s'éparpiller aux quatre vents du désert.

Seule, dans la débâcle universelle, l'administration khédiviale tenait encore, et elle comprenait quelques hommes considérables par leur valeur et par leurs services. Les noms de Nubar et de Riaz Pacha sont connus de tous. Le premier chrétien, le second musulman, tous deux vieillis sous le harnois, ils appartenaient à la vieille école formée par Méhémet-Ali, restée orientale dans la forme, bien que devenue très européenne d'idées. C'étaient des hommes capables de conceptions hardies et d'entreprises considérables; témoin cette précieuse institution de la réforme, qui illustre le nom de Nubar.

Mais, en général, l'Égypte possédait des fonctionnaires plutôt que des hommes d'État, gens peu accoutumés, par tradition, à l'indépendance, et qui, par le fait de la situation internationale

du pays, s'étaient vus astreints à une simple besogne administrative ou bien n'avaient abordé la politique que pour s'épuiser en luttes stériles sur des questions de droit capitulaire ou des réclamations financières. Ils avaient gardé, de ces discussions sans issue, une lassitude aigrie, avec le sentiment intime que l'Égypte était désormais impuissante à défendre vis-à-vis de l'Europe ses derniers vestiges d'autonomie, et qu'il n'était plus possible d'en sauver une part qu'en négociant avec les puissances un compromis définitif. Animés de semblables dispositions, il devait leur paraître plus agréable de s'entendre avec un seul qu'avec tous, et les Anglo-Égyptiens trouvaient par là une administration indigène, toute prête à leur faciliter la tâche.

Ainsi donc, le domaine, réservé au gouvernement khédivial et que les Anglo-Égyptiens prétendaient absorber, leur était livré sans défense. Mais il ne faut point croire pour cela, que l'accès en fût très facile; car ce domaine n'était plus intact, ayant déjà largement subi l'influence européenne, et ses conditions nouvelles ne se

prêtaient plus à l'application des méthodes coutumières. Aux Indes, les Anglo-Indiens avaient pris l'habitude d'établir leur domination sur les ruines d'une domination indigène, dont ils prenaient la place; l'édifice administratif, dans lequel ils pénétraient, était purement oriental et n'avait encore été l'objet d'aucune réforme; ils restaient juges de la mesure et du moment où il serait opportun de faire subir au pays l'influence européenne, assurés, d'ailleurs, que cette influence serait exclusivement la leur; enfin, les étrangers, Français et Portugais, demeurés dans les débris de leurs colonies primitives, étaient trop éloignés et trop faibles pour gêner par leur seule présence l'action de la race impériale à l'égard des races sujettes. Il n'en allait pas de même en Égypte.

La vallée du Nil se trouvait déjà rattachée à l'Europe par trop de liens et d'intérêts pour que l'opinion s'en désintéressât, faute de lumières, et il n'était, par conséquent, pas possible de traiter le Khédive avec le même sans-gêne qu'Holkar ou Scindhia. D'autre part, l'influence européenne était à l'œuvre depuis assez long-

temps pour avoir déjà dressé les plans et jeté les fondements solides d'un système complet de réformes. Le contrôle anglo-français avait introduit dans les finances l'ordre et la clarté et procuré des excédents au budget; il avait même entrepris de dresser le cadastre pour permettre une plus juste répartition de l'impôt foncier, principale source [1] des revenus budgétaires.

En ce qui concerne les travaux publics, le réseau de chemins de fer était achevé dans la Basse et la Moyenne-Égypte, le plan d'irrigations déjà réalisé en grande partie; le principe de la substitution de l'irrigation à l'inondation, qui devait accroître la richesse du pays, en y introduisant la culture du coton et de la canne, était mis en vigueur depuis nombre d'années. La réforme de la justice indigène, conséquence naturelle de l'établissement des tribunaux mixtes, était prête; les Codes indigènes se trouvaient déjà rédigés, si bien que, dès 1884, l'Égypte put être munie de tribunaux indigènes chargés de statuer en matière de statut réel, les questions

1. 4 776 639 liv. égyp., sur un revenu total de 8 143 240 liv égyp. en 1897.

de statut personnel restant, dans toute contrée musulmane, réservées à la juridiction des cadis.

Enfin, l'instruction publique n'était plus seulement donnée à l'Université d'El-Azhar et dans les écoles coraniques; plusieurs établissements d'instruction primaire et secondaire, des Écoles de Droit et de Médecine, une École des Arts et Métiers existaient déjà au Caire; une mission égyptienne, comprenant 47 étudiants, résidait à Paris, sans parler des 152 établissements créés dans la vallée du Nil par les missionnaires et les diverses colonies, avec une population scolaire de 12 247 élèves.

Lord Dufferin, qui fut alors chargé par le gouvernement anglais de promener sur l'Égypte un regard d'homme d'État, envisagea cette organisation, dont les débuts paraissaient prospères, avec un majestueux dédain, mal dissimulé dans un rapport en date du 6 février 1883 [1]. Il est vrai de dire que, sur un total de 1 054 fonctionnaires étrangers déjà introduits par l'Égypte dans son administration, on n'en comptait encore

1. *Egypt. n° 6. 1883 Further correspondence respecting Reorganization in Egypt*, p. 40.

que 140 anglais, et que, de toutes les influences européennes, c'était peut-être l'influence britannique qui avait eu le moins de prise sur le pays.

Quand l'infiltration européenne commença à se produire dans la vallée du Nil, ce furent les Grecs, puis les Italiens qui y prirent pied tout d'abord; les premiers, entraînés par le négoce, firent promptement sentir leur influence dans les villages, où ils l'ont maintenue jusqu'à ce jour. Les seconds ne sortirent guère des villes : les vieux Égyptiens se rappellent une époque où ce qui formait la société vivait sous l'influence italienne et l'on en trouve encore à Alexandrie des traces nettement visibles.

L'influence française s'établit plus tard avec le développement des affaires et la réforme administrative; mais ce fut elle qui eut l'heureuse fortune de donner le plus nettement au pays son empreinte nouvelle. L'administration, les finances furent réformées selon nos principes; nos Codes servirent de modèle aux Codes mixtes et indigènes; nos méthodes d'enseignement furent introduites dans les écoles; notre langue devint en quelque sorte la langue officielle et

des fonctionnaires français furent appelés dans les divers services. Il en résulta que les idées françaises se répandirent promptement parmi les indigènes de la classe élevée, détenteurs des fonctions publiques, et ce fut surtout notre influence qui servit d'intermédiaire entre eux et la culture européenne.

Assurément, la première génération égyptienne [1] qui vint s'éduquer en Europe, s'y amusa plutôt qu'elle n'y fit autre chose : elle enrichit ses harems de quelques filles de brasserie. La seconde génération, déjà plus raffinée, ramena au Caire un contingent de joyeux rastaquouères. Mais ceux-là ont aujourd'hui des cheveux blancs, et ceux qui sont venus après eux ont enfin compris ce qu'il fallait demander et prendre à l'Europe.

Il s'est ainsi formé, sous l'influence européenne, une société égyptienne, très ouverte, très libérale, où l'on a un sens très net de ce qui constitue la dignité de la vie et où nos coutumes ont été adoptées, en ce qu'elles avaient de com-

1. Duc d'Harcourt, *L'Égypte et les Égyptiens*. — Kassem Amin, *Les Égyptiens*.

patible avec la vie orientale. Les jeunes gens s'y marient désormais, comme chez nous, à des âges raisonnables et la jeune fille qu'ils épousent est leur seule femme; les enfants sont bien élevés, souvent par des bonnes ou des institutrices européennes.

On rencontre à la promenade et au club quantité d'Égyptiens qui sont nos amis et ont fort bon air; et, en pénétrant chez eux, on est surpris d'y trouver un goût beaucoup meilleur que dans le reste de l'Orient. Ils remplissent avec distinction les moudirichs et la magistrature indigène; ils fournissent également de bons ingénieurs et de bons médecins. Leur seul tort est de vouloir à tout prix être fonctionnaires, ce qui ne développe chez eux ni indépendance ni initiative. Ils savent, cependant, donner une forme à leurs idées et discutent avec sens et modération sur les diverses questions politiques et sociales. Entre leurs mains, la presse arabe est devenue un instrument non sans valeur, avec lequel la classe éclairée est parvenue à éveiller dans la masse indigène la vague conscience d'une opinion publique.

Ainsi développés sous l'influence européenne, il va de soi que les Égyptiens ne puissent plus être, malgré leur docilité traditionnelle, aussi maniables que les gens du Bengale ou du Pendjab; ils le peuvent d'autant moins que, vivant en contact immédiat avec les diverses colonies installées en Égypte, ils se trouvent naturellement amenés à chercher auprès d'elles un point d'appui moral et à s'inspirer de leurs tendances. D'où il appert que les Anglo-Égyptiens ne furent point en mesure de chambrer l'indigène comme avaient fait les Anglo-Indiens et qu'ils durent se résoudre à des concessions fort dures pour leur amour-propre impérial, puisque, en outre du respect des obligations internationales, les circonstances leur imposaient encore de travailler en public sur un terrain déjà profondément remué par des influences étrangères.

Aussi ne fut-il question, tout d'abord, ni de race impériale, ni de race sujette. Les Anglo-Égyptiens s'introduisirent avec une douceur apparente; l'agent britannique se perdit dans la masse des consuls généraux; les fonctionnaires anglais devinrent beys et pachas, revêtirent la

stambouline et se mirent à l'étude de l'arabe et du français pour traiter les affaires. Certains poussèrent même la souplesse jusqu'à se laisser gagner par l'influence du milieu et à devenir en peu de temps de parfaits Levantins.

Les officiers s'affublèrent d'uniformes et de grades turcs, si bien que, l'automne passé, quand lord Kitchener pénétra dans Omdurman, avec un cérémonial digne de la dernière Croisade, ce héros de la chrétienté, qui a si fort excité les âmes mystiques, portait sur la tête le tarbouche ottoman et sur toutes les coutures de son dolman le croissant du Prophète. Et ce fut ainsi que les Anglo-Égyptiens entreprirent l'absorption de l'Égypte par grignotements successifs, suivant le procédé prudent et régulier employé par les rats à l'égard des fromages.

CHAPITRE XIV

La politique des Anglo-Égyptiens : le projet de lord Dufferin le système de lord Cromer. — Les deux périodes de l'occupation : Tewfick, Abbas Hilmy. — Comment les Anglo-Égyptiens ont réalisé l'absorption de l'Égypte. — Services absorbés dans un intérêt impérial : armée, douanes, administration sanitaire. — Le département des finances.

Peut-être s'est-il trouvé depuis seize ans, dans un coin reculé des Iles-Britanniques, quelque joyeux doctrinaire, assez naïvement intellectuel pour s'imaginer de bonne foi que l'Angleterre n'aurait un jour rien de mieux à faire que d'évacuer l'Égypte de son plein gré, après y avoir rempli son rôle accoutumé, au nom de l'humanité, de la civilisation et du christianisme. Cependant, on peut hardiment affirmer qu'il n'y eut jamais semblable personnage parmi les Anglo-Égyptiens. Pour eux tous, l'Égypte était une contrée qu'il s'agissait d'annexer graduellement

à l'Empire Britannique, puisqu'ils avaient l'ennui de ne pouvoir le faire de façon immédiate et directe. Et, tandis que la diplomatie anglaise leur procurait des années de répit, en multipliant les promesses d'évacuation destinées à berner la crédulité bienveillante des hommes d'État continentaux, leur tâche consistait à prendre possession définitive du pays. Pour atteindre un tel résultat, la ligne de conduite à suivre était fort simple : il fallait absorber dans le délai le plus bref tout le gouvernement de l'Égypte, puis se lancer avec lui, et en son nom, à l'assaut de la Turquie et de l'Europe. La seule précaution à prendre était d'éviter les heurts trop violents, de façon à attirer le moins possible sur l'Égypte l'attention européenne.

Ce fut lord Dufferin qui fut chargé, au début, de fixer les détails de cette politique. Cet homme d'État, qui connaissait l'Orient et n'en dédaignait point les habiletés, pensa que le meilleur moyen de prendre l'Égypte, alors lassée de la contrainte européenne, était de l'endormir avec des rêves vagues d'indépendance nationale et de gouvernement constitutionnel; en prétendant préparer les

Égyptiens au gouvernement d'eux-mêmes, en leur multipliant des avis sympathiques, dont l'autorité fût inapparente, l'influence anglaise parviendrait, sans doute, à les mieux saisir et manier, sans provoquer de résistances. On sait que les idées de lord Dufferin ne furent point suivies; elles eurent pour seul résultat la création de l'Assemblée générale et de sa Délégation permanente, le Conseil législatif, qui forment un modeste commencement d'institutions représentatives. Pour le reste, les Anglo-Égyptiens ne voulurent point distinguer, dans le travail de leur compatriote, le côté pratique de la fiction; ils l'accueillirent avec colère ou raillerie, et lord Dufferin en est resté parmi eux si impopulaire que sa statue, dans un beau costume, ne s'élèvera probablement jamais au Caire comme à Calcutta.

A vrai dire, l'agent anglais qui, depuis l'occupation, a été chargé de présider à l'absorption de l'Égypte, aurait été parfaitement incapable, par tempérament, de mettre en pratique les hypocrisies raffinées de lord Dufferin. Lord Cromer (sir Evelyn Baring) a d'abord servi dans

l'armée; puis il appartint quelque temps au contrôle en Égypte, passa de là aux Indes comme ministre des finances pour revenir, ensuite, au Caire, où il a commandé, dès l'origine, l'assaut livré par les Anglo-Égyptiens à l'Égypte, à la Turquie et à l'Europe. Lord Cromer n'est diplomate ni par goût, ni par éducation; le développement, l'intérêt même de sa carrière l'ont associé à toutes les passions de l'impérialisme britannique; sa nature emportée le préparait aux méthodes brutales, dignes du représentant d'une race impériale, qui voyait approcher le moment de s'imposer à l'humanité tout entière. Avec de pareilles tendances, il répugna dès l'abord aux complications du système préconisé par lord Dufferin et, sans penser un instant à l'insinuer par la douceur, il se mit à enfoncer l'influence anglaise en Égypte à coups de pied et à coups de poing, sans égards ni ménagement, mais avec cette violence souple et calculée si particulière aux Anglais. — Les Anglo-Égyptiens ont soutenu de leur suffrage unanime un homme qui participait aussi complètement de leur propre nature et, d'ailleurs, le succès est venu jus-

tifier la ligne de conduite adoptée par lord Cromer.

Cette ligne de conduite ne pouvait, d'ailleurs, réussir sans éclat, au milieu des incertitudes des premières années de l'occupation, que si l'agent anglais trouvait un instrument docile dans le Khédive, dont la volonté était la loi de l'Égypte. Lord Cromer eut l'heureuse fortune de rencontrer Tewfick, déjà affaibli par des épreuves trop fortes pour la faiblesse de ses nerfs, et qui mit, à se laisser terroriser, la plus extrême complaisance. Mais quand, dix ans plus tard, Tewfick vint à mourir, il arriva ce que lord Dufferin avait prévu, pour le cas où la politique anglaise se ferait autoritaire et irritante. « En adoptant une telle attitude, écrivait-il en 1883, nous deviendrions, pour les habitants de l'Égypte, des objets de haine et de suspicion; le Caire se transformerait en foyer d'intrigues contre nous, et nous nous trouverions forcés ou d'abandonner nos prétentions dans des conditions fâcheuses ou de nous embarquer dans l'expérience de l'acquisition complète du pays. » L'arrivée aux affaires d'Abbas, c'est-à-dire d'un prince moins maniable,

suffit à faire germer brusquement les ferments de résistance, naturellement produits par un régime de violence; et, tout d'un coup, les Anglo-Égyptiens se trouvèrent, à leur grande surprise, en face d'une masse indigène désaffectionnée et d'une communauté européenne soupçonneuse, obligés de changer de système ou de brusquer les choses. Il va sans dire qu'ils s'arrêtèrent, sans hésiter, à ce dernier parti, et c'est ainsi qu'ils ont amené la question d'Égypte à son point actuel, où la diplomatie britannique paraît vouloir clore la phase provisoire de l'occupation et provoquer l'établissement d'un état de choses définitif.

Ainsi donc, pour bien saisir le développement de l'affaire égyptienne, dans les seize dernières années, tant au point de vue de la politique locale dans la vallée du Nil que de la politique générale, il faut nettement distinguer deux périodes : la première, de 1882 à 1892, qui correspond au gouvernement de Tewfick, pendant laquelle l'absorption de Égypte s'effectue sans violence apparente; les résistances sont nulles et le temps travaille visiblement pour les Anglo-Égyptiens;

la seconde, depuis 1892, date de l'arrivée aux affaires d'Abbas, pendant laquelle la violence devient publique, les résistances — ouvertes ou latentes — se multiplient, et les Anglo-Égyptiens se mettent à penser que le moment est venu d'en finir, puisque le temps a cessé de travailler aussi généreusement pour eux.

Il serait oiseux de refaire aujourd'hui le fastidieux récit des incidents joyeux ou tristes qui ont marqué, en nombre vraiment démesuré, le long espace de ces seize années. Les seules choses qu'il importe d'en retenir sont la procédure et la progression de l'absorption britannique.

Fidèles aux principes de la colonisation anglaise, qui tendent à limiter, pour la rendre moins lourde aux races indigènes, l'intervention de la race dominante, les Anglo-Égyptiens, en pénétrant dans le gouvernement de l'Égypte, se bornèrent à y occuper, dès le début, les seuls services dont le contrôle pouvait favoriser un intérêt impérial ou assurer, dans le pays même, le développement de leur influence politique. Dans le premier de ces deux ordres d'idées, les Anglo-

Égyptiens mirent la main sur l'armée, les douanes et l'administration sanitaire; dans le second, ils prirent immédiatement les finances, les travaux publics et la police.

Comme chacun sait, l'effectif de l'armée anglaise est extrêmement faible; aujourd'hui encore, il dépasse à peine 200 000 hommes, avec lesquels il faut pourvoir aux garnisons de la Grande-Bretagne et tenir l'Empire Britannique, les Indes réclamant, à elles seules, 75 000 hommes. Le War Office y parvient à grand'peine, en rendant très mobiles les forces nationales dont il dispose et en les appuyant par des contingents indigènes dans les diverses parties de l'empire où il est possible de s'en procurer. Il en résulte que les troupes destinées à fournir à l'Égypte un corps d'occupation, devaient être aussi faibles numériquement que possible. et, en fait, leur chiffre est resté le plus souvent inférieur à 3 000 hommes. Les Anglo-Égyptiens se préoccupèrent donc, dès le début, de s'assurer une force subsidiaire, susceptible de remplir la double tâche de réprimer les incursions éventuelles des Bédouins dans les villages et de défendre les

frontières soudanaises. L'absorption du département de la guerre était d'autant plus facile à réaliser que l'armée égyptienne n'existait plus; les Anglo-Égyptiens en profitèrent pour s'y installer en maîtres absolus. 6 000 hommes de troupes indigènes, recrutés parmi les fellahs et répartis entre huit bataillons, furent organisés d'abord sous la direction de quelques officiers anglais. Pour répondre aux vues de lord Dufferin, quatre de ces bataillons n'eurent que des officiers indigènes; mais, d'autres idées plus impériales ayant prévalu à bref délai, les nouvelles unités, créées dans la suite, comportèrent surtout des troupes soudanaises et des officiers britanniques, si bien que, en 1895, l'armée khédiviale comptait déjà plus de 16 000 hommes, dont un corps de cavalerie, plusieurs corps montés à chameau et quelques batteries de campagne; — elle a été presque doublée, depuis lors, pour faire face aux exigences de la guerre du Soudan. Dès 1888, l'armée d'occupation ne tenait plus garnison qu'au Caire et à Alexandrie, et l'armée égyptienne se contentait des séjours moins folâtres de Souakim, Assouan, Korosko et Ouady-

Halfa. Le fellah était redevenu un soldat convenable, dont la nature docile s'était pliée avec le même empressement à la discipline militaire, qu'il avait fait du temps de Méhémet-Ali; son apparence sous les armes était bonne et il faisait honorable figure sur le champ de manœuvres de l'Abbassyeh ou dans les vagues escarmouches des campagnes soudanaises. Pour couronner leur œuvre, les Anglo-Égyptiens avaient pris soin d'exciter les uns contre les autres fellahs et Soudanais, et les deux moitiés de l'armée se regardaient comme des chiens de faïence, pour la plus grande satisfaction de leurs officiers anglais. En dotant l'Égypte d'une semblable organisation militaire, les Anglo-Égyptiens n'avaient point cherché à en dissimuler le caractère impérial; les troupes du Khédive prenaient à peu près la même allure que celles du Nizam et l'armée d'occupation remplissait à leur égard un rôle analogue à celui du contingent subsidiaire cantonné à Secunderabad.

On conçoit également l'intérêt impérial, attaché au service des douanes et à l'administration sanitaire. Dans un pays où les importations sont

frappées d'un droit uniforme de 8 p. 100 *ad valorem*, il importait au commerce de l'empire de pouvoir compter sur la bienveillance des agents chargés de l'évaluation ; de plus, il importait à sa navigation de voir contrôler par des agents anglais la santé publique dans une région traversée par le mouvement maritime de la moitié du monde. Ces deux administrations furent d'un accès facile aux Anglo-Égyptiens. Les revenus douaniers étant affectés et, partant, versés à la Caisse de la Dette, les douanes formaient déjà une administration autonome, dirigée par des fonctionnaires européens. Il en était de même de l'administration sanitaire, établie dès 1820, par Méhémet-Ali, qui y avait vu l'une des premières garanties que l'Égypte devait donner à l'Europe. Quelques éliminations opportunes suffirent pour assurer sur ces deux services la mainmise des Anglo-Égyptiens.

De tous les ministères égyptiens, il est clair que le plus important est celui des finances, et l'un des premiers soins des Anglo-Égyptiens, désireux d'asseoir en Égypte leur définitive influence, dut être de s'installer solidement dans ce départe-

ment. Ils y étaient, d'ailleurs, amenés par des raisons spéciales, en dehors des exigences de leur politique locale. La détresse financière du gouvernement khédivial, la nécessité de défendre les intérêts des créanciers avaient été la principale cause du développement de l'intervention européenne, dont l'occupation britannique prétendait n'être que le prolongement et l'accentuation; il convenait donc aux Anglo-Égyptiens d'affecter à l'égard de ces intérêts une sollicitude particulière. D'autre part, au cas où les finances égyptiennes ne parviendraient point à se rétablir, grâce aux mesures prescrites par les arrangements financiers, ceux-ci prévoyaient une nouvelle enquête européenne, à laquelle les Anglo-Égyptiens prétendaient se soustraire à tout prix. Ils envisageaient enfin que la prospérité financière de l'Égypte était le seul moyen de désarmer l'opposition de la France, qui leur était représentée comme l'obstacle le plus sérieux à l'absorption britannique. Les Anglo-Égyptiens avaient, en effet, sur notre pays, des idées peut-être fausses, mais en tout cas très précises. On leur avait appris à nous considérer comme une nation si morale-

ment aplatie par ses derniers désastres qu'un ramassis de gens d'affaires, venus des quatre points de l'horizon, s'y était imposé à une démocratie inexpérimentée : satisfaits d'être rentiers, politiciens ou fonctionnaires, les Français avaient été, disait-on, assez maladroits pour abandonner tout contrôle sur leur presse et sur leurs finances, c'est-à-dire sur les deux forces sociales les plus puissantes dans un gouvernement d'opinion. C'étaient précisément ces deux forces que la politique financière des Anglo-Égyptiens devait avant tout concilier.

En conséquence, cette politique se proposa pour principal but l'accumulation d'excédents et de réserves, en d'autres termes, la recherche de statistiques financières favorables, destinées à être présentées par des intermédiaires bienveillants à l'opinion européenne. Le conseiller financier fut chargé d'assurer ces résultats : cette importante fonction était née en 1883 des ruines de l'ancien contrôle, et son titulaire était destiné à se faire peu à peu le factotum de l'intervention britannique dans les affaires égyptiennes ; en fait, il se substituait entièrement au ministre khédivial et

remplissait la place exacte que les arrangements financiers avaient mesurée à celui-ci. Ces arrangements avaient fait au département des finances une situation analogue à celle d'une Société, dont les statuts auraient été rédigés par l'Europe, et dans laquelle le ministre ferait fonction de directeur, sous la stricte surveillance d'un conseil d'administration, représenté par la Caisse de la Dette. Le conseiller financier dut évoluer dans cette situation et la Caisse lui laissa toute la liberté d'allure qu'elle pouvait comporter; car, du moment que le droit public le rendait impuissant pour toute initiative nuisible et que le chiffre limité des dépenses autorisées ne permettait point de distraire les fonds pour favoriser, outre mesure, l'absorption britannique, il n'y avait aucune raison, dans l'intérêt des créanciers, de s'opposer aux fantaisies financières imaginées par les Anglo-Égyptiens pour corser les excédents et les réserves. De leur côté, les puissances s'empressèrent de faciliter cette tâche, en modifiant dans un sens plus large la loi de liquidation par la convention de Londres; en garantissant un emprunt destiné à liquider les déficits résul-

tant des années troublées des débuts de l'occupation, à payer les indemnités d'Alexandrie et à réaliser des échanges de pension; en consentant de petits emprunts pour des dépenses d'irrigation, susceptibles d'accroître le produit de l'impôt foncier; en accordant la conversion de la Privilégiée, de la Domaniale et de la Daïra; enfin, en augmentant le chiffre des dépenses autorisées, toutes les fois qu'il s'agit d'une œuvre utile, comme l'abolition de la corvée ou la construction des égouts du Caire[1].

Profitant de ces facilités, les Anglo-Égyptiens mirent leurs soins exclusifs à remanier le système fiscal, de façon à augmenter le rendement des impôts. Le plus productif, comme en tout pays agricole, étant l'impôt foncier, les travaux d'irrigation furent poussés avec une extrême activité, de façon à accroître la superficie des cultures. Il en résulta que les surfaces cultivées ont augmenté de 614 695 feddans, soit de 13 p. 100, et que la récolte du coton, dont la moyenne était de 2 900 000 cantars [2] de 1880 à 1890, passait, en

1. *Documents diplomatiques, affaires d'Égypte, 1884-93.*
2. Un cantar pèse un peu moins d'un quintal.

1897, à 5 684 000. C'était là un excellent résultat, à la fois pour l'Égypte et pour les créanciers. Les autres réformes furent plus contestables : c'est ainsi qu'une taxe sur le rachat militaire fut établie pour exploiter la traditionnelle horreur qu'inspire au fellah le métier des armes, et que, à l'effet de relever le revenu des douanes, la culture du tabac fut prohibée sur le sol égyptien; cette défense eut pour résultat de faire produire, en 1897, au droit sur le tabac, une somme supérieure à 1 million de livres, alors qu'il n'avait été perçu, de ce chef, en 1881, que 115 000 livres.

Cependant, tous ces efforts, concentrés sur un même but, finirent par faire disparaître les déficits des budgets égyptiens et à leur ramener les excédents, que les arrangements financiers leur avaient déjà assurés avant l'occupation. Dès 1887, le budget comportait un excédent de 68 000 livres égyptiennes et le conseiller financier avait été si pressé d'atteindre ce résultat qu'il avait eu recours, pour y parvenir, à l'expédient extraordinaire d'instituer, cette année-là, un exercice budgétaire avec douze mois de recettes et onze

mois de dépenses. Depuis lors, des expédients aussi pittoresques ne furent plus nécessaires; les excédents s'accrurent, et celui de 1897 comportait 433 000 livres égyptiennes. En même temps, les réserves se mettaient à s'accumuler : le fonds de réserve général, au 31 décembre 1897, comptait 3 833 000 liv. ég. et les économies des conversions s'élevaient à 2 767 000 liv. ég.

C'est ainsi que, retenus dans les limites étroites fixées par le droit public, les Anglo-Égyptiens ont vu se réaliser, depuis seize ans, le complet achèvement du relèvement financier de l'Égypte, organisé par les arrangements internationaux. Si leur œuvre propre en matière d'irrigation a été bienfaisante, et si leur excès de fiscalité n'a pu qu'être favorable aux créanciers, il en résulte cependant que, par un effet contraire, ils ont plutôt contribué à alourdir qu'à alléger les charges pesant sur la masse indigène. Celle-ci, en effet, a dû supporter les impôts nouveaux, sans bénéficier d'autres dégrèvements que pour des taxes insignifiantes ou des contributions irrécouvrables. En même temps, une baisse constante dans les prix des produits du sol rendait

moins rémunérateur le travail du fellah. Si bien que la situation économique de l'Égypte ne participait point des mêmes progrès que la situation financière et cela ressortait nettement des tableaux du commerce extérieur qui, étant de 20 770 000 liv. ég. en 1881, n'était plus que de 20 511 000 liv. ég. en 1895, malgré l'accroissement considérable des surfaces cultivées, réalisé entre ces deux périodes.

CHAPITRE XV

Mainmise des Anglo-Égyptiens sur les travaux publics et la police. — Leur lutte prolongée avec les indigènes dans le Département de l'Intérieur. — La justice, l'instruction publique. Les Anglo-Égyptiens sont désormais les maîtres de tout le domaine mesuré par le droit public au gouvernement de l'Egypte.

L'Égypte est une contrée agricole, qui vit exclusivement de l'irrigation; elle contient, d'autre part, une population si douce qu'il a suffi pour l'administrer, depuis que le monde est monde, de l'usage de la courbache, c'est-à-dire d'une lanière en peau d'hippopotame, maniée, d'ailleurs, sans discrétion. De semblables conditions n'étaient point nouvelles pour les Anglo-Égyptiens; ils les connaissaient déjà par leurs expériences indiennes, si bien qu'ils n'eurent point à hésiter sur les points qu'il leur fallait prendre, dès l'abord, pour implanter dans

la vie même du pays leur influence prépondérante. C'est ainsi qu'ils se préoccupèrent, comme entrée de jeu, de s'installer solidement dans les deux services des irrigations et de la police.

Le Département des Travaux publics n'était pas en mesure de se mieux défendre que les finances, l'armée, les douanes ou l'administration sanitaire. Son action sur le développement financier de l'Égypte était telle que le contrôle anglo-français s'en était emparé dès l'origine : lorsque les contrôleurs entrèrent, un beau jour, dans le ministère, les travaux publics y échurent au contrôleur français; aussi nos compatriotes se trouvaient-ils y détenir les plus importantes fonctions. Les Anglo-Égyptiens s'employèrent à les éliminer en peu de temps, tout au moins du service des irrigations, et l'on doit reconnaître que cette prompte liquidation fut faite avec tout le souci convenable des intérêts particuliers.

En bonne justice, il ne faut point s'étonner que les indigènes aient assisté, avec la plus parfaite indifférence, à l'absorption sommaire de tous ces services par les Anglo-Égyptiens; leur influence n'y prenait plus depuis longtemps la

moindre part et il leur était indifférent, peut-être même assez agréable, qu'une influence unique s'y substituât désormais à l'influence multiple de l'Europe. En tout cas, ils contemplèrent avec une raillerie douce et résignée l'ennui de ceux qui les avaient tant ennuyés jadis, et ils firent sentir sans colère aux Européens évincés combien leur hâte imprudente, non point à contrôler, comme ils auraient dû le faire, mais à resserrer l'influence indigène dans le gouvernement de l'Égypte, avait efficacement servi les intérêts anglais.

Aussi la question de la police, c'est-à-dire la mainmise des Anglo-Égyptiens sur le plus important service du ministère de l'intérieur fut-elle la seule qui parvint à passionner les indigènes et à soulever leurs résistances; car c'était, en réalité, le seul Département qui fût resté à peu près intact entre leurs mains et à propos duquel leurs susceptibilités étaient, par conséquent, les plus vives. Donc raconter la longue lutte qui s'est poursuivie depuis l'occupation entre les Anglo-Égyptiens et les indigènes à propos de la police et qui s'est terminée, comme

de juste, par la défaite de ces derniers, c'est faire l'histoire complète des rapports nouveaux établis en Égypte entre les occupants et les indigènes et déterminer exactement le régime que les premiers sont parvenus à établir vis-à-vis du gouvernement khédivial. C'est la question de la police seule qui a secoué la torpeur des Égyptiens et qui a été, depuis seize ans, au fond de toutes les crises ministérielles; c'est elle qui a fait naître et a développé les résistances indigènes, entraînant par contre-coup les Anglo-Égyptiens à des prétentions toujours croissantes, à une absorption sans cesse agrandie et à des marques d'autorité constamment renouvelées.

Non point que les hommes d'État égyptiens se fussent refusés en principe à tout contrôle sur la police; ils avaient pour cela trop de souplesse et trop peu de goût pour une lutte ouverte, mais leur conception d'un tel contrôle était tout l'opposé de celle que pouvaient avoir les Anglo-Égyptiens. Habitués à la forte centralisation qui réunissait, dans les provinces, entre les mains du moudir tous les pouvoirs et la direction de tous les services, les Égyptiens

pouvaient bien admettre un contrôle qui s'exerçât d'en haut et par le seul intermédiaire du ministre de l'intérieur, du haut en bas de l'échelle administrative; mais ce qui leur répugnait, c'est que celle-ci fût coupée à ses divers échelons par une influence étrangère, qui aurait annihilé peu à peu l'autorité du ministre et des fonctionnaires indigènes vis-à-vis de leurs administrés. Or, c'est précisément le rôle que la police est chargée de jouer dans la colonisation anglaise.

Quand on prétend, comme les Anglais, maintenir sur les races indigènes une domination efficace, tout en restreignant à ses plus faibles limites la surface et le personnel européen de cette domination, il est nécessaire d'avoir, afin de l'exercer, un agent assez souple d'allures et assez multiple d'attributions pour faire porter sur presque toute l'organisation administrative un contrôle discret, mais effectif. C'est l'officier de police qui est chargé de ce rôle; on le rencontre partout dans l'administration, où il inspire aux fonctionnaires indigènes une terreur propice, il pénètre jusque dans la justice et il est superflu d'insister sur son action politique,

dans des contrées soumises au règne de la force, divisées par des antagonismes ethniques ou religieux et dont le niveau moral a été abaissé par une servilité séculaire.

C'est cet officier de police, tel que le concevait leur expérience coloniale, que les Anglo-Égyptiens eurent la plus grande peine à implanter dans l'administration égyptienne. Le premier qui s'y employa le fit avec tant d'ardeur et souleva à tel point les résistances au ministère de l'Intérieur que lord Cromer, jugeant qu'il n'avait pas encore en Égypte un pied assez solide pour provoquer un esclandre, sacrifia son agent aux exigences de Nubar. C'était en 1884, et ce fut le premier et le plus grave échec subi par les Anglo-Égyptiens dans la question de la police. Il valut aux indigènes quelque répit, si bien que le Département de l'Intérieur parvint à conserver, pour quelque temps encore, une relative indépendance. Les Anglo-Égyptiens durent ainsi ronger leur frein jusqu'en 1888; ils trouvèrent alors une occasion favorable pour se débarrasser de Nubar et Riaz arriva aux affaires en même temps que le contrôle anglais

reprenait de la police une possession plus effective.

Ayant désormais leurs coudées franches, les officiers de police anglo-égyptiens en profitèrent pour entreprendre leur besogne coutumière et faire pénétrer leur action dans tous les services; c'est dire que le conflit qui, sous Nubar, n'avait point dépassé l'administration centrale, se transporta dans les provinces, où le policier commença à entrer en lutte, d'une part avec le moudir, de l'autre avec les magistrats des tribunaux indigènes. Or, ces tribunaux avaient été constitués sur le modèle de notre organisation et d'après les principes de notre droit; il en résultait qu'en Égypte les rapports entre le parquet et la police devaient être aussi difficiles qu'ils le sont chez nous, où ces deux institutions se regardent à peu près comme chien et chat. Si l'on ajoute à ces difficultés naturelles que les querelles entre la police et le parquet prenaient en Égypte une aigreur particulière du fait qu'elles représentaient la résistance indigène contre la pénétration britannique, on comprendra aisément l'allure mouvementée prise

par l'instruction des affaires judiciaires, dans laquelle les Anglo-Égyptiens prétendaient imposer et les indigènes empêcher l'intervention de la police. Pour rétablir l'harmonie entre les deux services, les Anglo-Égyptiens ne virent rien de mieux à faire que de mettre également la main sur le ministère de la justice, en y provoquant la nomination d'un conseiller judiciaire anglais. Cet événement, qui eut lieu en 1891, amena la chute de Riaz et l'arrivée aux affaires de Mustapha Pacha Fehmy.

Mustapha Fehmy est Algérien d'origine. Comme tant d'autres, il était venu en Égypte pour y prendre service, et sa complaisance ne s'y refusa jamais aux besognes les plus variées. Sa valeur était assez mince, son passé assez louche pour en faire un instrument docile des influences qui le pousseraient aux plus hauts emplois. Les noms de Nubar, de Riaz et de Mustapha Fehmy représentent exactement les phases diverses de l'absorption britannique : Nubar personnifie la résistance, faite d'habiletés et de dissimulation, de l'administration khédiviale; Riaz, l'intransigeance rétive de l'élément

musulman; Mustapha Fehmy, la soumission absolue de la bande de mercenaires et de gens d'affaires, qui exploite traditionnellement l'Égypte et ne peut continuer cet heureux métier sans s'appuyer sur l'influence dominante. Donc, la présence de Mustapha Fehmy à la présidence du Conseil, amenée par les Anglo-Égyptiens, après neuf années d'efforts, paraissait marquer leur mainmise définitive sur le Gouvernement égyptien, dont ils occupaient tous les points de pénétration, et il leur était permis de croire, toute résistance se trouvant paralysée, que leur influence devait désormais se consolider sans lutte, sans éclat, par le simple effet du temps.

C'est sur ces entrefaites, au commencement de l'année 1892, que Tewfick vint à mourir et que son fils Abbas Hilmy lui succéda sur le trône khédivial. La venue d'un khédive jeune et d'une moindre docilité n'était point sans danger pour l'absorption britannique : sans doute, il n'était plus possible de la détruire, mais, d'autre part, elle ne se trouvait pas encore assez solide pour être à l'abri d'inquiétudes ou de retards. Abbas se trouva naturellement

emporté, dès son arrivée aux affaires, par le mouvement de la « Jeune-Égypte ». La masse indigène n'avait pas été insensible à la compression violente imposée à Tewfick par lord Cromer, et elle n'attendait que le signal du maître pour témoigner de ses sentiments; par ailleurs, une génération nouvelle, élevée en Europe, avait envahi les tribunaux indigènes et les moudiriehs, voire le ministère, où elle subissait péniblement l'excès de la contrainte britannique. Il y avait donc tout préparé, par l'effet même de la politique des Anglo-Égyptiens, un sursaut de résistance de la part de l'administration khédiviale, accompagné d'un faible éveil de l'âme égyptienne. Comme de juste, ce fut l'éternelle question de la police qui détermina la crise, et, en janvier 1893, Mustapha Fehmy fut renvoyé par le khédive pour n'avoir point voulu défendre, au ministère de l'Intérieur, l'influence indigène menacée.

Le renvoi de Mustapha Fehmy fut le second et dernier échec des Anglo-Égyptiens dans la longue période de ces seize années. On n'envisageait pas encore à Londres la question d'Égypte

comme assez mûre pour permettre aux Anglo-Égyptiens de rétablir par la force Mustapha Fehmy dans son ministère contre la volonté khédiviale. Ceux-ci durent se résoudre à faire un retour en arrière; et l'on vit Riaz et Nubar, dont le rôle paraissait fini, se succéder une fois de plus à la présidence du Conseil. L'année que Riaz passa aux affaires marqua une époque de vigoureuse résistance; la Jeune-Égypte fit feu des quatre pieds pour tâcher de profiter de la chance inespérée qui lui était échue; l'influence indigène lutta avec succès contre l'absorption britannique dans tous les services; la presse arabe se mit à discuter les affaires et le Conseil Législatif apprit à présenter des observations, comme lord Dufferin lui en avait fait conférer le droit. Mais un semblable mouvement était à la merci du moindre accident et les Anglo-Égyptiens surent le provoquer; pour frapper à la tête, ils attirèrent doucement le khédive dans un joli traquenard, dont son inexpérience ne pouvait le préserver. Après l'incident de la frontière soudanaise, qui mit aux prises Abbas avec le sirdar, la Jeune-Égypte dut rentrer dans

une réserve prudente et Nubar revint au ministère pour servir de transition et préparer le retour de Mustapha Fehmy, qui eut lieu à la fin de 1895.

Cependant, cette courte et dure expérience avait appris aux Anglo-Égyptiens les inconvénients de leur système, si bien qu'ils s'employèrent à la hâte à le compléter et à le fortifier. Comprenant désormais que, par suite des conditions du pays, il ne suffisait point, pour en être maître, d'exercer un contrôle sur l'ensemble de l'administration, ils entreprirent la tâche, non point d'assimiler les indigènes, mais de rechercher parmi eux et de comprimer par avance tous les éléments de résistance éventuelle. Pour faire disparaître une bonne fois la question de la police, un conseiller anglais s'installa, à la fin de 1894, au ministère de l'Intérieur, c'est dire que l'influence indigène en fut définitivement chassée et que les moudirs tombèrent sous la dépendance directe des Anglo-Égyptiens. Une loi de 1895, qui régla la situation des *Omdehs*, plaça dans une situation analogue les chefs de tous les villages. Au ministère

de la Justice, le conseiller judiciaire continuait son œuvre; il entreprenait de modifier le caractère français de l'institution judiciaire, en y introduisant, dans certains cas, la pratique anglaise du juge unique et des circuits; enfin, il faisait pénétrer à la Cour d'appel indigène de nouveaux conseillers anglais et brisait l'indépendance des magistrats par l'intervention d'un comité de surveillance.

C'était dans l'instruction publique que les Anglo-Égyptiens avaient porté le moindre effort; car il n'entre point dans leurs traditions de faire du prosélytisme en faveur de la culture britannique. Semblable aux Juifs, l'Anglais se considère volontiers comme un peuple élu de Dieu; c'est une race impériale, faite pour la domination universelle, trop sûre d'elle-même et trop dédaigneuse pour initier les races inférieures aux secrets de sa supériorité; il peut lui plaire d'accueillir les néophytes qui se présentent, mais elle se croit en possession d'une vérité trop haute pour tenter d'attirer à elle ceux qui ne paraissent point la rechercher. Les Anglo-Égyptiens finirent par se décider à faire

fléchir l'orgueil de ces principes pour tenter d'arrêter l'extension des écoles et de la culture françaises. Leurs agents s'employèrent auprès des familles pour remplir les sections anglaises des écoles gouvernementales, et des mesures opportunes furent prises afin de fermer le plus possible l'entrée des carrières de l'État à tous ceux qui auraient été élevés dans les écoles concurrentes, appartenant aux diverses communautés européennes.

Le désir des Anglo-Égyptiens de saisir et de comprimer partout l'élément indigène était tel qu'ils ne s'arrêtèrent même point devant les fondations musulmanes. Les *Wakfs*, l'université d'El-Azhar et les *Mékhemehs*, c'est-à-dire les tribunaux de la loi religieuse, furent les dernières institutions sur lesquelles se porta leur contrôle; et c'est ainsi, qu'en seize ans, ils parvinrent à réaliser l'absorption complète de tout le domaine que le droit public avait mesuré au Gouvernement de l'Égypte.

En résumé, et si l'on veut bien se rendre compte de l'état créé en Égypte par l'effort des Anglo-Égyptiens, il faut y envisager la situation

suivante : du haut en bas de l'échelle, dualisme absolu et double gouvernement, l'un apparent, l'autre effectif; d'une part, le khédive et le conseil des ministres, de l'autre, lord Cromer et les conseillers anglais des divers départements ministériels : voilà pour le Caire. Dans les provinces, un moudir qui n'a plus guère d'autre mission que le soin désagréable de percevoir les impôts, et, en face de lui, des chefs anglais pour tous les services de la moudirieh, police, irrigation, administration sanitaire. Partout, l'influence anglaise triomphante, l'influence indigène annihilée pour le présent et ligottée en vue de l'avenir. Tel est le résultat obtenu par la politique des Anglo-Égyptiens à l'endroit des indigènes; il n'est point niable qu'il constitue un grand succès. Ce succès est d'ailleurs, à l'heure actuelle, aussi complet qu'il peut être et son seul défaut est d'être précaire, par conséquent de justifier à la fois l'espérance ou la crainte, tant que la phase actuelle de la question d'Égypte n'aura pas été close par une solution définitive.

CHAPITRE XVI

Efforts infructueux contre la souveraineté ottomane en Égypte et les institutions internationales. — L'œuvre accomplie par les Anglo-Égyptiens : leurs réformes administratives, leur action politique, leur existence coloniale.

Si les Anglo-Égyptiens ont parfaitement réussi à mettre dans leur poche le gouvernement khédivial et à y paralyser l'influence indigène, ils ont été moins heureux dans leurs tentatives réitérées pour lancer l'Égypte à l'assaut de la souveraineté ottomane et des institutions internationales.

A vrai dire, le khédivat n'avait plus aucune raison, après l'occupation, de ressentir à l'égard du sultan les mêmes défiances que par le passé; si l'autonomie égyptienne était menacée de quelque danger, il devenait évident que ce danger ne viendrait plus de Constantinople, mais bien des occupants eux-mêmes. Au contraire, une

étroite union avec le sultan représentait désormais le seul contrepoids possible au progrès définitif de l'absorption britannique; car c'était rechercher sur le terrain du droit un appui éventuel contre la brutalité du fait et l'exercice de la force. De leur côté, les Anglais ne jugeaient point utile d'éveiller prématurément les inquiétudes de l'Europe, qui ne demandait, d'ailleurs, qu'à fermer les yeux sur leur activité dans la vallée du Nil; et ils évitèrent de porter des coups trop directs à la souveraineté ottomane en Égypte, étant assez sages pour ne point se rendre coupables d'agression publique contre l'intégrité de l'Empire. Les Anglo-Égyptiens se contentèrent donc de se servir de la presse européenne et indigène, soumise à leur influence, pour tenter de ranimer contre les Turcs les vieilles rancunes et de déconsidérer le sultan aux yeux de ses sujets égyptiens en présentant sa politique sous un aspect ridicule ou odieux. Une occasion se présenta pourtant qu'ils voulurent saisir pour relâcher les liens unissant le khédivat à la puissance souveraine; et ce fut en 1892, au moment où la Porte dut faire manifes-

tation d'autorité à l'égard de l'Égypte par l'envoi du firman qui conférait à Abbas-Pacha le pouvoir khédivial. La remise de cet indispensable document fut accompagnée d'incidents courts, mais d'une extrême violence; et les excitations des Anglo-Égyptiens pour lancer le khédive dans une rébellion contre son souverain firent ressortir davantage encore l'importance du firman impérial, dont la France et la Russie prirent acte à côté de l'Angleterre; l'indifférence antérieure des Égyptiens à l'égard du sultan fit place depuis lors à un respectueux attachement et le prestige du haut commissaire ottoman, dont le rappel avait été vainement exigé à Constantinople, se mit à grandir dans des proportions inattendues. Plus tard, quand éclata, en 1897, la guerre entre la Grèce et la Turquie, la protection des sujets hellènes résidant en Égypte fut exercée conjointement par la France, la Russie et l'Angleterre comme dans le reste de l'Empire ottoman, et une telle mesure adoptée par les Puissances indiquait une consécration nouvelle du principe de la souveraineté ottomane dans la vallée du Nil.

A l'encontre des institutions internationales, les Anglo-Égyptiens devaient plus facilement obtenir le concours des indigènes. Au moment de l'occupation, l'administration khédiviale était pantelante encore de la lutte qu'elle avait dû subir contre les constants empiétements de l'intervention européenne; les questions de capitulations et de finances absorbaient l'attention de ses fonctionnaires, et leur esprit s'était façonné à ces ennuyeuses affaires. Il y avait même chez eux à ce propos une sorte d'excitation nerveuse que les Anglo-Égyptiens songèrent à exploiter dès l'abord, de façon à dissimuler plus aisément les premiers tâtonnements de l'absorption britannique. Poussés par les occupants, les Égyptiens partirent joyeusement à la croisade contre les institutions internationales, sans se rendre compte que ces mêmes institutions constituaient l'une des dernières sauvegardes de leur pays et son principal moyen de défense.

Il serait fastidieux de faire l'interminable récit des nombreuses négociations, qui se sont développées depuis seize ans entre l'Égypte et les puissances, en matière législative, financière

ou judiciaire. Toujours est-il que ces négociations ont été constamment entreprises par les Égyptiens, sous l'impulsion de l'Angleterre, dans le but de réduire le rôle de l'Europe dans le gouvernement de l'Égypte. Les puissances, au contraire, ont jalousement défendu leur position, tout d'abord parce qu'elles tenaient à protéger les intérêts de leurs nationaux établis dans la vallée du Nil, ensuite et surtout, parce que, si elles avaient jugé bon de ne point intervenir entre Anglais et Égyptiens, elles n'en tenaient pas moins à ne point livrer gratuitement l'Égypte à l'Angleterre.

De cette lutte diplomatique prolongée, les institutions internationales de l'Égypte sont sorties plutôt fortifiées qu'entamées. Les trois principes inscrits dans les capitulations sont restés intacts comme au premier jour : l'extension donnée par les usages à l'inviolabilité du domicile a été maintenue; le principe de l'exemption de taxes a écarté l'établissement de l'impôt des patentes et du timbre; et, si on l'a fait fléchir sur d'autres points, ç'a été pour favoriser le développement de deux institutions

internationales, le conseil sanitaire et la municipalité d'Alexandrie. En matière de juridiction, l'autorité des tribunaux mixtes s'est accrue et leur compétence est restée entière; ils ont même usé à deux reprises, en 1884 et en 1896, du droit que leur donnait la loi internationale d'obliger l'État égyptien au respect de ses obligations. Dans les questions de réglementation applicable aux Européens, les puissances n'ont point voulu se dessaisir de leur contrôle direct, et elles n'ont point manqué de le reprendre à bref délai, après l'avoir temporairement aliéné, en 1889, au profit de la Cour mixte d'Alexandrie. Enfin, toute l'organisation financière internationale de l'Égypte est encore debout et plus solide que jamais; les modifications diverses, qu'elle a subies avec les années, ont eu constamment pour résultat de l'établir sur des fondements plus profonds, témoin la Convention de Londres de 1885, la participation des puissances à la garantie de l'Emprunt, enfin leur intervention reconnue dans l'emploi des économies provenant des conversions de 1890. De son côté, la Caisse de la Dette acquérait sans cesse une situation

plus nette; de simple organe représentatif des créanciers, elle se transformait peu à peu en une véritable délégation appelée à représenter les puissances dans l'administration financière de l'Égypte, si bien que son rôle se développait sans cesse et que sa juridiction à l'égard de l'État égyptien devenait à la fois plus large et plus sûre. La Caisse accentuait ses fonctions de contrôle, les exerçait avec une autorité croissante, appuyée dans l'exercice de son droit par la Cour mixte d'Alexandrie et finissait par devenir peu à peu un véritable parlement international, qui, possédant le contrôle de la bourse, prenait une part réelle à la conduite des affaires.

Donc, pour exprimer en deux mots la situation actuelle de l'Égypte, telle que l'a créée la politique des Anglo-Égyptiens, il faut reconnaître que ceux-ci ont acquis, aux dépens des indigènes, une situation *de fait* chaque jour plus forte, — car il leur serait difficile d'être plus maîtres qu'ils ne le sont aujourd'hui du Gouvernement de l'Égypte; mais, par contre, la Turquie et les puissances ont, dans le même temps, maintenu intacte et même consolidé la situation

de droit que leur reconnaissait la loi internationale. Comment concilier pacifiquement ces deux situations de fait et de droit qui se contredisent et en faire sortir un état de choses stable et définitif, c'est le problème qui se pose aujourd'hui et pour lequel il appartient à la diplomatie britannique de proposer aux puissances une solution acceptable.

Il serait du plus mauvais goût de contester la valeur de l'œuvre accomplie par les Anglo-Égyptiens. Une nation aussi civilisée, en possession d'une tradition coloniale aussi sûre que l'Angleterre, ne pouvait passer sur l'Égypte sans y laisser de traces bienfaisantes. Rien ne serait plus maladroit que de nier le tact et le soin avec lequel ont été poursuivis, depuis l'occupation, le rétablissement des finances, l'organisation judiciaire, le plan d'irrigation, conformément au programme primitivement dressé et déjà fort avancé en 1882 : des amendements y ont été sans doute apportés, car les Anglo-Égyptiens ne pouvaient se refuser au plaisir d'introduire en Égypte leurs principes financiers et juridiques, mais ils ont eu la prudence de se borner

au détail et de ne point toucher aux grandes lignes d'une œuvre déjà entamée. Par contre, la réforme administrative appartient en propre aux occupants, car elle n'avait guère été abordée avant leur venue : sur ce point, les résultats sont contestables et les Anglo-Égyptiens reconnaissent volontiers que la police a toujours été leur point faible. Longtemps impuissante à assurer la sécurité publique, agressive contre les indigènes, cette institution est devenue une source permanente de conflits. Si elle a péniblement fini par s'imposer comme institution politique et instrument de domination, il lui reste encore à fournir les preuves complètes de son efficacité administrative.

Dans un autre ordre d'idées, les Anglo-Égyptiens ont tenu à exercer sur la terre d'Égypte, où les avaient amenés les desseins de la Providence, l'apostolat traditionnel de leur race, au nom de l'humanité, de la civilisation et du christianisme. Dès le lendemain de l'occupation, un décret abolit l'usage administratif de la courbache et, si celle-ci est restée dans les mœurs, elle a du moins disparu de la loi. La corvée a été

sinon abolie, — ce que les nécessités du pays en temps d'inondation ne permettaient guère, — du moins réglementée et adoucie. La lutte pour la suppression de l'esclavage a été poursuivie avec une religieuse ardeur et quelques milliers d'êtres humains ont été arrachés à la douce et indolente servitude de la famille musulmane. Il n'est point jusqu'à des sociétés protectrices des animaux qui n'aient été fondées et dotées. Enfin, la corruption, qui florissait jadis dans les fonctions publiques, s'est trouvée de plus en plus atténuée, moins par des mesures répressives que par les exemples de rigidité professionnelle donnés par les Anglo-Égyptiens. Ce sont là réformes précieuses et seuls les sceptiques se permettront d'en sourire.

Il faut cependant reconnaître que dans l'ensemble de la besogne anglo-égyptienne, ce qui a toujours été le plus frappant a été l'action politique. Si, nous autres Français, avions pénétré dans un pays avec une situation aussi compliquée que celle de l'Égypte depuis 1882, il est fort probable que nous en serions partis ou que nous aurions tout cassé. Les Anglo-Égyptiens

n'ont fait ni l'un ni l'autre. En possession d'une méthode politique et coloniale très sûre, ils ont longtemps et infructueusement tâtonné pour l'adapter aux circonstances locales, sans impatience, sans colère, sans parti pris. Ç'a été merveille de les voir tourner constamment les difficultés, prendre pied peu à peu, reculer quand il était nécessaire par une transaction réservant l'avenir, se servir d'un empiétement réalisé comme point de départ pour un empiétement nouveau et former peu à peu une théorie, un dogme, un droit de l'absorption britannique en Égypte. Quand les principes eurent acquis une netteté suffisante, ils trouvèrent leur historien et leur philosophe; ce fut sir Alfred Milner, alors sous-secrétaire d'État au ministère égyptien des Finances, aujourd'hui gouverneur du Cap, qui se chargea de les présenter à la Grande-Bretagne et à l'Empire Britannique. Il suffit de lire *England in Egypt* pour y relever toutes les idées que les théoriciens de la politique anglo-égyptienne ont tenu à mettre dans la cervelle des fonctionnaires et des publicistes qui opèrent en Égypte. Les premiers administraient aveuglément selon

la consigne reçue ; les seconds cherchaient à persuader, à menacer, à affoler, en anglais, français ou arabe, selon le public auquel ils s'adressaient. En même temps, toutes les correspondances des journaux anglais, surtout du *Times*, subissant docilement l'impulsion anglo-égyptienne, s'employaient, sans discussion ni réserve, à plaider leur cause devant l'opinion de la métropole ou de d'Europe.

En dehors de la conception très précise du but à atteindre et des moyens d'y parvenir, les Anglo-Égyptiens ont incontestablement témoigné d'un rare esprit de suite et d'une grande habileté d'exécution. Il n'y a certes pas au monde gens plus habiles que les Anglais pour isoler, diviser, énerver, irriter, effrayer l'adversaire et provoquer chez lui des impulsions dangereuses. Leur habileté est d'autant plus redoutable qu'ils sont plus malins et plus souples avec l'apparence d'une rigidité absolue et d'une parfaite droiture. On ne saurait décrire la variété des ressources qu'ils employèrent, notamment à provoquer dans la vallée du Nil, entre les diverses communautés et les divers intérêts, les

mêmes conflits qui sont si favorables à la domination britannique aux Indes. Chrétiens et musulmans, cultivateurs arabes et usuriers grecs, fellahs et grands propriétaires, Turcs et Arabes, Arabes et Soudanais, sans parler des Européens des diverses nationalités, furent sans cesse sollicités à se jeter les uns contre les autres. S'ils n'ont point déféré jusqu'à ce jour à d'aussi flatteuses invitations, c'est que l'Égypte possède un climat assez déprimant pour que l'on n'ait même pas la force de s'y haïr. Le seul résultat auquel aient abouti, dans cet ordre d'idées, les efforts des Anglo-Égyptiens, a été obtenu dans la famille khédiviale, qui est le type d'une famille mal unie et dont les membres ont continué à se prendre aux cheveux avec un surcroît d'empressement bien marqué depuis l'occupation.

On ne saurait terminer l'exposé de l'activité britannique en Égypte sans mentionner le fait heureux que les Anglais y ont introduit le charme de leur existence coloniale. Assurément la vie troublée des Anglo-Égyptiens, les soubresauts de leur politique ont influé sur la sérénité de leur caractère, mais ils n'ont pas négligé d'implanter

avec eux toutes les dispositions susceptibles, selon leurs goûts, de rendre plus agréable leur passage sur la terre d'Égypte. C'est dire que la vie du dehors et les exercices physiques s'y sont immédiatement développés; un joli club a été fondé dans l'île de Ghézirèh pour le polo, le golf et le tennis, avec une vaste pelouse destinée aux courses et aux gymkhanas; les hôtels se sont peu à peu transformés jusqu'à devenir de véritables centres sociaux où l'on se réunit et où l'on danse; l'afflux des touristes s'est dirigé vers la vallée du Nil, et tout cela a fait désormais du Caire la plus ravissante ville d'hiver du monde, avec tout le raffinement d'existence que l'on peut trouver à Biarritz ou à Cannes, et, par-dessus le marché, le mouvement de la vie orientale.

Aujourd'hui que la mode entraîne, chaque hiver, vers l'Égypte des milliers et des milliers de visiteurs, les Anglo-Égyptiens sont un peu perdus, aux yeux des étrangers, parmi les Anglais et les Américains, plus riches et plus décoratifs. Il faut cependant recommander aux Français d'observer la manière de vivre de ces

modestes représentants de la race impériale, officiers ou fonctionnaires, qui ont réalisé l'absorption britannique en Égypte; ils y verront peut-être l'une des causes de l'universel succès de l'Angleterre et y trouveront d'utiles raisons à faire un retour sur nous-mêmes.

L'armée vit à part et ne se préoccupe point d'affaires. Elle ignore la politique impériale et se borne à représenter la force qui doit servir cette politique; elle sort ou rentre de sa boîte, suivant les besoins, toujours avec la même bonne grâce. Il en résulte que, si les Anglais possèdent un atome de popularité en Égypte, c'est à leur armée d'occupation qu'ils la doivent. L'officier consacre sa matinée au service, sa journée au sport et ses soirées à l'ornement des hôtels du Caire, — il se rend volontiers utile, flirte de son mieux, organise des courses, des gymkhanas et des rallyes papers, enfin prodigue l'hospitalité fort élégante de son mess. Le petit ménage d'officiers débarque avec un faible bagage, des maillets de polo pour l'homme et des raquettes de tennis pour la femme; le couple s'installe tout de suite dans les meubles d'un autre ménage

qui s'en va, reprend leurs poneys et leur dog-car et jouit tranquillement de la vie égyptienne pendant quelques mois, jusqu'au moment où viendra l'ordre de partir, pour aller plus loin vers l'orient ou revenir vers la métropole. L'officier est l'élément instable, le fonctionnaire l'élément permanent de la communauté anglo-égyptienne. Sa carrière, sa fortune dépendent du pays et des progrès qu'y fera l'influence anglaise : à ce point de vue, ceux qui ont mis leurs œufs dans le panier égyptien n'ont point été mal servis. Ils ont, d'ailleurs, confiance en eux-mêmes et dans les destinées de leur race; mais, à l'encontre des officiers, qui sont insouciants, ils sont devenus, du fait de la lutte, âpres, violents et brutaux. Ils sont bien installés, vivent largement et n'ont point l'air de songer aux économies, se déchargeant sur l'Empire du soin de leur avenir et de la carrière de leurs enfants. Leur vie sociale est agréable : ils ont le mérite de vivre en bons termes les uns avec les autres, non point qu'il n'existe pas chez eux les mêmes ambitions et les mêmes rivalités qu'ailleurs, mais parce qu'ils ont le bon goût de les manifester le

moins possible; aussi leurs relations entre eux sont-elles rarement troublées de façon apparente. Le dimanche, toute la communauté se rend au temple, moins pour y accomplir ses devoirs de chrétiens que pour y faire acte d'Anglais. Ils forment un tout discipliné, obéissant au mot d'ordre venu d'en haut et ne se permettant d'initiative que dans la sphère qu'ils se savent attribuée. Moins instruits, moins intellectuels, par conséquent individuellement inférieurs à des gens de situation analogue élevés sur le continent, leur réunion forme cependant l'instrument le plus efficace que puissance ait jamais eu au service d'une politique coloniale, et il n'en est point de meilleur exemple que l'œuvre poursuivie par eux, depuis seize ans, en vue de l'absorption de l'Égypte.

CHAPITRE XVII

La diplomatie des Puissances en présence de l'occupation — Le rôle de la France : elle a représenté au Caire l'opposition européenne, fondée sur le droit public, contre l'absorption britannique. — Notre politique égyptienne : ses fautes avant 1882, ses incertitudes depuis lors. — L'attitude de la Russie et de l'Allemagne.

En présence du programme nettement défini et méthodiquement réalisé de l'absorption britannique, la diplomatie européenne ne pouvait rester inactive en Égypte. Assurément, il ne lui vint point à l'esprit de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce et d'intervenir dans les rapports entre les occupants et les indigènes — ce qui n'aurait pu que les envenimer sans profit pour personne; — c'est pourquoi les Anglo-Égyptiens purent se rendre maîtres du gouvernement de l'Égypte, sinon avec l'approbation, tout au moins sans résistance déclarée de la part des puissances.

Celles-ci, néanmoins, garantes de l'intégrité de l'Empire ottoman, intéressées à l'équilibre de l'Orient, ayant à défendre, d'autre part, la position de leurs colonies respectives installées dans la vallée du Nil, et celle de leurs sujets créanciers de l'Égypte, étaient obligées de veiller avec soin au maintien de la loi internationale, de façon à empêcher l'occupation de se transformer, par un effet naturel, en prise de possession définitive, sans que l'Angleterre eût, au préalable, fourni les compensations et les garanties nécessaires.

A ce point de vue, les intérêts de toutes les puissances étaient identiques; si leur diplomatie ne s'est pas tout entière rangée du même côté, c'est que la fatalité voulait qu'une de ces puissances fût absolument obligée de défendre en Égypte les intérêts communs et d'y représenter l'opposition européenne. Du moment que la France devait soutenir ce rôle ingrat, les autres puissances ne sentirent pas l'obligation d'abandonner une prudente réserve, quitte à en sortir plus tard, au mieux des nécessités de leur politique générale.

Pour bien comprendre le rôle de la France en

Égypte, depuis 1882, et le grave conflit qui y a lentement mûri entre elle et l'Angleterre, il faut examiner la situation présente et se rendre un compte exact de la position respective des deux pays dans la vallée du Nil.

En Égypte même, l'Angleterre a relativement peu d'intérêts; si sa colonie a passé de 6 000 individus en 1882, au chiffre de 19 557 sujets britanniques, accusé par le dernier recensement, cela tient surtout à l'armée d'occupation et à une proportion très considérable de Maltais, voire d'Indiens. En dehors de quelques commerçants à Alexandrie et de quelques boutiquiers au Caire, l'activité anglaise en Égypte s'est employée tout entière dans l'armée ou au service de l'État. Depuis seize ans, les Anglais n'ont presque point fondé d'établissements dans la vallée du Nil; ce sont surtout les Grecs, puis les Levantins et les Européens de nationalités diverses qui s'en sont chargés. C'est tout récemment que des maisons anglaises se sont emparées de plusieurs grosses affaires, notamment du service maritime khédivial et des réservoirs de la Haute-Égypte. D'autre part, ils

ne se sont pas mis en tête d'assimiler le pays, en y fondant des écoles anglaises ; si l'anglais y est propagé en dehors de l'action gouvernementale, le résultat est dû aux missions américaines de la Haute-Égypte. Les Anglo-Égyptiens se sont bornés à asseoir leur domination et à favoriser le développement du commerce britannique.

Néanmoins, si l'intérêt local de l'Angleterre en Égypte n'est pas, à tout prendre, d'une très grande valeur et ne vaudrait pas la peine d'engager toute une politique, il n'en est pas de même au point de vue général. L'Égypte est ainsi placée qu'elle forme manifestement la clef de voûte de l'Empire Britannique, tel qu'une tradition, commencée depuis deux siècles, en a successivement conçu l'édifice. Aussi, à mesure que l'occupation se consolidait en Égypte, la politique anglaise se modifiait-elle en Orient. Pour sa diplomatie, le centre de la question d'Orient quittait peu à peu Constantinople pour venir se fixer au Caire et l'influence anglaise disparaissait des Balkans, abandonnés, comme champ de bataille éventuel, aux ambitions rivales du germanisme et du slavisme. Une semblable

évolution une fois réalisée, entraînant, d'une part, l'abandon de positions précieuses, de l'autre, engageant définitivement l'Angleterre en Égypte, il est évident que cette puissance est désormais obligée de persister jusqu'au bout dans la ligne de conduite, adoptée par elle, à tort ou à raison, et que cette nécessité, qu'elle a déjà payée et qu'elle paiera encore très cher, est devenue vitale pour l'Empire Britannique.

Assurément l'Angleterre prend la plus grande part du commerce égyptien : elle importe principalement du charbon et des cotonnades et exporte du coton pour une somme de 263 millions sur un total de 594 en 1897, soit 44 0/0; tandis que nous devons nous contenter du chiffre d'affaires très modeste de 51 millions, soit 16 0/0.

Mais, à tous autres égards, les intérêts locaux de la France en Égypte sont encore aujourd'hui aussi importants, sinon davantage, que ceux de l'Angleterre. Notre colonie s'y est à peu près maintenue et le recensement de 1897 relevait la présence de 14 155 Français. En dehors des fonctionnaires, dont le chiffre est assez considérable,

et qui ont loyalement apporté le plus utile concours à leurs collègues anglo-égyptiens dans l'administration d'un pays organisé d'après nos principes et régi par notre langue, nos compatriotes sont répartis en Égypte dans toutes les branches de l'activité humaine; ils font honneur au nom français dans les diverses institutions internationales, au barreau et dans la presse; ils possèdent les plus beaux magasins d'Alexandrie, d'importantes exploitations agricoles et prennent une part considérable au développement industriel du pays, puisqu'ils y dominent l'industrie sucrière. Nos missionnaires ont fondé un admirable système d'écoles, auxquelles participaient, en 1896, près de 10 500 enfants : les Frères donnent l'instruction primaire, les Jésuites l'instruction secondaire; une session du baccalauréat français est tenue à Alexandrie; les sœurs de Notre-Dame de Sion et de la Mère de Dieu élèvent les jeunes filles. Les Pères des Missions africaines ont leurs établissements dans le Delta, l'Alliance Française et les Écoles coptes catholiques dans la Haute-Égypte. Une école de Droit française représente au Caire l'enseigne-

ment supérieur. Il y a un hôpital français à Suez, et bientôt au Caire; nos sœurs font le service de l'hôpital européen d'Alexandrie. Deux cercles français prospères sont installés au Caire et à Alexandrie. A côté d'une mission archéologique française, nos savants dirigent le service égyptien des Antiquités où les maintiennent les souvenirs des services par nous rendus à la science égyptologique.

Les nôtres administrent le canal de Suez qu'ils ont créé. S'agit-il des banques, c'est le Crédit lyonnais qui fait le plus grand chiffre d'affaires, puis la Banque ottomane, où nos capitaux prennent une part prépondérante, et le Crédit Foncier Égyptien, fondé par nous. Qui plus est, notre épargne a successivement absorbé la plus grande part des fonds égyptiens, si bien que nous sommes devenus de beaucoup le plus important créancier de l'Égypte. Enfin nos entrepreneurs ont concouru pour toutes les grandes adjudications de travaux publics et ce sont eux, notamment, qui ont construit la plupart des grands ponts sur le Nil.

Toute cette organisation française, que nous

avons établie plus complète en Égypte que dans tout autre pays, ne constitue, à vrai dire, qu'un ensemble d'intérêts locaux; il appartient à notre diplomatie de continuer à les sauvegarder, comme elle est parvenue à le faire jusqu'à ce jour; mais ils ne suffiraient point sans doute à eux seuls à engager toute notre politique extérieure, celle-ci ne devant se laisser guider ni par des considérations sentimentales, ni par le soin d'intérêts particuliers.

En conséquence, il importe de rechercher nettement ce que représente l'Égypte au point de vue de nos intérêts généraux. Si elle paraît indispensable à l'Empire Britannique comme point de soudure entre ses possessions d'Afrique et d'Asie, il faut reconnaître qu'elle n'est point aussi nécessaire à la constitution de notre empire colonial. Quoi que nous fassions, celui-ci est destiné à comprendre trois masses distinctes — dans le nord et l'ouest de l'Afrique, dans l'océan Indien et en Indo-Chine, — dont il nous appartiendra de faire des blocs organisés, susceptibles de défense autonome, mais qu'il nous sera impossible de relier entre eux. Assurément, il

serait souhaitable que la voie maritime de Suez fût toujours maintenue ouverte à la navigation universelle; mais il est difficile de concevoir comment on en pourrait garantir la neutralité en temps de guerre, puisque l'Angleterre possède l'hégémonie de la mer et qu'elle envisage elle-même, en cas d'hostilités, la fermeture de la Méditerranée et l'emploi de la route du Cap.

Si donc le sort de l'Égypte ne semble pas toucher d'une façon directe et absolue l'avenir de notre empire colonial, il n'en est pas de même de nos intérêts en Orient. Nous sommes arrivés à une époque où l'action des Puissances dans l'Empire ottoman ne s'exerce plus seulement à Constantinople, mais où toutes se sont déjà taillé des sphères d'influence morale et économique. L'Autriche cherche à se réserver les Balkans, l'Allemagne l'Asie Mineure, la Russie l'Arménie; notre domaine naturel se développe dans les provinces arabes de l'empire. Si l'Égypte, la plus importante de ces provinces, celle qui les domine toutes, revient à une autre puissance, c'est notre passé en Orient déprécié, notre avenir compromis et l'équilibre de la Méditer-

ranée rompu à notre détriment. Il n'en faut pas davantage pour comprendre l'inappréciable valeur que comporte encore dans notre patrimoine national notre position en Égypte, quelque réduite qu'elle puisse être, et combien elle doit peser lourd dans la balance des négociations futures.

C'est une triste histoire que celle de la décadence de l'influence française en Égypte : elle a son point de départ initial dans nos désastres de 1870 et l'étude de ses phases diverses témoigne combien le parlementarisme impulsif, sous lequel nous avons vécu depuis lors, a contribué à l'accentuer, en embarrassant notre action diplomatique. Après la guerre, nous avons eu la sagesse de refaire notre puissance et la maladresse de proclamer nos désirs de revanche; il n'en fallait pas davantage pour que l'Angleterre, nous voyant occupés ailleurs, se sentît libre d'agir à notre détriment et qu'elle y fût incitée par l'Allemagne, désireuse de détourner d'elle notre inimitié exclusive. Comme conséquence d'une attitude aussi absolue, nous n'avons pas reconquis l'Alsace-Lorraine et nous nous sommes laissé évincer de l'Égypte.

Quand les affaires égyptiennes, devenues pressantes, exigèrent une intervention européenne, l'Angleterre était en excellente posture pour saisir l'occasion et faire prévaloir son influence dans la vallée du Nil; il lui suffit, d'ailleurs, de profiter de nos fautes. Au lieu d'amener l'Europe entière dans la bagarre, nous préférâmes nous ménager avec l'Angleterre un dangereux tête-à-tête, sans réfléchir que les condominiums ont toujours mal fini et que la partie ne serait point égale en Égypte entre une puissance maritime, jouissant de la liberté de ses mouvements, comme l'Angleterre, et une puissance continentale, comme nous, avant tout préoccupée du souci de sa frontière. Dès 1875, nos financiers, habitués à ne rechercher d'accord qu'auprès du marché de Londres, trouvèrent à l'achat des 176 602 actions du Canal de Suez par le gouvernement britannique une compensation suffisante dans l'attribution qui leur fut faite des 30 0/0 jadis réservés au gouvernement khédivial, pour gager l'émission des Parts Civiles. L'année suivante, les mêmes financiers nous conduisirent au contrôle anglo-français, et, pour achever

l'œuvre si bien commencée, les honnêtes doctrinaires, qui parlaient avec larmes de l'union des puissances libérales de l'Occident, élaborèrent le condominium en 1878. Le contrôle et le condominium contenaient le germe de notre déchéance. En 1879, nous nous employâmes efficacement à ruiner le pouvoir khédivial, en contribuant, pour notre grande part, à provoquer la déposition d'Ismaïl; et, en 1882, nous laissâmes les Anglais débarquer seuls en Égypte pour y rétablir l'ordre compromis par l'impatience des indigènes en présence de la précipitation des réformes entreprises.

Depuis les « événements », comme on dit en Égypte, l'influence anglaise ne pouvait que grandir dans la vallée du Nil, la nôtre que décroître. Il eût sans doute été plus sage d'adopter alors une politique nette et d'opter entre les deux partis qui se présentaient à nous. Dans l'impossibilité de mener de front les deux affaires, il fallait, ou bien veiller au soin de nos intérêts en Orient, — ce qui exigeait un rapprochement avec l'Allemagne, — ou bien nous entendre immédiatement avec l'Angleterre sur la base de

compensations suffisantes. Le régime de parlementarisme flottant, sous lequel nous avons vécu, ne permettait point de choix décisif. Assurément, nos financiers et nos doctrinaires auraient fait bon marché d'abandonner dès lors l'Égypte à l'Angleterre; mais, bien qu'ils fussent les maîtres absolus du Gouvernement, il ne leur était point possible d'adopter de prime abord une semblable politique, dans laquelle ils n'auraient point été suivis par l'opinion, ignorante des faits réels, mais préoccupée de nos traditions, de notre rôle en Orient et de nos intérêts en Égypte. Dans ces conditions, l'Angleterre avait beau jeu pour profiter de nos incertitudes et de notre absence de ligne de conduite; elle exploita habilement les deux courants qui se manifestaient chez nous dans l'affaire égyptienne et entre lesquels notre Gouvernement paraissait impuissant à se décider; le résultat de nos hésitations et de l'habileté britannique s'est développé dans l'espace des seize dernières années et a abouti à l'absorption complète du gouvernement khédivial par les Anglo-Égyptiens.

Pendant ce temps, notre diplomatie devait agir au Caire, et il faut reconnaître que son rôle n'était point commode, puisque l'opinion française, tiraillée en des sens divers, était incapable de recommander une politique égyptienne. Notre diplomatie prit donc la seule voie qui s'ouvrait à elle : tandis qu'elle suivait, avec une sympathie discrète, les convulsions de l'élément indigène, elle s'appliqua à maintenir et à consolider tout ce qui constituait le droit public ainsi que l'influence française dans la vallée du Nil, c'est-à-dire tous les éléments susceptibles d'enrayer l'absorption britannique pour le présent et de représenter éventuellement, soit un moyen d'action, soit une valeur d'échange au jour du règlement général. On peut contester la valeur absolue de l'attitude que nous avons prise en Égypte depuis seize ans, mais elle a pour justification l'impossibilité d'en adopter une autre, étant données les conditions dans lesquelles nous étions réduits à nous mouvoir.

Dans ces seize pénibles années, les Français d'Égypte — diplomates, fonctionnaires, commerçants, missionnaires — ont fait leur devoir,

Il ne faut les présenter ni comme des apôtres, ni comme des martyrs; mais ils ont soutenu dignement notre lente retraite et énergiquement défendu tous les points susceptibles d'une défense utile. Si quelques-uns d'entre eux ont témoigné d'impatiences, d'ailleurs compréhensibles, ou n'ont point suffisamment senti la nécessité de l'union, il n'a jamais été fait vainement appel au patriotisme de tous. Pendant cette période, notre politique a été représentée au Caire par une longue série de Consuls généraux, MM. Barrère, le comte d'Aunay, le comte d'Aubigny, le marquis de Reverseaux et Cogordan; les Anglo-Égyptiens ont pris l'habitude d'opposer avec quelque raillerie à cette multiplicité la majestueuse apparence de leur unité d'action, exprimée par le seul lord Cromer. La critique est moins juste qu'elle ne peut paraître; il est, en effet, plus aisé de commander un assaut victorieux qu'une énervante retraite; et c'est pourquoi il eût été à la fois cruel et dangereux pour le service de soumettre trop longtemps le même agent français au régime épuisant de l'Égypte. Quoi qu'il en soit, nos agents ont

tous travaillé à la même tâche dans la mesure de leurs forces et de leur habileté; certains d'entre eux ont été davantage favorisés par les circonstances et M. de Reverseaux notamment a eu le rare mérite d'attacher son nom à cette période heureuse où notre défense eut le plus de vigueur et de succès.

Quel sera le résultat de tant d'efforts et quel parti notre politique générale pourra-t-elle en tirer? C'est le secret de l'avenir et la besogne de notre Gouvernement; mais, quoi qu'il arrive, les Français d'Égypte sont fondés à se rendre ce témoignage d'avoir contribué, pour leur large part et sans adopter d'attitude irritante, à sauvegarder la situation de droit au regard de la situation de fait, prise chaque jour davantage par les Anglo-Égyptiens, et qu'elle a maintenu, dans la mesure du possible, les intérêts français, avec les éléments d'influence dont nous disposions encore.

Tandis que la force des choses nous attelait à une besogne aussi ingrate, et qui, du reste, profitait à tous, la diplomatie des autres puissances, s'en remettant à nous du soin de défendre,

avec la nôtre, la situation des diverses colonies, s'employait assez généralement à rechercher par ses complaisances le bon vouloir de l'Angleterre. La plupart des consuls généraux le faisaient avec une discrétion courtoise, excepté ceux d'Autriche et de Belgique, qui se distinguaient à notre égard par des sentiments de « Schadenfreude » tout à fait flatteurs.

Néanmoins, il va sans dire que la Russie n'a cessé de nous prêter le concours le plus loyal. Quant à l'Allemagne, elle s'appliquait à varier son attitude, de façon à maintenir ouverte le plus longtemps possible la question égyptienne et à faire sentir des deux côtés la valeur de son appui, qui, servant d'appoint décisif, devait entraîner la balance dans un sens ou dans l'autre.

CHAPITRE XVIII

Conditions auxquelles l'Angleterre avait subordonné de définir sa position en Égypte. — Réorganisation intérieure du pays. — Reconquête du Soudan et destruction du mahdisme. — Accomplissement de cette double condition. — La diplomatie anglaise et la question d'Égypte; son attitude avant et depuis l'alliance franco-russe. — Conclusion.

Tandis que le cabinet de Londres s'employait encore à flatter l'Europe du pieux mensonge d'une évacuation éventuelle de l'Égypte, un double motif était toujours mis en avant pour démontrer la raison d'être de l'occupation : à savoir la nécessité de procéder au rétablissement de l'ordre intérieur en Égypte en y complétant la réorganisation administrative, et, d'autre part, l'urgence de la mettre à l'abri des dangers extérieurs par la reconquête du Soudan et la destruction du mahdisme.

Cette double tâche se trouve aujourd'hui réalisée. On a vu comment les Anglo-Égyptiens avaient su réformer le gouvernement de l'Égypte, au point d'en absorber tout ce que le droit public n'avait pas réservé à l'action ottomane ou européenne. Quant au Soudan, il a suffi à lord Kitchener d'arriver devant Omdurman pour provoquer l'écroulement du mahdisme, dès longtemps décomposé, et ne se maintenant plus que par la tolérance de l'Égypte pour mieux servir les intérêts de la politique anglaise.

En remontant le Nil, on pénètre, un peu au nord d'Assouan, dans une zone nouvelle. La bande de cultures est devenue de plus en plus étroite; les falaises noirâtres du désert tombent presque à pic dans le fleuve rétréci; de longues séries de rapides entravent son cours; les fellahs ont disparu pour faire face à la race éthiopienne; les pylônes des temples pharaoniques deviennent plus rares et l'on approche des cavernes d'Ipsamboul. A la deuxième cataracte, les Anglo-Égyptiens avaient fixé, depuis 1884, la limite méridionale de l'Égypte, au point

même où s'arrêtait, en 1820, la domination de Méhémet-Ali.

Au sud de Ouady-Halfa, et jusqu'au confluent des deux Nils, le fleuve garde sensiblement le même caractère que dans la Haute-Égypte et la Nubie inférieure. Mais, plus haut, jusqu'aux grands lacs et jusqu'aux montagnes bordant le bassin du Nil, s'étend l'immense région du Soudan égyptien, faite de forêts, de savanes et de marécages, avec un multiple réseau fluvial, sans obstacles à la navigation. Des montagnes situées à l'ouest, descendent quelques cours d'eau, destinés à se perdre dans le désert, après avoir formé les oasis du Kordofan et du Darfour.

Les races indigènes du Soudan avaient subi, dans le cours des siècles, la pénétration de bandes arabes, venues de la mer Rouge. Du nord, certains éléments avaient filtré par la frontière égyptienne, en dernier lieu les débris des mamelouks, après leur destruction par Méhémet-Ali. Il était résulté de ces migrations successives que les populations sédentaires, établies dans la zone cultivée, s'étaient peu à peu islamisées et arabisées. Amollies par la

chaleur et l'humidité des bords du fleuve, elles étaient incapables de résistance contre toute agression et se trouvaient périodiquement en proie à l'invasion de populations plus fortes, venues des montagnes, qui s'arabisaient, s'islamisaient, s'amollissaient à leur tour et devenaient une proie facile pour de nouveaux conquérants. En outre de ces migrations de races énergiques, s'imposant aux races affaiblies, le Soudan était le théâtre de mouvements religieux, qui souvent provoquaient ces mêmes migrations, et l'Islam y était livré à toutes les influences susceptibles de grouper autour d'elles le fanatisme et la crédulité des foules.

Avant la conquête égyptienne[1], le Soudan était resté mystérieux. Tandis que les dominations s'y élevaient et s'y défaisaient à leur gré, une communauté de gens d'affaires, les Djaalins, centralisait dans les villes de Métemmeh et de Chendy le commerce du pays, qui arrivait en Égypte par Korosko et Assiout.

En 1820, Méhémet-Ali, à la recherche d'argent

1. Dehérain, *Le Soudan Égyptien sous Méhémet-Ali.*

et d'hommes pour ses vastes entreprises, avait ordonné la pénétration égyptienne au Soudan. En deux années, la conquête était faite, et un vaste empire soudanais formait le prolongement méridional de l'Égypte. Les Égyptiens remontèrent alors jusqu'à Khartoum pour y fonder leur capitale, prirent le Kordofan, le Sennaar sur le Nil Bleu et le pays jusqu'à la mer Rouge. Leur organisation soudanaise se borne à l'établissement d'un système fiscal appuyé par une force militaire; les chefs indigènes furent maintenus dans leur autorité; le monopole du commerce fut toutefois réservé au gouvernement et de nombreuses explorations partirent dans tous les sens à l'étude du cours supérieur du Nil et de ses affluents.

En 1869, le khédive Ismaïl jugea bon d'abandonner l'ancien système et entreprit l'administration directe du pays, où il introduisit des agents européens. Il prétendit, en outre, compléter son empire soudanais par l'annexion de l'Équatoria, du Bahr-el-Ghazel et du Darfour.

On sait que les événements de 1882 et l'occu-

pation anglaise de l'Égypte[1] eurent au Soudan leur contre-coup immédiat. La présence des troupes britanniques et la manifestation publique d'une influence étrangère, s'imposant au pouvoir khédivial, hâtèrent le mouvement de révolte provoqué parmi les populations soudanaises par les abus de pouvoir de l'administration égyptienne et le bouleversement économique, résultant de la suppression du commerce des esclaves. A la suite d'infructueux efforts pour réprimer le soulèvement, qui se généralisait de plus en plus, les Anglo-Égyptiens obligèrent le gouvernement égyptien à remettre à des temps meilleurs le soin des affaires soudanaises; le Soudan fut abandonné et le khédivat rentra dans ses frontières de 1820.

Livré à lui-même, le Soudan reprit ses anciens errements; un mouvement religieux, suivi d'une migration de peuples, imposa au pays une domination nouvelle. Le mahdisme réunit les Soudanais dans une pensée commune, et les Baggaras en profitèrent pour établir leur pou-

1. Pensa, *L'Égypte et le Soudan égyptien.*

voir de Ouady-Halfa aux grands lacs. Les livres du colonel Wingate, du Père Ohrwalder et de Slatin-pacha[1] ont raconté les péripéties diverses de la grandeur et de la décadence du mahdisme : la mort du mahdi, suivant de près la prise de Khartoum, en 1885, le règne de son successeur, le khalife Abdullah el Taishi, son système de gouvernement et les convulsions de son vaste empire ont été révélés dans tous leurs détails. Jusqu'en 1889, la mahdisme fut agressif; Wad el Nejumi dans le Dongola, Osman Digma sur la mer Rouge représentaient un constant danger pour les frontières égyptiennes. Le premier disparut dans le désastre de Toski; un an plus tard, en 1890, le second se vit reprendre Tokar. Dès lors, la force expansive du mahdisme était brisée; la puissance du khalife se décomposait lentement et le Soudan était une fois de plus ouvert sans résistance à la pénétration égyptienne.

Les Anglo-Égyptiens attendirent six ans pour

1. Colonel Wingate, *Mahdiism and the Egyptian Sudan*. — P. Ohrwalder, *Ten years captivity in the Mahdi's Camp*. — Slatin, *Fire and sword in Sudan*.

prendre l'offensive. En 1896, ils estimèrent leur œuvre assez avancée en Égypte, et la diplomatie britannique, se jugeant assez assurée sur le continent d'un indispensable concours, leur permit d'agir.

L'opération fut méthodiquement réalisée en trois campagnes, réparties sur autant d'années. La première étape mena les troupes anglo-égyptiennes à Dongola, la seconde à Berber, la troisième à Omdurman. Il n'y a pas lieu de s'extasier sur les faits d'armes qui les signalèrent; les derviches armés de lances vinrent bravement mourir sous le feu des mitrailleuses égyptiennes, et, dans de tels combats, les lauriers conquis paraissent de mince valeur. Ce qui toutefois est vraiment digne d'admiration, c'est la façon dont le département de la guerre sut préparer la campagne, l'entraînement des troupes, l'organisation savante qui permit l'établissement immédiat d'un chemin de fer jusqu'à Berber, les intelligences créées avec les tribus du désert et avec les Djaalins pour préparer le terrain à la conquête, enfin et surtout ce merveilleux service des renseignements, qui, de 1885 à

1898, a surveillé du Caire toute l'évolution du mahdisme. De là, par l'intermédiaire de la mission autrichienne, dont plusieurs membres étaient prisonniers à Omdurman, par Zobéir-pacha, dont l'influence était restée grande au Soudan, où il avait dominé jadis le commerce des esclaves, par les tribus alliées, par les commerçants djaalins, mécontents d'un régime nuisible aux affaires, les Anglo-Égyptiens ont tenu tout un réseau de renseignements et d'intrigues et organisé un système si habile qu'ils étaient même parvenus à transformer Slatin, prisonnier du Mahdi, en un fonctionnaire égyptien, appointé sur le budget khédivial et servant, à la barbe des autorités mahdistes, d'agent à la reconquête égyptienne.

Voici donc l'Égypte de nouveau remise en possession de son empire soudanais; on sait ce qu'il représente pour elle. Économiquement et politiquement, les deux régions sont indépendantes. Le commerce du Soudan n'a jamais été bien florissant : avant le mahdisme, son principal article d'exportation, l'ivoire, comportait une moyenne annuelle de 133 000 kilogr., d'une

valeur de 15 à 20 millions de francs. Quels que soient les développements qu'il puisse prendre dans l'avenir, son débouché naturel passera par les ports de la mer Rouge. D'autre part, l'administration soudanaise, portant sur des races et des intérêts distincts, a été et doit être séparée de celle de l'Égypte. Ce qui oblige cependant ce pays à conserver un contrôle sur le gouvernement de son annexe soudanaise, c'est d'abord la sécurité de ses frontières méridionales, puis la nécessité de conserver une mainmise absolue sur le régime des eaux du Nil, dont dépendent la fortune et l'existence même du pays.

L'arrivée de lord Kitchener devant Omdurman, coïncidant avec la complète absorption du gouvernement de l'Égypte par les Anglo-Égyptiens, marquait l'échéance inévitable à laquelle l'Angleterre devrait faire connaître ses intentions et définir sa situation dans la vallée du Nil. A vrai dire, les Anglais avaient cru pendant longtemps ne devoir jamais se trouver un jour en présence d'une semblable nécessité. Français et Allemands ayant constamment mis, depuis deux siècles, le plus vif empressement à se battre

au plus grand profit de la puissance britannique, les Anglais étaient fondés à croire que ces adversaires irréconciliables ne se refuseraient pas à leur rendre un dernier service. Une guerre franco-allemande vaudrait l'Égypte à l'Angleterre pour prix de sa neutralité, et les Anglo-Égyptiens escomptaient à tel point une éventualité si favorable qu'ils ne nous dissimulaient pas leur surprise de plus en plus douloureuse de voir les Français aussi pacifiques et l'idée de revanche aussi atténuée.

Après l'occupation, et en attendant que la France et l'Allemagne se décidassent à se jeter l'une contre l'autre pour donner la vallée du Nil à l'Angleterre, la diplomatie anglaise avait bien consenti, pour amuser le tapis, à entamer quelques négociations relatives à l'Égypte. En 1884, les difficultés financières avaient amené à Londres la réunion d'une conférence, où la question de l'évacuation fut indirectement abordée; le gouvernement anglais et nos financiers mirent, pour la faire échouer, une égale bonne volonté.

L'année suivante, le cabinet de Londres s'adressa à la Turquie, puissance souveraine;

deux hauts commissaires, l'un anglais, l'autre ottoman, se rendirent en Égypte, et leurs travaux aboutirent, en 1887, à la convention Wolff. Sir Henry Drummond Wolff est un Anglais spécial; il éprouve un plaisir que l'âge n'atténue point pour les agitations et les combinaisons; il manifeste, d'ailleurs, ce goût avec une candeur touchante, tout à fait exempte de l'hypocrisie nationale. Sa convention fixait, à vrai dire, un délai pour l'évacuation, mais elle admettait, en faveur de l'Angleterre, un droit indéfini de réoccupation, c'est-à-dire qu'elle transformait la position de l'Angleterre en Égypte de situation de fait en situation de droit, sans donner autre chose à l'Europe qu'une platonique satisfaction. Conçue dans un tel esprit, la convention Wolff fut également mal accueillie par la Turquie et par les puissances, qui auraient pu s'accommoder peut-être d'un droit de réoccupation limité, mais non d'un droit absolu. Quant aux Anglo-Égyptiens, il leur suffit de voir mentionner le principe de l'évacuation pour que sir Henry fût aussitôt placé dans leur estime à côté de lord Dufferin. La convention Wolff n'est plus qu'un

souvenir; elle servira tout au moins à perpétuer la mémoire d'un Anglais qui fut homme d'esprit et éprouvait un malin plaisir à jouer ses contemporains.

Depuis l'échec de la convention Wolff jusqu'en 1891, le cabinet de Londres ne jugea plus à propos de s'entretenir publiquement du sort de l'Égypte, ni avec la Turquie, ni avec la France, ni avec l'Europe. Si les hommes d'État anglais en causèrent encore, ce furent conversations officieuses qu'ils tiennent à avoir oubliées et qu'il est inutile de rappeler à leur souvenir.

En 1891 se passa un événement dont l'influence fut décisive dans les affaires égyptiennes : ce fut l'alliance franco-russe, qui opposa l'un à l'autre sur le continent deux systèmes équilibrés et pacifiques. Du coup, l'éventualité d'une guerre franco-allemande disparaissait; l'Angleterre ne pouvait plus désormais se fier aux circonstances pour transformer naturellement en droit la situation de fait qu'elle occupait en Égypte, et elle ne devait plus attendre ce résultat que de la supériorité de ses armes ou de l'habileté de sa diplomatie. Dans le même temps,

l'arrivée aux affaires d'un cabinet Gladstone, avec le *home-rule* irlandais dans son programme, commençait à exciter jusqu'à l'affolement l'impérialisme britannique, dont nous avons vu depuis les développements sans cesse croissants. Enfin, en Égypte même, la crise provoquée par l'avènement d'Abbas, et le mouvement de la Jeune-Égypte témoignaient combien précaire était encore l'œuvre des Anglo-Égyptiens et faisait ressortir la nécessité pour l'Angleterre de consolider sa domination dans la vallée du Nil.

Depuis lors, la politique anglaise prend pour principal objectif le règlement de la question d'Égypte. Elle multiplie les armements, recherche tout ce qui peut diviser les puissances, intervient dans tous les conflits pour les envenimer davantage, met en mouvement sur le continent les intérêts et les croyances qui relèvent de l'influence britannique; elle profite surtout des embarras de l'Orient pour tâcher d'y déterminer la crise décisive, qui amènera, par le partage de l'Empire ottoman, l'attribution définitive de l'Égypte à l'Angleterre.

Tandis que, depuis sept ans, l'Angleterre se

préparait méthodiquement à imposer sa manière de voir dans l'affaire égyptienne, toutes les puissances prenaient d'avance leurs positions en présence d'une éventualité aussi prévue. C'est malheureusement en France que l'opinion et le parlement se préoccupaient le moins d'une question où, bon gré mal gré, il nous revenait de jouer l'un des principaux rôles.

Le soin de notre frontière de l'Est, pourtant efficacement garantie par l'alliance franco-russe, continuait, comme par le passé, à détourner l'attention de la défense de nos côtes et de l'organisation de nos colonies. — Cependant, notre diplomatie faisait ce qui était en son pouvoir pour nous mettre dans une posture moins défavorable, au jour du règlement définitif. — Elle travaillait à maintenir dans la vallée du Nil tout ce qui y constituait le droit public et à accentuer le caractère européen de la question d'Égypte. Ses efforts s'unissaient partout à ceux des autres puissances, employées à atténuer les conflits provoqués par l'impatience britannique; et, notamment en Orient, la France se rattachait, avec sagesse et constance, à la saine doctrine

du concert européen. En même temps, notre diplomatie s'appliquait à aplanir sur tous les points du monde (Tunis, Siam, Madagascar, boucle du Niger) les nombreux litiges que nous avions avec nos voisins, de façon à déblayer, en ce qui nous concerne, le terrain des négociations pour le jour où l'Angleterre se déciderait à entreprendre avec les puissances le règlement de la question d'Égypte.

Il est cependant un point — et c'est le plus essentiel — où notre diplomatie n'a pas complété sa tâche. Au moment décisif, il était évident qu'entre l'Angleterre et la France — celle-ci appuyée par la Russie, — l'Allemagne servirait d'inévitable appoint, destiné à faire pencher, dans un sens ou dans l'autre, les plateaux de la balance. L'Allemagne était tellement consciente de ce rôle et si disposée à s'en servir pour faciliter son rapprochement avec nous qu'elle ne nous avait ménagé à cet effet ni les avances ni les indications. Ces bonnes dispositions de l'Allemagne se sont offertes, par deux fois, à notre diplomatie d'une façon concrète, l'une en 1896, l'autre deux ans plus tard; elles n'ont point été

accueillies et notre attitude en cette double circonstance nous a coûté cher. La campagne anglo-égyptienne au Soudan a commencé en 1896, et s'est achevée en 1898 par l'affaire de Fachoda.

De l'affaire de Fachoda, les Anglo-Égyptiens ont tiré les déductions naturelles; c'est la convention, imposée le 19 janvier 1899 au Gouvernement khédivial et relative à l'administration du Soudan; l'empire soudanais reconquis sera désormais réorganisé au mépris des droits de la Turquie et de l'Europe. Il est, d'ailleurs, inutile de récriminer contre les faits accomplis; ce qui est fait est fait et les vaincus doivent payer l'amende. Mais il faut recueillir les enseignements fournis par cette dure expérience et ne pas arriver dépourvus, le jour plus ou moins prochain où l'Angleterre prétendra régler ce qui reste de la question d'Égypte, comme elle vient de régler celle du Soudan, ou soulever avec nous toute autre question sur quelque autre point du monde.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

L'Empire Britannique. — L'Impérialisme. — L'Empire des Indes et l'Égypte 1

CHAPITRE II

Les Indes en 1897; les fléaux de la Péninsule. — La peste bubonique, sa croissance à Bombay et sa diffusion. — Attitude et difficultés du gouvernement indien en présence des épidémies. — Préjugés religieux et sociaux des indigènes. — Villes et « stations » dans l'Inde 11

CHAPITRE III

Les famines aux Indes; leurs causes et leurs effets. — Étendue de la famine de 1896-97. — Les *Relief Works*; le fonds d'assurance contre la famine 33

CHAPITRE IV

Conséquences économiques de la famine et de la peste. — Les *Rayat* aux Indes; leur condition précaire. — Le *Baniah* et le *Zémindar* 45

CHAPITRE V

Attitude de la « race impériale » vis-à-vis des « races sujettes ». — La méthode anglo-indienne : système fiscal, système politique. — Intervention limitée dans les affaires indigènes 59

CHAPITRE VI

Organisation de la puissance anglaise dans l'Inde. — Expériences de la rébellion de 1857. — État d'esprit des Anglo-Indiens 69

CHAPITRE VII

Mouvements indigènes dans l'Inde. — L'Inde est l'extrémité sud-est de l'Islam. — Les Hindous : les Bengalis de Calcutta et les Mahrattes de Pouna. — La communauté musulmane. — Ses griefs contre la domination anglaise 83

CHAPITRE VIII

Questions relatives à la frontière du nord-ouest. — Les Russes et la route traditionnelle des invasions dans l'Inde. L'Afghanistan constitué en État-tampon ; politique du gouvernement indien à l'égard des Afghans. — La « frontière scientifique ». — Le *forward policy* et les derniers soulèvements des Pathans 97

CHAPITRE IX

L'île de Ceylan. — L'organisation coloniale : Cynghalais, Tamouls et Burghers. — La culture du thé. — Les établissements britanniques sur la route de l'Extrême-Orient. 123

CHAPITRE X

L'Égypte et les points de ressemblance avec l'Inde. — La population agricole et les cultures. — L'état social. — Superposition des diverses races : les indigènes, fellahs

et Coptes ; les conquérants, Arabes et Turcs. — L'infiltration levantine et européenne. — Principe de l'organisation administrative.................................... 135

CHAPITRE XI

La souveraineté ottomane sur l'Égypte : son maintien ininterrompu depuis la conquête turque. — La position de l'Égypte dans l'Empire ottoman. Les traités de 1840. — Les firmans impériaux. — Le sentiment des Égyptiens à l'égard du Sultan.................................... 151

CHAPITRE XII

L'action de l'Europe en Égypte et les institutions internationales. — Le pacte de la Réforme. — Les arrangements financiers. — Le rôle des tribunaux mixtes et de la Caisse de la Dette. — La situation du gouvernement égyptien d'après le droit public........................ 167

CHAPITRE XIII

Le gouvernement égyptien en présence de l'occupation : son impuissance à se défendre. — Réformes déjà réalisées en Égypte sous l'influence européenne. — L'administration, la société égyptiennes. — Comment les Anglo-Égyptiens abordèrent l'Égypte.............................. 185

CHAPITRE XIV

La politique anglo-égyptienne : le projet de lord Dufferin, le système de lord Cromer. — Les deux périodes de l'occupation : Tewfick, Abbas-Hilmy. — Comment les Anglo-Égyptiens ont réalisé l'absorption de l'Égypte. — Services absorbés dans un intérêt impérial : armée, douanes, administration sanitaire. — Le département des finances.................................... 1[illegible]9

CHAPITRE XV

Mainmise des Anglo-Égyptiens sur les travaux publics et la police. — Leur lutte prolongée avec les indigènes

dans le département de l'intérieur. — La justice, l'instruction publique. — Les Anglo-Égyptiens sont désormais les maîtres de tout le domaine mesuré par le droit public au gouvernement de l'Égypte.......................... 217

CHAPITRE XVI

Efforts infructueux contre la souveraineté ottomane en Égypte et les institutions internationales. — L'œuvre accomplie par les Anglo-Égyptiens : leurs réformes administratives, leur action politique, leur existence coloniale.. 233

CHAPITRE XVII

La diplomatie des Puissances en présence de l'occupation. — Le rôle de la France : elle a représenté au Caire l'opposition européenne, fondée sur le droit public, contre l'absorption britannique. — Notre politique égyptienne : ses fautes avant 1882, ses incertitudes depuis lors. — L'attitude de la Russie et de l'Allemagne.................. 251

CHAPITRE XVIII

Conditions auxquelles l'Angleterre avait subordonné de définir sa position en Égypte. — Réorganisation intérieure du pays. Reconquête du Soudan et destruction du mahdisme. — Accomplissement de cette double condition. — La diplomatie anglaise et la question d'Égypte : son attitude avant et depuis l'alliance franco-russe. — Conclusion.. 269

1518-91. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 1 05

Impressions d'Égypte, par M. Louis Malosse. 1 vol. in-18 jésus, broché. 3 50

Il n'est pas nécessaire d'avoir fait le voyage pour sentir que Louis Malosse a très bien vu les choses et les gens. Il rend avec autant d'agrément que de vérité la gloire des couchers de soleil, la monotonie des sables, le grouillement des foules oisives, l'éternelle galopade des enfants qui implorent le *bagchich*... Il faut lire aussi les pages où il analyse la situation morale et politique de l'Égypte, explique le caractère et les actes du Khédive, relève les traces persistantes et profondes de l'influence française et apprécie l'œuvre de l'Angleterre.

Les impressions personnelles et directes ont de grandes chances d'être justes, car Malosse savait voir. L'information a de grandes chances d'être exacte, car il savait conduire une enquête et s'adresser en bon lieu. La malice des traits décochés à l'Angleterre, la vivacité du sentiment français qui perce à toute occasion, ne seront pas pour déplaire. (*Le Temps.*)

Une Mission française en Abyssinie, par M. S. Vignéras. 1 vol. in-18 jésus, *avec 60 gravures hors texte* d'après les photographies de l'auteur, broché. . . . . 4 »

Attaché en qualité de secrétaire à la mission Lagarde envoyée auprès du négus Ménélik, M. Vignéras prit l'habitude de noter chaque soir ses impressions et réflexions. C'est ce journal de route, intéressant et curieux à tous égards, qu'il livre aujourd'hui au public dans toute la sincérité de sa forme première.

Raconter les incidents de la vie de caravane, essayer de rendre l'attrait étrange du désert et la beauté des régions montagneuses qu'il a traversées, donner une idée des réceptions auxquelles il assista, relater enfin ce qu'il a vu ou ce qu'il a entendu dire de l'Éthiopie actuelle, de sa physionomie, de ses ressources et de son avenir, tel est l'objet de ce livre rempli de renseignements et de faits mal connus, qui ne se recommande pas moins par l'agrément de la forme que par l'actualité du sujet. (*Journal des Débats.*)

L'Angleterre et l'Impérialisme, par M. VICTOR BÉRARD. 1 vol. in-18 jésus, broché. 4 »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

« Voici un livre qui vient à son heure. La richesse et la sûreté de son information, la méthodique clarté avec laquelle y sont présentés les faits et l'argumentation y est conduite, la vie qui l'anime tout entier et la puissance d'évocation qui est en lui, le style alerte, dégagé et spirituel dont il est écrit, lui mériteront et conquerront en toutes circonstances des lecteurs nombreux et attentifs.... Cet ouvrage est de ceux qu'il faut garder près de soi sur sa table de travail, relire et méditer sans cesse. »

(*Revue Générale des Sciences.*)

La Politique du Sultan : Les Massacres; — Le Sultan et l'Arménie; — Les Musulmans et l'Europe, par M. VICTOR BÉRARD. 1 vol. in-18 jésus, broché. 3 50

Les Affaires de Crète : La Canée; — La Question crétoise; — Les diplomates; — Hadji-Mikhalis; — Les Grecs; — Les amiraux; — Les insurgés; — Anglais et Russes, par M. VICTOR BÉRARD. 1 vol. in-18 jésus, broché. 3 50

La Macédoine : Le pays et les races; — Uskub; — Prichtina; — Salonique; — Monastir; — Serrès; — Solutions, par M. VICTOR BÉRARD. 1 vol. in-18 jésus, broché 3 50

Questions extérieures ([illegible]) : Créances et routes turques; — Panama; — La Tripolitaine; — Le traité anglo-japonais; — La guerre sud-africaine; — La royauté espagnole; — L'Angleterre et la paix, par M. VICTOR BÉRARD. 1 vol. in-18 jésus, broché . . . . [illegible]

N° [illegible]